

Distribution limitée

FEM. 7  
Original anglais

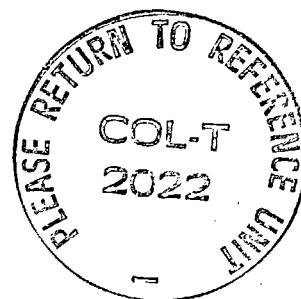
ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

DE L'INVISIBILITE A LA VISIBILITE :  
LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT  
DES CARAIBES : INDICATEURS POUR LA PLANIFICATION

Rédigé pour l'UNESCO  
par  
Joycelin Massiah

Institut de recherches sociales et économiques  
(Caraïbes orientales)

Université des Antilles  
Cave Hill (Barbade)  
Mars 1990



Les vues exprimées dans le présent document, la sélection des faits et l'interprétation qui en est donnée engagent la seule responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'UNESCO.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Liste des tableaux . . . . .	(iii)
Liste des figures . . . . .	(iv)
Remerciements . . . . .	(v)
Abréviations . . . . .	(vi)
Introduction . . . . .	1
I. Etudes récentes sur les femmes dans les Caraïbes . . . . .	4
(i) Projet Femmes des Caraïbes . . . . .	6
(ii) Projet WAND/Conseil de la population . . . . .	8
(iii) Projet PACCA . . . . .	11
(iv) Enseignements . . . . .	13
II. Qu'est-ce que l'invisibilité des femmes . . . . .	14
III. Les chemins de la visibilité . . . . .	23
La stratégie de la recherche : les femmes dans l'agriculture . . . . .	24
La stratégie de recherche et de mobilisation : les marchandes . . . . .	28
La stratégie de l'action en concertation : les villageoises . . . . .	32
La stratégie de théâtre populaire : le SISTREN, un collectif de femme . . . . .	35
La stratégie du réseau régional : les directives des bureaux de la femme . . . . .	37
Le fil conducteur . . . . .	43
IV. La participation des femmes au développement : indicateurs pour la planification . . . . .	44
La Barbade : une étude de cas . . . . .	48
Conclusion . . . . .	56
V. Les femmes des Caraïbes dans les plans de développement récents . . . . .	62
Le processus de planification . . . . .	63
Planifier pour intégrer les femmes au développement . . . . .	64

	<u>Page</u>
La Barbade . . . . .	64
Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	68
Conclusion . . . . .	71
VI. Planifier pour accroître la visibilité des femmes . . . . .	75
Tableaux . . . . .	79
Figures . . . . .	100
Notes . . . . .	103
Appendice I Propositions pour le Bureau des des affaires concernant les femmes contenues dans le Plan de dévelop- pement de la Barbade 1983-1988 . . . . .	107
Appendice II Les données . . . . .	108
Appendice III Définition des indicateurs . . . . .	109
Bibliographie . . . . .	111

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
II.1	Que sont la visibilité et l'invisibilité . . . . . 79
III.1	Comment atteindre la visibilité : objectifs et stratégies . . . . . 80
III.2	Indicateurs relatifs aux femmes qui travaillent dans l'agriculture, 1980 . . . . . 81
III.3	Mécanisme national pour les affaires concernant les femmes dans les pays des Caraïbes membres du Commonwealth . . . . . 82
III.4	Réunions et ateliers régionaux organisés par la CARICOM afin de renforcer les mécanismes nationaux pour les femmes, de 1979 à aujourd'hui . . . . . 83
IV.1	Indicateurs de la situation des femmes dans la population, la Barbade, 1970-1980 . . . . . 84
IV.2	Indicateurs de la situation des femmes dans l'éducation, la Barbade, 1970-1980 . . . . . 85
IV.3	Indicateurs de la situation des femmes en matière de santé, la Barbade, 1970-1984 . . . . . 86
IV.4	Indicateurs de la situation des femmes dans les ménages, la Barbade, 1970-1980 . . . . . 87
IV.5	Indicateurs de la situation des femmes par rapport aux ressources matérielles, la Barbade, 1970-1985 . . . . . 88
IV.6	Indicateurs de la situation de revenus des femmes la Barbade, 1970-1985 . . . . . 89
IV.7	Indicateurs de soutien affectif pour les femmes, la Barbade, 1970-1980 . . . . . 90
IV.8	Indicateurs du pouvoir et de l'autorité des femmes, la Barbade, 1970-1985 . . . . . 92
IV.9	La Barbade - Date des dispositions institutionnelles en faveur des femmes . . . . . 93
V.1	Activités du Bureau des affaires concernant les femmes de la Barbade, 1979-1989 . . . . . 94
V.2	Saint-Vincent-et-les Grenadines : activités du Bureau de la femme envisagées pour la période 1986-1988 . . . . . 98

LISTE DES FIGURES

	<u>Page</u>
II.1    Rapports entre les niveaux de visibilité . . . . .	100
III.1   Cycle d'activité de la marchande . . . . .	101
V.1    Le processus de planification . . . . .	102

## REMERCIEMENTS

J'ai entrepris la présente étude pour donner suite à une demande de l'UNESCO qui souhaitait établir une méthodologie à partir d'un certain nombre d'indicateurs en vue de répondre aux priorités des femmes silencieuses. Peu à peu, j'en suis venue à passer en revue les recherches et les travaux de planification prenant les femmes en compte qui ont été réalisés dans la région ces dix dernières années et que je connais bien. En réalité, le choix des activités s'est fait de lui-même. Le vrai travail a consisté à réévaluer les publications disponibles de façon à mettre l'accent sur les problèmes connus et à faire apparaître ceux qui n'avaient pas encore été abordés. Un grand nombre de personnes ont contribué à cette tâche.

Je dois tout d'abord remercier l'UNESCO qui a financé la réalisation de l'étude et l'organisation de la réunion qui a suivi, ainsi que le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui a volontiers accepté d'être également l'hôte de la réunion. Mes remerciements vont aussi tout spécialement aux participants à cette réunion dont les vues et les observations ont contribué à préciser de nombreux passages de l'avant-projet demeurés peu clairs.

Je tiens à remercier, pour son enthousiasme, son soutien et les renseignements qu'elle n'a cessé de communiquer, Magda Pollard, du secrétariat de la CARICOM, sans qui l'étude n'aurait ni le même caractère ni la même portée et à qui l'organisation de la réunion doit beaucoup.

Toute ma gratitude va en outre à Audine Wilkinson de l'Institut de recherches sociales et économiques des Caraïbes orientales (ISER(EC)) pour son talent à découvrir des données peu accessibles qui ont permis de combler des lacunes importantes et à Frances Hinds, également de l'Institut, toujours prête à dactylographier avec patience et bonne humeur d'interminables versions d'une étude qui, grâce à son obligeance, a pris des proportions qui n'étaient pas prévues au départ.

Je suis enfin particulièrement reconnaissante au comité de relecture dont les observations critiques ont beaucoup contribué à consolider les bases théoriques de la présente étude.

Joycelin Massiah

Mars 1990

## ABREVIATIONS

BDC	Banque de développement des Caraïbes
BDD	Division britannique pour le développement
BWA	Bureau des affaires concernant les femmes
CAFRA	Association caraïbe de recherche et d'action féministes
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CBI	Initiative du Bassin des Caraïbes
ICI	Importateurs commerciaux internationaux
ISER(EC)	Institut de recherches sociales et économiques - Caraïbes orientales
PACCA	Autres options pour les Caraïbes et l'Amérique centrale
UWI	Université des Antilles
WAND	Unité sur les femmes et le développement
WICP	Projet femmes des Caraïbes
WID	Les femmes dans le développement
YWCA	Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines

## INTRODUCTION

La présente étude permet de poursuivre le travail accompli par l'UNESCO en 1985 à la réunion de Saint-Marin sur l'"identification des problèmes concernant les femmes et leur prise en compte dans la planification du développement" et en 1987 au colloque de Paris sur l'"intégration des problèmes concernant les femmes dans la planification du développement" (UNESCO, 1986, 1987).

Elle a pour objectif général de servir d'analyse préliminaire à une étude approfondie visant à mieux appréhender la situation socio-économique des femmes dans le Commonwealth des Caraïbes et à déterminer les indicateurs de base qui permettent aux planificateurs de prendre des mesures propres à améliorer leurs conditions de vie.

Il s'agissait en particulier :

1. de passer en revue et d'analyser les plans nationaux de développement les plus récents ainsi que les programmes ou actions qui y étaient prévus pour améliorer la qualité de la vie des femmes en milieu urbain et rural ;
2. de faire une synthèse des préoccupations et des problèmes des femmes qui ont été mis en évidence dans diverses études et enquêtes effectuées dans les Caraïbes au cours des cinq dernières années, afin de déterminer des indicateurs ;
3. d'étudier les réseaux informels créés par les femmes en vue de définir les mesures à prendre pour les renforcer et les développer.

Pour réaliser ces objectifs, l'auteur s'est appuyé sur les données disponibles recueillies auprès de sources officielles ou tirées d'enquêtes. Aucune donnée de première main n'a été réunie. Le travail de l'auteur a consisté essentiellement à passer en revue les documents et statistiques sur la question, à s'inspirer des résultats des nombreux séminaires, colloques et ateliers auxquels elle a participé au fil des ans et à s'entretenir avec des personnalités féminines de la région et les autorités de son territoire de résidence, la Barbade.

Cette étude a été l'occasion de réfléchir sur la question suivante : "Pourquoi se pose-t-on toujours en 1989 les mêmes questions que l'on se posait en 1975 au début de la Décennie des Nations Unies pour la femme ?" Durant les 20 dernières années, on a assisté à un énorme déploiement d'activité sur le plan de la recherche, de la documentation, des programmes d'action ou du développement des organisations et pourtant les femmes des Caraïbes ne sont toujours pas visibles dans les plans nationaux de développement. Les organismes donateurs internationaux ont maintenant inscrit une fois pour toutes à leur ordre du jour la question des femmes et du développement, au point que dans certains cas ils rejettent des projets où l'on ne voit pas qu'il en résultera d'importants avantages pour les femmes dans les communautés visées. Il n'empêche que dans les Caraïbes, les responsables de la planification répugnent toujours à admettre que la question des sexes se pose dans la planification du développement. On est donc en droit de se demander : pourquoi cette attitude persiste-t-elle.

Les réponses sont nombreuses, diverses, mais aucune n'est définitive. Pour certains, la raison tient à l'absence de liens entre les techniques de planification traditionnelles axées sur des questions macro-économiques et la



planification par sexe qui vise à faire correspondre les diverses interventions aux besoins. Tant que les planificateurs ne seront pas sensibles au rôle différent que jouent les hommes et les femmes dans la société et, par conséquent, à leurs besoins différents eux aussi, ils continueront de penser que leur stratégie des retombées procurera des avantages dont tout le monde bénéficiera également.

Or, il est aujourd'hui abondamment prouvé que les femmes, de par le monde, n'ont pas autant bénéficié des efforts de développement que les hommes. Fréquemment même, leur situation économique et sociale s'est nettement détériorée à cause des erreurs de planification ou de projets de développement mal conçus. Les Caraïbes ne font pas exception, bien au contraire : l'évolution récente de l'économie régionale et de l'économie mondiale a aggravé le sort déjà désavantagé des femmes des Caraïbes. Durant la décennie des années 80, l'économie des pays des Caraïbes s'est caractérisée par une chute des recettes d'exportation, la montée des prix des importations, des taux de change fluctuants, une inflation croissante, un endettement galopant et une fuite de plus en plus accentuée des capitaux. Ce sont les couches les plus pauvres de la population qui ont supporté les coûts réels de cette situation qui s'est traduite par une chute des salaires réels, une augmentation du chômage et une hausse du coût des produits de première nécessité. Pour s'efforcer d'y remédier, on a eu recours à des mesures d'ajustement structurel fondées sur une philosophie du développement qui préconise une croissance stimulée par les exportations. Dans la région, ces mesures ont consisté à réduire les dépenses publiques, à substituer l'impôt indirect à l'impôt direct, à promouvoir l'investissement et à libéraliser et privatiser le commerce.

Les données que l'on possède donnent à penser que ce sont les femmes qui ont subi le contrecoup de la crise économique et qui ont le plus souffert des mesures d'ajustement structurel adoptées (Antrobus, 1989, Rivera, 1989). Comme ce sont elles qui sont principalement chargées de prendre soin des enfants, des hommes, des malades et des personnes âgées, les femmes se sont retrouvées en première ligne quand les hommes ont dû faire face à l'augmentation du chômage et à l'escalade du coût de la vie. Plus encore qu'auparavant, c'est du travail productif des femmes, de leur salaire et de leur habileté à gérer les affaires du ménage qu'en est venue à dépendre l'existence de la famille. Le prix que les femmes ont eu à payer sur le plan de la santé, tant mentale que physique, a été lui aussi plus élevé que jamais.

Rien ou presque de cette problématique n'apparaît dans les plans nationaux de développement de la région. Les questions concernant les femmes continuent d'être vues sous l'angle de la mortalité infantile, juvénile ou maternelle et dans l'optique de programmes d'action sociale, et les plans prévoient quelques mesures dans ces secteurs. Toute autre question susceptible d'intéresser les femmes est considérée comme relevant des bureaux spécialement créés pour s'occuper des affaires les concernant, qui reçoivent de très maigres crédits. En tout état de cause, rien n'est fait pour intégrer les questions intéressant les femmes à l'économie au sens large et, par conséquent, aux plans proposés pour stimuler cette dernière.

Par ailleurs, bien que les pays des Caraïbes aient activement soutenu les activités qui ont eu lieu durant la Décennie des Nations Unies pour la femme et y aient participé, rien dans les plans ne reflète les nombreux aperçus théoriques et méthodologiques qui se sont dégagés des recherches effectuées, notamment la prise de conscience que les femmes non seulement bénéficient du développement mais y participent, que leur travail de production et leur oeuvre de procréation sont intimement liés et que les questions qui les concernent doivent être analysées et planifiées dans une optique pluridisciplinaire. Parce qu'ils refusent d'admettre cette évidence et qu'ils

persistent à s'appuyer sur la terminologie et la méthodologie des sciences économiques, les planificateurs continuent d'assimiler les problèmes relatifs aux femmes à des questions d'aide sociale. Que l'on en soit toujours là après deux décennies d'accumulation et d'échange de connaissances dénote plus que l'influence des méthodes traditionnelles de formation et des techniques et procédés de planification auxquels les planificateurs sont accoutumés. C'est la marque de la perpétuation d'une idéologie des sexes qui subordonne les intérêts de la femme à ceux de l'homme, qui marginalise les activités de la femme et qui refuse de reconnaître le rôle central qu'elle joue dans le développement et le maintien de la société.

Mais, se demandera-t-on, quels sont précisément les intérêts des femmes (ou leurs "problèmes et préoccupations" pour reprendre les termes employés dans la définition des objectifs de l'étude) qui devraient apparaître dans les plans de développement ? Cette notion suppose qu'il existe une certaine communauté d'intérêt du fait du sexe. Or, les travaux de recherche ne cessent de mettre en relief les différences qui existent entre les femmes selon l'âge, la situation socio-économique, l'appartenance ethnique, etc. Ces différences conditionnent nécessairement la définition des "intérêts des femmes", leur articulation et la place à leur faire dans les politiques. Des travaux récents qui établissent une distinction entre "intérêts propres au sexe" et "intérêts des femmes", entre "intérêts pratiques" et "intérêts stratégiques" aident beaucoup à identifier les intérêts et les besoins des femmes en général et ceux de tels ou tels groupes de femmes en particulier (Molyneux, 1985 ; Moser, 1989 ; Young, 1989) (1).

Faire la lumière sur la diversité des "intérêts des femmes" suppose cependant que l'on connaisse les paramètres de différents groupes de femmes. Ce qui nous amène à la question de savoir qui sont ces femmes "silencieuses" ou invisibles dont la présente étude doit mettre en relief les préoccupations. Qui sont-elles et qu'est-ce qui les rend invisibles ? Il est clair, à la lecture des ouvrages sur la question, que la question de l'invisibilité des femmes a été posée essentiellement parce que les statistiques ne rendent pas compte de leur activité économique. Mais il est tout aussi clair que l'activité économique n'est que l'un des aspects de la vie des femmes et que l'une des nombreuses caractéristiques qui permettent de les différencier. Pour identifier l'invisible, tout comme pour identifier les intérêts des femmes, il faut donc admettre qu'il existe entre elles à la fois des ressemblances et des différences.

Le terme invisibilité peut s'appliquer aux femmes ou à leurs préoccupations ou aux unes et aux autres. Les formes diverses qu'elle peut prendre peuvent être perçues par les femmes elles-mêmes ou par des observateurs extérieurs ou par les unes et les autres. Les stratégies à appliquer pour réduire l'invisibilité (ou accroître la visibilité) varient selon le moment et selon le groupe, ces deux paramètres étant affectés l'un et l'autre par le climat socio-économique, culturel et politique. Beaucoup dépend de la conscience que les femmes ont de leur propre invisibilité et des avantages qui peuvent résulter d'une meilleure visibilité.

Ceci amène à la question finale, celle de savoir dans quelle mesure les femmes voient dans les plans de développement un instrument propre à satisfaire leurs besoins pratiques et à accentuer leur visibilité, et à la question connexe de savoir dans quelle mesure elles sont prêtes à s'unir autour d'un thème commun, celui des intérêts de leur sexe, pour influencer sur le processus de planification. Certes, cette question n'entraîne pas vraiment dans le champ de l'étude, mais la stratégie d'avenir recommandée est celle d'une collaboration plus étroite entre les groupements féminins.

Ce qui sous-tend chacune de ces questions, c'est la mutation rapide du contexte socio-économique qui s'est produite dans la région durant les années 70 et 80. Ces changements ont été provoqués par des forces tant extérieures qu'intérieures, parfois par les femmes elles-mêmes, le plus souvent sans elles. Ils ont inévitablement eu des conséquences sur leur situation, sur la manière dont la population l'a perçue et sur la façon dont elle a réagi. Ces réactions, individuelles, collectives ou institutionnelles, ont eu à leur tour des effets directs ou indirects qui ont été eux-mêmes à l'origine de nouveaux changements. Il faut donc identifier les "problèmes et préoccupations des femmes" dans une conjoncture constamment mouvante où les changements surviennent non pas dans le sens d'une progression unilatérale mais selon un mouvement de flux et de reflux, selon les défis qui surgissent et les réponses qui leur sont apportées.

C'est sur cette toile de fond que dans la présente étude on fait valoir qu'une partie de l'élan imprimé par la recherche et les stratégies d'action des femmes a été perdu à cause de la passivité des responsables de la planification. Cependant, une action qui saurait tirer un parti novateur de l'information, de la communication et de la collaboration pourrait permettre d'élaborer de nouvelles méthodes de planification de nature à assurer un développement qui soit pour les femmes véritablement bénéfique.

La première partie du présent rapport est consacrée à trois importantes études régionales axées sur les femmes et sur les problèmes qui les concernent au niveau de la planification et de la prise de décision. Le chapitre II traite de l'identification des différents besoins de diverses catégories de femmes à partir d'exemples tirés d'études nationales et de microrecherches. Le chapitre III examine cinq groupes de femmes parmi lesquelles différentes techniques sont utilisées pour faciliter le passage de l'invisibilité à la visibilité au niveau de la planification du développement. Le quatrième chapitre concerne la mise au point d'indicateurs appropriés à partir de données sur la Barbade. Le chapitre V analyse l'historique de la planification du développement et du processus de planification dans la région, les méthodes employées pour intégrer les questions relatives aux femmes aux plans de développement et les résultats obtenus. Les exemples retenus sont ceux de la Barbade et de Saint-Vincent. Le dernier chapitre enfin contient des suggestions pour améliorer le processus de planification.

## I. ETUDES RECENTES SUR LES FEMMES DANS LES CARAIBES

Jusqu'à la fin des années 70, on pouvait dire qu'il existait peu de recherches sur les femmes, hormis celles qui se rapportaient à la structure familiale et aux comportements en matière de fécondité. Malgré leur utilité certaine, ces études ne contribuaient guère à nous faire mieux connaître les problèmes et les préoccupations des femmes, ou les stratégies qu'elles mettaient en oeuvre pour y faire face. Cependant, la situation a considérablement changé durant les années 80 sous l'impulsion de plusieurs institutions régionales.

Au niveau gouvernemental, le Secrétariat régional de la CARICOM, en réponse à des interventions de l'Association des femmes des Caraïbes (CARIWA) et à des recommandations formulées dans un plan d'action régional pour les femmes dans les Caraïbes anglophones, a créé en 1978 un poste de nutritionniste-responsable des questions intéressant les femmes (2). Deux ans plus tard, ce poste est devenu permanent avec comme objectif principal de promouvoir l'intégration des femmes au développement des Caraïbes. Depuis lors, le Bureau des affaires concernant les femmes a participé à un programme régional dynamique axé sur cinq domaines prioritaires déterminés par les gouvernements. Ces domaines comprennent notamment la collecte de données, la

diffusion d'informations et l'éducation du public. Dans le cadre de ce programme, le Bureau des femmes de la CARICOM a encouragé et soutenu des activités de recherche dans des domaines très variés en consultation avec les organismes nationaux, régionaux et internationaux compétents.

Au niveau non gouvernemental, le Plan régional d'action de la CARIWA demandait également la mise en place, au sein de l'Université des Antilles, d'un service chargé de promouvoir les questions touchant la femme. Ce service - l'Unité sur les femmes et le développement (WAND) - a été créé en 1976 au sein du Département des études périuniversitaires et chargé de suivre l'exécution du plan d'action pour l'intégration des femmes au développement social et économique des Caraïbes et d'aider à la mise en oeuvre des programmes conçus à cette fin (3). Au début, la WAND a agi en faveur de l'intégration des femmes au développement en apportant une assistance technique à court terme, en mettant au point des projets pilotes, en menant des activités de sensibilisation et en favorisant la collaboration entre les groupements et les organismes intéressés (Yudelman, 1987). La WAND a maintenant adopté une attitude plus militante axée sur la recherche de nouveaux modes de développement. Elle continue toutefois de centrer ses stratégies d'action sur la recherche participative au niveau des collectivités locales.

Toujours dans le cadre de l'Université des Antilles, l'Institut de recherches sociales et économiques (ISER) a conçu et exécuté de 1979 à 1982 le premier projet d'ensemble sur les femmes des Caraïbes ; c'était la première fois que les questions concernant les femmes étaient inscrites au programme d'études de cette université. Parmi les activités de suivi auxquelles a donné lieu ce projet, il y a lieu de mentionner tout particulièrement la création d'un programme interdisciplinaire sur les femmes et le développement, associant enseignement, recherche et information dans un module à trois volets : formation d'enseignants, enseignement universitaire de premier et de deuxième cycle et vulgarisation.

Une autre réalisation régionale, avec une dimension internationale cette fois, a été la création en 1979-1980 du poste de responsable des questions intéressant les femmes au siège de la CEPALC à Trinité et Tobago. La personne titulaire de ce poste est chargée de veiller à ce que les questions touchant les femmes figurent dans les programmes sous-régionaux du Siège ; elle assure à cet effet la liaison avec les programmes régionaux et nationaux concernés.

Finalement, l'année 1985 a vu la création d'une association indépendante de recherche et d'action féministes (CAFRA) "résolue à comprendre les rapports entre l'oppression des femmes et d'autres formes d'exploitation sociale et à lutter activement pour le changement" (brochure de la CAFRA). L'objectif principal de la CAFRA est d'encourager l'interaction entre la recherche et l'action et de développer le mouvement féministe dans la région en analysant les problèmes des femmes du point de vue de la race, de la classe sociale et du sexe et en étudiant les rapports entre hommes et femmes dans des sociétés non capitalistes et socialistes. Au contraire des services créés à la CARICOM et à l'Université des Antilles, qui restreignent leurs activités au Commonwealth des Caraïbes, la CAFRA englobe dans son champ d'activité les Antilles de langue anglaise, espagnole, française et néerlandaise.

Si l'intégration des femmes au développement figure à l'ordre du jour des gouvernements, des organismes régionaux de développement et au programme de l'enseignement du troisième degré des universités régionales, c'est essentiellement grâce à l'action des services de la CARICOM et de l'Université des Antilles oeuvrant de concert, séparément ou en collaboration avec d'autres organismes. Ils ont adopté toute une gamme de stratégies - recherche organisée ou libre, ateliers, séminaires, conférences, aide technique aux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux - pour ouvrir le débat sur les

problèmes que connaissent les femmes et mettre au point des programmes visant à les atténuer. La CEPALC et la CAFRA ont entrepris de leur côté diverses recherches, la première sur les femmes dans le commerce, la deuxième sur les femmes dans l'agriculture et les femmes dans l'histoire. Les études menées par ces quatre instances régionales ont apporté - et continuent de le faire - une masse d'information qui a élargi la base de nos connaissances sur la participation des femmes au développement de la région (4). Et, ce qui est peut-être plus important, les données recueillies ont clairement démontré qu'en atténuant les problèmes des femmes, on améliore automatiquement la situation de l'ensemble de la collectivité.

Pour illustrer la diversité des questions étudiées durant les années 80, on analysera dans les pages qui suivent trois études régionales qui montrent comment la recherche s'est élargie et approfondie à mesure que l'on est passé de la micro-analyse à la macro-analyse en quête d'un modèle qui relie ces deux niveaux. Le projet Femmes des Caraïbes (WICP) a cherché à déterminer des stratégies théoriques et méthodologiques pour exprimer la réalité de l'existence des femmes des Caraïbes au niveau de la micro-analyse et pour élaborer, à partir des résultats, les principes directeurs d'une politique sociale à l'égard des femmes. L'objet du projet de la WAND et du Conseil de la population a été d'évaluer l'impact des programmes de développement rural sur les familles à faible revenu et sur le rôle des femmes. Le projet PACCA visait à déterminer les répercussions des politiques économiques internationales dans la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale et à définir une nouvelle stratégie de développement, compte tenu des mesures d'ajustement structurel prises dans les années 80 qui ont eu des effets particulièrement pernicious pour les femmes, spécialement les femmes pauvres.

#### (i) Projet Femmes des Caraïbes

Cette étude pluridisciplinaire, réalisée en 1979-1982 sous les auspices de l'Institut de recherches sociales et économiques des Caraïbes orientales (ISER(EG)) par une équipe de chercheurs de l'Université des Antilles et de l'Université du Guyana, a englobé les domaines de l'anthropologie, de la démographie, de la sociologie, de la psychologie sociale et des sciences politiques (Massiah, 1986 a et b). Les données ont été réunies en deux étapes : une phase de documentation à l'échelon régional et une phase empirique à l'échelon national. La première phase a consisté à étudier les ouvrages parus sur la situation des femmes dans les cinq domaines : droit, éducation, famille, politique, travail et développement. On a également établi une image de la femme à partir d'articles parus dans des journaux de la Jamaïque, de la Barbade ou de Trinité et Tobago entre 1838 et 1970. La deuxième phase a été une phase d'enquête : entretiens à plusieurs niveaux sur la base d'un questionnaire, avec 1.600 femmes âgées de 20 à 64 ans à la Barbade, à Antigua et à Saint-Vincent ; récits de vie d'un sous-échantillon de 38 femmes tiré de l'échantillon initial ; étude sectorielle sur certaines questions à la Barbade, au Guyana, à la Jamaïque et dans les Caraïbes orientales. Les entretiens à divers niveaux ont permis d'obtenir un ensemble de données quantitatives et qualitatives liées par trois thèmes : moyens d'existence, soutien affectif, pouvoir et autorité.

L'objet de l'enquête par questionnaire était au départ de dessiner le profil socio-économique des enquêtées et de les situer dans le milieu familial. Le questionnaire a porté ensuite sur quatre grands domaines : éducation, famille et proches, travail, participation à des activités collectives. Dans chaque cas, l'idée était non seulement d'avoir des indications sur l'activité de la femme ou son expérience mais aussi d'apprendre ce qu'elle pensait de cette expérience. On comptait que les données recueillies serviraient à tous ceux qui s'occupaient concrètement des questions touchant les femmes et le développement dans les organismes gouvernementaux et non

gouvernementaux aux services de planification ou de statistique et aux futurs chercheurs. A cette fin, on a mis au point un programme de diffusion multi-médias visant à communiquer divers aspects des résultats à différents publics : planificateurs, décideurs, administrateurs de programmes pour la femme, chercheurs, étudiants, grand public. Le programme comprenait des ateliers communautaires et nationaux, une conférence régionale, un enregistrement sur bande vidéo, un diaporama et des documents et rapports publiés.

Il a été ainsi possible de faire connaître les constatations faites et de formuler des recommandations dans plusieurs domaines. Dans celui de l'éducation, les données sur le niveau d'instruction, les résultats et le degré de spécialisation indiquent que les femmes des Caraïbes ont progressé tout au long de l'enseignement sans rencontrer beaucoup d'obstacles (McKenzie, 1986). Mais il est tout aussi évident que nombreuses sont celles qui n'ont pu réaliser leurs aspirations et en particulier tirer parti sur le plan économique des connaissances apprises à l'école. Elles ont des ambitions pour leurs enfants et souhaitent qu'ils soient plus instruits et capables de mieux gagner leur vie qu'elles, tout en acceptant le peu de choix qu'elles ont eu elles-mêmes. Dans le cadre du projet, un certain nombre de recommandations ont été formulées concernant le système d'enseignement de type scolaire, la formation professionnelle, les programmes d'éducation permanente et la sensibilisation du public à la question des femmes.

Dans le domaine de la famille et des proches, une des découvertes les plus frappantes est la proportion élevée (environ 40 %) de ménages où le chef de famille est une femme, la persistance de l'idée de mariage comme forme idéale de la famille, la valeur élevée accordée à la maternité et l'importance des réseaux de parents et d'amis qui permettent à la femme de s'acquitter de ses responsabilités familiales (Powell, 1986). Les recommandations dans ce domaine portent sur les programmes d'éducation à la vie familiale et la fourniture de services de garderie d'enfants. On préconise la réalisation d'études sur les grossesses chez les adolescentes, la femme chef de famille, la prise de décision dans le ménage et les rapports entre hommes et femmes.

Le système de classification de l'emploi adopté par le WICP donne à penser que les systèmes statistiques conventionnels rendent adéquatement compte de la situation des femmes dans le secteur structuré de l'économie (Massiah, 1986 c). Leur participation demeure élevée dans les domaines qui leur sont traditionnellement réservés (enseignement, soins, infirmiers, emplois de bureau et vente), elle est faible dans l'industrie manufacturière et dans l'agriculture, où elle est même en recul. Dans le secteur non structuré, toutefois, il est toujours difficile de définir ce qu'on peut appeler le secteur parallèle invisible, de différencier les travailleuses indépendantes (à leur propre compte) des travailleuses à domicile et des travailleuses familiales. Ces difficultés se rattachent elles-mêmes au problème plus général de la définition du secteur parallèle, ce qui n'était pas l'objectif principal du projet.

L'une des préoccupations plus immédiates était de déterminer ce que les femmes entendent par travail féminin. Ici, la conclusion la plus importante a été que les femmes étudiées dans le cadre du projet considèrent comme travail toute activité nécessaire pour leur existence et celle de leur famille. Les critères qu'elles utilisent sont les suivants : temps, énergie physique ou mentale, potentiel de revenu et nécessité. L'emploi rémunéré et le travail à son propre compte, c'est-à-dire les deux activités qui procurent directement un revenu, ne sont que deux tâches parmi toute une série d'autres, les femmes passant des unes aux autres selon leur situation et leurs besoins à différents moments de leur vie. Au nombre des autres tâches figurent les travaux ménagers, le travail productif non rémunéré dans le cadre d'entreprises familiales et la production au foyer à la fois pour la consommation familiale et pour la vente. En outre, le revenu n'est pas nécessairement le seul produit

de ce type d'activité. Biens, services et informations, seuls ou groupés, proviennent aussi de différentes sources, notamment des réseaux de parents et d'amis, de mécanismes institutionnels, de relations du conjoint, et d'appartenance à des organisations ou à des groupes. Ce qui constitue le travail et ce qui conditionne la vie active de la femme dans les Caraïbes, c'est la gestion de toute cette gamme de ressources et d'activités. L'objectif pour elle est de maintenir son indépendance économique, d'assurer le bien-être de ses enfants et de contribuer à l'entretien du ménage.

Sont recommandées dans cette partie de l'étude, des mesures statistiques, des améliorations infrastructurelles de programmes de formation et des campagnes d'éducation du public. Plusieurs recommandations visent une amélioration des facilités offertes aux femmes dans l'agriculture et l'étude des femmes dans un certain nombre d'emplois autres qu'agricoles.

De l'étude du dernier domaine considéré, l'appartenance à une organisation ou à un groupe, il ressort que si les femmes y sont très favorables, car elles y voient un moyen de s'instruire, peu d'entre elles en réalité appartiennent à un groupe officiellement constitué (Clarke, 1986). Lorsque c'est le cas, il s'agit généralement de groupes religieux composés essentiellement de femmes âgées. La contribution aux activités de groupe va des tâches de routine à la participation à la prise de décision au plus haut niveau. Les femmes considérées dans l'étude n'avaient qu'une connaissance limitée des projets ou programmes expressément mis au point par des organisations à leur intention. En revanche, elles avaient une idée assez précise de ce que devraient être les objectifs de tels projets,

Dans ce domaine, les recommandations portent sur la nécessité de renforcer le dispositif national en faveur des femmes ou d'en créer un s'il n'en existe pas, d'améliorer le fonctionnement des organisations non gouvernementales qui devraient collaborer plus étroitement entre elles, de faire participer ces ONG aux programmes de développement et de lancer des campagnes de sensibilisation du public.

Outre ces recommandations aux gouvernements et aux ONG, le WICP a également adressé des recommandations aux chercheurs afin qu'ils poussent plus avant leurs travaux dans les différents domaines couverts par le projet. Pour le sujet que nous traitons ici, une proposition est particulièrement intéressante : il était suggéré de faire "des études distinctes destinées à dessiner le profil des groupes féminins ci-après :

- les femmes dans l'industrie manufacturière, y compris dans les industries dirigées par des sociétés multinationales ;
- les femmes dans l'agriculture, en particulier dans les territoires les plus petits ;
- les femmes dans les emplois domestiques ;
- les femmes dans le commerce, notamment dans les territoires où le système économique semble s'être effondré ;
- les femmes dans les professions libérales" (Massiah, 1983).

(ii) Projet WAND/Conseil de la population

Ce projet, entrepris de concert par l'Unité sur les femmes et le développement (WAND) et le Conseil de la population, a été exécuté en 1982-1983 en coopération avec le secrétariat de la CARICOM et les gouvernements de la Dominique, de Sainte-Lucie et de la Jamaïque (UWI, WAND, 1983 ; Ellis, 1986).

L'objectif était d'établir des liens entre différents ministères et organismes publics, d'encourager le recours à la concertation pour la solution des problèmes et de renforcer les réseaux de recherche-développement entre les pays et les organismes.

Chacun des pays retenus a choisi d'analyser un projet de développement rural mis en oeuvre depuis plus de cinq ans. Chacun de ces projets avait été à l'origine considéré comme pouvant servir de modèle pour d'autres projets de même nature, s'était heurté à des obstacles dans la réalisation des objectifs et avait fait l'objet d'une analyse sociale minimale (5). Chacun des territoires a réuni une équipe de recherche composée de la manière suivante : un spécialiste en sciences sociales, un représentant de l'organisme de planification, un du ministère de l'agriculture, un du dispositif national en faveur des femmes et un du personnel administratif du projet de développement lui-même. Durant l'exécution du projet, des groupes consultatifs représentant une grande diversité d'intérêts ont offert appui et conseils. Les membres de l'équipe ont ensemble élaboré une méthodologie, conçu les instruments d'enquête, exécuté le travail sur le terrain, analysé le matériel réuni et présenté leurs conclusions à des ateliers nationaux et à un atelier régional.

Les trois projets choisis étaient les suivants : à la Jamaïque, un projet de développement rural intégré de plusieurs millions de dollars concernant 20.000 personnes ; à Sainte-Lucie, un microprojet portant sur 11 familles se livrant à la culture potagère ; et à la Dominique, un projet de coopérative dans huit petits villages du nord-ouest du pays. Les projets différaient à plusieurs égards. A la Jamaïque et à la Dominique, il s'agissait de projets de développement rural intégré, alors qu'à Sainte-Lucie le projet était de caractère sectoriel. Les projets de la Jamaïque et de Sainte-Lucie avaient été lancés par le gouvernement, c'est-à-dire du sommet vers la base, alors que celui de la Dominique avait pris naissance au sein de la communauté, c'est-à-dire de la base vers le sommet. Le projet de la Dominique prévoyait une importante participation des femmes à la prise de décision aux premiers stades, mais cela a tourné court. A la Jamaïque, les femmes participaient de manière limitée mais directe à la prise des décisions en faisant partie des comités d'exploitants agricoles ou d'organisations féminines. A Sainte-Lucie, le projet n'a permis qu'une participation indirecte car le mécanisme consultatif mis en place au niveau des exploitants était très lâche. Une dernière différence tenait à l'intérêt porté aux problèmes des femmes et à la mesure dans laquelle il en était tenu compte dans la conception du projet. A Sainte-Lucie, il n'en a pas été question au départ, à la Jamaïque on s'y est intéressé à mi-parcours et à la Dominique, si l'intérêt existait au début, il ne s'est pas traduit ensuite par une participation des femmes au processus de prise de décision.

En dépit de différences d'organisation et d'orientation, ces trois projets ont permis de dégager des enseignements très utiles parmi lesquels on peut relever les suivants qui revêtent un intérêt particulier pour la présente étude.

1. Nécessité de faire appel à la participation de la communauté dès le stade de la planification et de la conception du projet :
  - A la Jamaïque, peu de participants avaient connaissance du projet avant son démarrage, d'où les graves dissensions qui ont éclaté avec les agriculteurs qui devaient en être les bénéficiaires.
  - A Sainte-Lucie, on a négligé de consulter les agriculteurs sur le choix du site du projet et on n'a pas tenu compte de l'avis de ceux qui en connaissaient bien les inconvénients.

Résultat : le projet a échoué.



2. Nécessité d'avoir des données de base fiables sur les familles ou ménages d'agriculteurs vivant dans la collectivité visée et de les prendre en compte dans l'élaboration du projet :
  - A Sainte-Lucie, on a sous-estimé la structure et la taille des ménages et on a pris comme hypothèse une famille de quatre personnes alors qu'en réalité elles étaient beaucoup plus nombreuses.
  - A Sainte-Lucie toujours, tout en sachant que l'âge moyen des cultivateurs était élevé, que l'éventail des âges au sein de la famille était très ouvert et que les enfants étaient géographiquement très dispersés, on a établi un projet où l'on escomptait un apport de travail familial élevé.
3. Nécessité d'étudier le milieu ambiant afin de prévoir les problèmes qui pourraient surgir :
  - A la Dominique, l'une des activités - une usine d'emballage - a été entreprise sans étude préalable du potentiel de production de la zone, de la quantité de produits acheminés vers les marchés et des coûts d'exploitation des installations selon le taux d'utilisation. Il s'est avéré que les taux de production qui étaient insuffisants au départ n'ont pas augmenté de manière sensible en raison d'un mauvais approvisionnement en engrais et de l'absence de changement dans les modes d'utilisation du sol. Finalement, l'usine a été fermée.
4. Nécessité d'intégrer les femmes et les questions les concernant aux divers stades du projet : planification, conception, exécution et évaluation :
  - A la Jamaïque, les données d'enquête préliminaire indiquaient que plus de la moitié de la population visée était composée de femmes qui cultivaient elles-mêmes la terre ou codirigeaient une exploitation agricole. Pourtant, le projet a été conçu comme s'il s'agissait exclusivement d'agriculteurs du sexe masculin. Une fois cette erreur reconnue, on a ajouté un élément au projet pour inculquer aux femmes des connaissances en culture maraîchère et en nutrition. Tous, hommes, femmes et responsables du projet ont estimé cette expérience fructueuse et pourtant aucun effort n'a été fait pour lui donner plus d'ampleur en tirant parti des connaissances acquises. L'occasion a été perdue d'aider les femmes à contribuer à la vie économique du pays en leur donnant par exemple les compétences nécessaires pour traiter et commercialiser le produit des récoltes.
5. Nécessité de faire participer les femmes à la prise des décisions concernant le projet :
  - A la Dominique, le projet de coopérative concernait 250 personnes dont 90, soit 36 %, étaient des femmes. Au début, une femme siégeait au Comité directeur ; il n'y en a toujours qu'une sur un total de 11 membres. Tout le monde reconnaît l'intérêt de son concours, mais le puissant comité refuse énergiquement d'augmenter le nombre de femmes qui y siègent. Apparemment, l'unique femme du Comité se sent "écrasée" par cette majorité d'hommes. Faute d'être plus fortement représentées au sein du Comité pour défendre leurs intérêts, les femmes en tant que groupe social n'ont pas réussi à briser la structure du pouvoir dans la coopérative, à occuper des

postes de responsables, ni à influencer les décisions vitales qui sont prises. Ainsi, en dépit de l'appui écrasant des autres femmes membres de la coopérative, la candidature d'une femme à un poste de direction pour lequel elle avait été formée et, à ce titre, avait déjà prêté bénévolement une aide considérable, a été rejetée sans autre forme de procès par le Comité.

On peut dire, pour conclure, que ce projet a clairement mis en évidence les obstacles auxquels se heurtent les projets de développement qui ne prennent pas en compte, ou pas suffisamment, le milieu social et culturel des bénéficiaires éventuels. Il a montré aux planificateurs que leur présence était nécessaire non seulement au stade de la planification, mais aussi à ceux de l'exécution, du suivi et de l'évaluation. L'un des aspects particulièrement intéressants du projet est le modèle qu'il a permis de mettre au point pour réaliser les études sur les politiques à suivre concernant les femmes et le développement.

(iii) Projet PACCA (autres options pour les Caraïbes et l'Amérique centrale) : nouvelles stratégies de développement

Le projet PACCA a été réalisé par une équipe de sept personnes : deux chargées de recherches établies dans les Caraïbes, dont l'une était la coordinatrice de la WAND, deux Américaines spécialistes des Caraïbes, dont l'une travaillait avec le WICP, deux économistes du sexe masculin, dont l'un était des Caraïbes, et une économiste qui coordonnait l'ensemble du projet (6). Mené de 1987 à 1989, celui-ci visait à évaluer les rapports entre les Etats-Unis et les Caraïbes, à voir la place occupée par la question des sexes dans la conception, le fonctionnement et l'impact de ces rapports et à élaborer les grandes lignes de nouvelles stratégies de développement dans les Caraïbes et d'une autre politique des Etats-Unis à l'égard de la région (7). A cet effet, le projet a été délibérément conçu dans une optique féministe et a été articulé en conséquence pour inclure :

- (i) une analyse féministe de la crise dans les Caraïbes et de ses répercussions sociales ;
- (ii) une analyse des nouveaux mouvements sociaux dans les Caraïbes et des conceptions du développement qui s'en dégagent ;
- (iii) une évaluation de la politique des Etats-Unis à l'égard de la région ;
- (iv) la promotion d'une nouvelle stratégie de développement fondée sur l'autosuffisance et un développement démocratique ; et
- (v) l'élaboration d'une autre politique des Etats-Unis à l'égard de la région.

On donnait donc beaucoup d'importance aux données macro-économiques et aux données secondaires sur les femmes dans la région. Aucune enquête sur le terrain n'a été réalisée.

Le projet a été conçu comme un effort collectif, chacun devant présenter une communication qui ferait partie d'un ouvrage dont la structure et la présentation ont été déterminées au cours d'une série de réunions. La première version de l'ouvrage a été présentée pour observations à un comité consultatif et a été ensuite révisée en vue d'être publiée (PACCA, 1989). On projette de réaliser une série de matériels d'éducation populaire qui pourraient être utilisés par les ONG et d'autres groupes de développement, tant dans les Caraïbes qu'aux Etats-Unis.

La genèse de l'ouvrage réside dans la crise économique qu'ont connue les Caraïbes dans les années 80. Née de la récession qui a frappé les économies industrielles avancées suivie de l'effondrement des mécanismes institutionnalisés d'accumulation de capital tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, la crise a pris trois aspects : crise de la balance des paiements, crise des finances publiques et crise de l'endettement. Conséquence de ces crises, on a assisté à un recul de l'investissement étranger et à une augmentation sans précédent du chômage. Les gouvernements des pays des Caraïbes ont réagi en adoptant des programmes d'ajustement structurel qui prévoyaient des mesures de stabilisation destinées à réduire le déficit de la balance des paiements et de diversification des exportations pour relancer la croissance économique. Les auteurs du projet font valoir qu'en mettant largement l'accent sur le commerce, les programmes sont passés à côté du problème structurel fondamental des économies des Caraïbes, à savoir la structure de la production et la répartition des avoirs. En outre, on ne s'est pas soucié des répercussions qu'ils pourraient avoir - et qu'ils ont eues - sur la majorité de la population et notamment sur les groupes les plus vulnérables, au premier plan les femmes.

A partir de données de la Jamaïque et de la République dominicaine, l'étude a montré qu'à la suite de la crise économique et des mesures d'ajustement structurel, le taux de chômage des femmes dans les Caraïbes a augmenté et leur salaire a baissé. Des réductions dans la fourniture de services sociaux par l'Etat se sont traduites par une hausse du coût de la reproduction sociale. La diminution des dépenses publiques a également entraîné une compression des effectifs dans la fonction publique qui a toujours employé beaucoup de femmes. Ainsi, les femmes se sont vu privées d'une de leurs principales sources de revenus.

Parce que ce sont elles qui sont principalement chargées de s'occuper des enfants, des malades et des personnes âgées, les femmes, en particulier les femmes pauvres, ont eu à subir le contrecoup de la crise économique. En réponse aux mesures d'austérité prises pour surmonter la crise, elles ont mis au point un certain nombre de stratégies de survie. Par exemple, elles ont accepté de travailler dans des zones industrielles produisant pour l'exportation (EPZ), en dépit de l'absence de représentation syndicale et des conditions de travail pénibles. On les trouve en plus grand nombre dans les emplois du secteur parallèle et le travail contractuel à domicile. Elles ont également décidé d'avoir plus d'enfants pour bénéficier de l'assistance sociale au titre de femmes au foyer avec enfants et d'éventuels revenus supplémentaires pour le ménage. Elles ont modifié leur mode de consommation et d'alimentation et celui de leurs enfants malgré l'augmentation de la malnutrition qui en est résulté chez les enfants et les femmes enceintes. Elles ont émigré en nombre de plus en plus important, notamment vers les Etats-Unis et le Canada, en vue de chercher du travail et de toucher un salaire qu'elles puissent envoyer aux personnes à leur charge restées au pays.

Les auteurs du projet recommandent un activisme plus percutant dans les groupements féminins et une collaboration plus étroite entre les ONG, les collectivités locales et le pouvoir politique, afin qu'il soit possible de mettre en oeuvre un autre développement qui soit fondé sur l'autodétermination, la participation, l'autosuffisance, le régionalisme et l'équité et qui puisse être durable.

L'élément qui concernait les Etats-Unis portait sur la conception du programme intitulé l'"Initiative du Bassin des Caraïbes" (CBI) et sur son impact sur la région. Les auteurs du projet ont fait valoir que ce programme, mis en oeuvre dans le cadre d'une politique économique axée sur le capital plutôt que sur la main-d'oeuvre et d'accords bilatéraux plutôt que multilatéraux, avait aggravé la crise économique qui frappait la région et exacerbé

les tensions sociales. Ils soutenaient que la politique des Etats-Unis avait servi jusque-là à intégrer plus étroitement les Caraïbes au marché américain, à améliorer la balance commerciale des Etats-Unis et à augmenter les profits de leurs multinationales et de leurs investissements. Ces résultats avaient été obtenus au détriment des pauvres de la région, d'où une misère accrue et une instabilité sociale.

Selon les auteurs du projet, il fallait, pour appliquer une autre politique, prendre conscience des liens inextricables existant entre le niveau de vie des Américains et celui des habitants des Caraïbes et reconnaître qu'un développement durable des Caraïbes, fondé sur la participation, sert les intérêts des deux régions. Une telle politique doit chercher à :

- (i) privilégier l'allègement de la dette et l'augmentation des contingents de sucre ;
- (ii) élaborer une politique commerciale qui ne soit pas centrée sur le sucre et vise à favoriser le développement des Caraïbes ;
- (iii) formuler une politique de migration qui ait pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail dans la région ;
- (iv) assurer une aide au développement qui corresponde davantage aux aspirations régionales ; et
- (v) réduire la présence militaire des Etats-Unis dans la région et faire des Caraïbes une zone de paix.

Ce projet est particulièrement pertinent pour la présente étude parce qu'il illustre l'importance que les facteurs intervenant sur la scène géopolitique internationale présentent pour le problème au niveau microsocial de pauvreté des femmes dans la région.

(iv) Enseignements

Les trois projets que l'on vient de décrire apportent des éléments utiles à la connaissance générale que l'on a de la question de la femme et du développement. Dans la perspective qui est celle de la présente étude, plusieurs enseignements méritent d'être soulignés.

1. La somme de données et de résultats de recherches sur les femmes des Caraïbes que l'on possède offre une base suffisamment solide pour qu'on élabore des politiques, des plans et des programmes destinés à améliorer leur condition. Les planificateurs ne peuvent plus prétendre que l'absence de données ou l'insuffisance des renseignements fait obstacle à la formulation de politiques et de plans visant à intégrer les femmes au développement.
2. Les données disponibles montrent clairement le rôle central des femmes dans les sociétés des Caraïbes, la mesure dans laquelle elles participent aux plans et projets de développement, en retirent des avantages ou bien en sont exclues, de même que la nature et l'importance des conséquences qu'ont pour elles les événements qui se produisent sur la scène internationale. Les planificateurs ne peuvent plus prétendre qu'hommes et femmes bénéficient au même degré du développement.
3. Les femmes des Caraïbes sont parfaitement capables d'évaluer leurs conditions de vie, de décrire les facteurs qui conditionnent leur situation, d'exprimer leurs besoins et de proposer des solutions. Les planificateurs doivent les écouter.

4. En dépit des conventions sociales qui relèguent au second plan les questions intéressant les femmes, il y a des hommes, des spécialistes, dans les ministères et les organismes gouvernementaux qui sont disposés à écouter les vues des femmes, à participer aux projets de développement les concernant et à repenser les méthodes traditionnelles de développement. Les planificateurs doivent accroître et généraliser cette capacité d'écoute dans leurs services.
5. Les recherches ont fait ressortir la nécessité de considérer les problèmes des femmes selon une approche intégrée qui privilégie leur participation, qu'il s'agisse d'aborder le développement sous l'angle de l'élaboration d'une politique, de la planification, de l'exécution d'un projet ou de la recherche. Dans chacun de ces domaines, les spécialistes doivent être prêts à mettre leurs conceptions théoriques et leur expérience pratique au service d'un effort collectif axé sur le développement.
6. A l'échelon national, la planification concernant les femmes doit tenir compte non seulement des questions et des indicateurs au niveau macro-économique mais également de facteurs micro-économiques, dont beaucoup ne sont pas quantifiables, mais qui sont essentiels pour comprendre la condition des femmes et élaborer des plans réalistes en vue de les aider.
7. Pour mettre au point des indicateurs qui permettent de comprendre la situation des femmes, il faut savoir appliquer avec imagination des procédures statistiques normalisées aux sources de données tant traditionnelles que non traditionnelles.
8. Il existe de nombreux réseaux entre chercheurs, de même qu'entre chercheurs et praticiens. C'est une structure sur laquelle ils doivent continuer de s'appuyer, tout comme doivent le faire les planificateurs s'ils veulent que leurs plans puissent combler le fossé qui existe entre le niveau macro-économique et le niveau micro-économique.

## II. QU'EST-CE QUE L'INVISIBILITE DES FEMMES ?

Cet aperçu des trois études régionales met en relief certains des principaux éléments à prendre en considération lors de l'élaboration de plans et de projets, que les femmes y soient ou non directement associées. Chacun des projets examinés montre bien que ni les femmes ni leurs difficultés ou leurs préoccupations ne sont homogènes. Elles se différencient physiquement par l'âge, culturellement par l'appartenance ethnique, socialement par l'appartenance de classe, le statut professionnel et la structure du foyer, pour ne citer que quelques éléments d'appréciation. Les difficultés et les préoccupations des femmes dans chacun de ces groupes et de ces sous-groupes sont aussi de nature et d'intensité différentes, encore que l'on puisse affirmer que toutes les femmes des Caraïbes souffrent d'un double assujettissement dû à leur sexe et à la dépendance économique (appauvrissement) de la région. L'identification des différents groupes de femmes et de leurs problèmes généraux et particuliers apparaît dès lors comme la première chose à faire lorsqu'on veut établir les indicateurs appropriés.

Le souci de disposer d'indicateurs de la situation des femmes provient essentiellement du problème que pose l'invisibilité de leurs contributions au développement. Cette invisibilité se manifeste de plusieurs manières dans la région de la CARICOM. L'insuffisance des dispositions concernant les femmes dans les plans de développement nationaux en est une, comme le montrent les

deux plans que nous examinerons plus loin. L'absence de toute mention des femmes ou la rareté de telles mentions dans les principaux documents de politique régionale en est une autre. Ainsi, au bout de 16 ans d'existence, la Banque de développement des Caraïbes (BDC) évoque les femmes pour la première fois en 1986 dans le rapport annuel de son président (Demas, 1986). Dans son influent rapport sur les perspectives de développement de la région, la CARICOM ne fait qu'une allusion passagère aux femmes à propos du chômage et ne parle pas du tout d'elles dans la section consacrée aux mesures à prendre pour favoriser la mise en valeur des ressources humaines (Bourne, 1988). L'invisibilité, sous une autre forme encore, apparaît dans le peu de cas que l'on fait des connaissances des femmes dans la conception et la mise en oeuvre des projets de développement - le projet "Jamaica IDRP-II", dont il a été question plus haut, en est un exemple -, ainsi que dans la conception actuelle des systèmes officiels de statistiques qui rassemblent des données par sexe, mais sans toujours les différencier, les tabuler ou même les publier ; aucune collecte de données qualitatives n'est organisée pour compléter les chiffres quantitatifs dont on dispose ; l'approche traditionnelle de la collecte des données demeure de rigueur bien qu'elle ne permette pas d'exprimer la réalité de la vie des femmes ou de fournir les repères nécessaires pour concevoir des programmes répondant à leurs besoins (CARICOM, 1986).

Face à ces exemples divers d'une invisibilité dont, soit dit en passant, les Caraïbes n'ont pas l'exclusivité, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer et proposer l'élaboration d'indicateurs appropriés qui permettraient de mesurer la situation des femmes (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), 1983 a, b et c, 1984 a et b, 1987 ; UNESCO, 1981). Cependant, bien que l'invisibilité des femmes soit une réalité généralement reconnue et acceptée, son identification, dans un sens, demeure encore relativement vague.

Parmi les premiers écrits consacrés au rôle des femmes dans le développement qui ont abordé la question de leur invisibilité, beaucoup portaient essentiellement sur l'invisibilité statistique de l'activité économique des femmes, qui sont très nombreuses à travailler soit dans le secteur informel, soit dans des entreprises familiales où elles ne sont pas rémunérées. L'identification des plus pauvres de ces groupes "invisibles" s'est accompagnée de celle de leurs besoins. L'accroissement de l'activité économique des femmes est alors apparu comme une nécessité universelle, l'accès à la terre, au crédit et à des technologies appropriées étant considéré comme le besoin spécifique des femmes rurales (8). Le logement, les transports, les garderies d'enfants et la formation technique ont été identifiés comme les domaines où les besoins des femmes vivant en ville avec de faibles revenus étaient les plus grands. Les différences de niveau de participation et d'accès aux services existants sont apparues comme les indices d'un "fossé" séparant les hommes des femmes, qu'il fallait combler au moyen d'initiatives de développement spécifiques visant à accroître la visibilité des femmes.

La Décennie des Nations Unies pour les femmes a progressivement amené à reconnaître les multiples facettes des activités des femmes, dont beaucoup sont nécessaires mais "non économiques". Le lien entre production et reproduction étant devenu plus évident, on en est graduellement arrivé à comprendre qu'il fallait tenir compte non seulement des facteurs affectant les femmes qui étaient ou voulaient être économiquement actives, mais aussi des groupes de femmes qui étaient particulièrement vulnérables en raison de difficultés "non économiques" tenant spécifiquement à leur situation personnelle.

Jusqu'aux "Stratégies prospectives d'action", on peut dire que la tendance avait été d'axer les efforts de recherche et de développement sur la visibilité accrue de groupes fonctionnant aux marges de l'économie mais

apportant néanmoins une contribution économique non négligeable à la vie du foyer et de la communauté. Or, dans les "Stratégies prospectives d'action", il était expressément recommandé ce qui suit :

"Avant d'entreprendre d'améliorer la condition de ces femmes, il faudrait recenser leurs besoins, et donc rassembler des données et utiliser des indicateurs économiques par sexe, sensibles à l'extrême pauvreté et à l'oppression." (ONU, 1985 b, par. 282).

Cette recommandation suppose une définition plus large des femmes "silencieuses" ou "invisibles" que celle qui repose exclusivement sur leurs activités économiques, un examen plus approfondi de la question de la visibilité et de l'invisibilité et l'établissement d'une distinction entre les femmes et leurs problèmes, les unes et les autres pouvant inclure des éléments de visibilité et d'invisibilité. Dans le reste de cette étude, nous nous efforcerons de fournir un cadre propice à une approche de cet ordre (9).

Le cadre d'analyse que nous établissons ici pose comme hypothèse que, traditionnellement, la société des Caraïbes valorise moins les femmes et leur rôle que les hommes. Elle valorise moins aussi la fonction de reproduction, essentiellement assurée par les femmes, que le travail productif rémunéré, essentiellement dû aux hommes. Une seconde série d'hypothèses s'articule autour du fait que le travail des femmes comprend des activités économiques et non économiques qui sont généralement minimisées quand elles ne sont pas passées sous silence dans la littérature régionale consacrée au développement. Les femmes, leurs activités, leurs difficultés et leurs préoccupations demeurent donc en grande partie invisibles aux yeux des décideurs, des planificateurs et, souvent, aux yeux des femmes elles-mêmes. Troisièmement, le cadre proposé pose que l'invisibilité des femmes découle directement d'une idéologie des sexes qui adhère à une division hiérarchique et asymétrique du travail favorable aux hommes, laquelle se manifeste de diverses manières et dans différentes sphères d'activité.

Toutes ces hypothèses ont permis d'identifier cinq types de visibilité qui sont interdépendants et fonctionnent à trois niveaux distincts, dont chacun donne accès à un niveau supérieur. Le passage d'un niveau inférieur à un niveau supérieur n'est pas nécessairement unilinéaire mais le mouvement représente le passage du stade où il y a reconnaissance de l'existence d'un désavantage lié au sexe à celui où l'on prend des mesures pour réduire ou supprimer ce désavantage. Une représentation schématique en est donnée à la figure II.1.

Le premier niveau, niveau de base, comporte deux types de visibilité. La visibilité conceptuelle représente la perception par des observateurs extérieurs du désavantage d'un sexe. Celui-ci ressort de l'idéologie dominante dans une société pour ce qui est des rôles des sexes, du degré d'élaboration de cette idéologie et de la façon dont elle fonctionne. La visibilité subjective exprime la reconnaissance par les individus eux-mêmes de la mesure dans laquelle la domination d'un sexe par l'autre contribue à la formation de leur attitude, de leur comportement et de leur situation matérielle et affective. La différence entre les deux types de visibilité est essentiellement de perception. Il arrive que les perceptions du chercheur et du sujet de sa recherche coïncident, mais elles diffèrent souvent dans plusieurs dimensions, dont celles du diagnostic du problème et des solutions prescrites.

Le deuxième niveau de représentation est celui de la visibilité théorique et statistique rendue possible par la production et l'analyse de données quantitatives et qualitatives. Ce niveau de visibilité procède directement de la visibilité conceptuelle du niveau 1. Il permet d'identifier des tendances et des schémas de domination d'un sexe par l'autre et explique les mécanismes

qui la perpétuent. Ce niveau est celui où l'on commence à comprendre le fonctionnement du système des sexes et la nature des mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour minimiser les éléments de désavantage.

Le troisième et dernier niveau se compose de deux types de visibilité : socio-économique/politique et domestique. La première résulte d'une augmentation des éléments de pouvoir dont disposent les désavantagés, de la suppression des obstacles politiques et juridiques au progrès et de l'application de politiques sociales visant à créer un environnement où un sexe ne domine pas l'autre. Ce type de visibilité découle directement d'une action extérieure au foyer. La visibilité domestique repose sur une action au niveau de l'individu et du foyer et se traduit par une modification des rapports entre les sexes qui entraîne une répartition plus égalitaire des rôles entre l'homme et la femme. Elle procède directement du conceptuel et du subjectif et indirectement du théorique et du statistique.

Au-delà de la question générale de l'identification de différents types et niveaux de visibilité, se pose celle de la distinction entre la visibilité des femmes (ou des groupes de femmes) et la visibilité de leurs problèmes. D'après les données dont on dispose, il semble que certains groupes de femmes, notamment celles qui se livrent au petit commerce, sont facilement identifiables à l'aide des statistiques classiques mais qu'en l'absence de micro-recherches, leurs problèmes, leurs préoccupations et leurs besoins demeurent invisibles. De fait, le groupe peut avoir acquis un certain degré de visibilité statistique (niveau 2), mais faute d'identification et d'articulation de leurs problèmes, et de mécanismes permettant de les résoudre, il n'a guère de chances de passer au troisième niveau. Un autre exemple nous est fourni par le cas des femmes indigentes. Leurs problèmes peuvent être extrêmement visibles - soit que l'on voit ces femmes dans la rue, soit que leur misère fasse l'objet de chroniques de société, autrement dit il y a visibilité conceptuelle du premier niveau. Mais en l'absence d'identification numérique et de classement en catégories au moyen d'un recensement ou d'une enquête spéciale, elles demeurent "invisibles" et n'ont que très peu de chances de passer au deuxième niveau de visibilité et au-delà.

Isoler ces formes de la visibilité devient dès lors un préalable important de l'utilisation fonctionnelle du cadre d'analyse. La première étape du processus a consisté à grouper les femmes par catégories sociales (structure du foyer, âge, statut socio-économique, groupe ethnique, situation de famille, groupement organisé) et économiques (groupe professionnel, groupe extérieur au marché du travail). Dans ces catégories, on a sélectionné les groupes qui, d'après les données de recherche disponibles et ce qu'on savait sur place, avaient des difficultés spécifiques. Cette liste restreinte a alors été organisée en une matrice à quatre cellules en fonction de la visibilité ou de l'invisibilité des femmes ou de leurs problèmes. Les critères adoptés pour chaque cellule étaient les suivants :

- |                   |   |
|-------------------|---|
| Femmes visibles   | - groupe clairement identifié dans les systèmes statistiques existants ;  |
|                   | - groupe visuellement identifiable.   |
| Femmes invisibles | - groupe non identifiable dans les systèmes statistiques, ou identifié comme une petite fraction de la population ; |
|                   | - groupe qui n'est généralement pas apparent.   |



- Problèmes visibles - problèmes formulés et discutés en public ; existence de données de recherche ;
- les effets du problème sont clairement observables.
- Problèmes invisibles - problèmes dont on sait peu de chose ou dont on n'a guère entendu parler ;
- les effets du problème ne sont pas faciles à discerner.

L'application de ce cadre conceptuel aux informations fournies par les recherches menées à différents niveaux produit la classification présentée au tableau II.1. Il en ressort que si la recherche a fourni des informations précieuses sur les femmes des Caraïbes en tant que groupe, on ne sait en fait pas grande chose d'un large éventail de sous-groupes, que la discussion porte sur la participation à la vie économique, le statut social ou les groupes marginalisés.

Bien entendu, les groupes ainsi formés ne sont pas mutuellement exclusifs. Il peut y avoir double comptage ; par exemple, une femme de l'élite peut également figurer dans la catégorie des groupes ethniques minoritaires - ce qui complique encore le problème de l'invisibilité. Il peut y avoir des contradictions : par exemple, il peut être facile d'identifier des prostituées dans la zone qu'elles fréquentent et donc de les considérer comme "visibles", mais cela ne saurait masquer l'"invisibilité" de leurs besoins, qui sont rarement clairement formulés. Les différences établies en fonction de critères tels que la maternité, les alliances de classes, la participation au secteur formel ou au secteur informel ne sont pas incorporées au modèle. Il ne s'agit pas de nier l'existence ou l'importance de ces différences, mais simplement de tenir compte du fait que, tout en modifiant le degré de visibilité ou d'invisibilité à l'intérieur de groupes déterminés, elles n'affectent pas réellement la classification des grands groupes. Ainsi, le groupe des "femmes handicapées" peut être statistiquement décomposé en fonction du statut économique. Mais, sauf si l'on dispose d'informations précises clarifiant les problèmes de chacun des sous-groupes, le groupe dans sa totalité peut encore être considéré comme "invisible". L'important est ici que les sous-groupes sont reliés par des besoins communs identifiables parce qu'ils appartiennent à la même catégorie générale. Mais l'appartenance des femmes à différents sous-groupes sociaux et économiques fait aussi apparaître une autre série de besoins, qui sont propres à ces sous-groupes. Cette structure de besoins à la fois combinés et différenciés est une source particulière de difficultés pour des planificateurs qui ont pris l'habitude de considérer les femmes comme un groupe homogène.

#### Catégorie I : femmes visibles, problèmes visibles

En ce qui concerne les groupes classés dans la catégorie I, il existe des études à caractère général sur les problèmes du chômage et de la production industrielle dans lesquelles des informations peuvent être glanées sur les femmes. Des travaux importants ont été menés à bien ces dernières années sur les autres groupes. Dans la perspective de la classification adoptée, ces groupes de femmes et leurs problèmes peuvent être considérés comme globalement visibles. Ils ont franchi les niveaux 1 et 2 de visibilité et acquis, dans une certaine mesure, une visibilité socio-économique/politique du niveau 3 ; nous ne disposons toutefois pas de données permettant de déterminer leur degré de visibilité domestique. Pour autant, il ne serait pas forcément juste de dire qu'il n'y a plus lieu d'en tenir compte dans l'effort de planification.

## Catégorie II : femmes visibles, problèmes invisibles

Les groupes de la catégorie II sont aisément identifiables à l'aide des données produites par les recensements et les enquêtes, mais on ne sait pas grand chose des problèmes spécifiques qui sont les leurs et, d'une manière générale, on peut dire qu'au niveau national les planificateurs n'en tiennent guère compte. Prenons, par exemple, le cas des employés de maison. Traditionnellement, les femmes des Caraïbes sont nombreuses à exercer ce genre d'activité. A la Barbade, par exemple, les chiffres des recensements indiquent que le nombre de domestiques oscillait entre 9.000 et 12.000 dans la deuxième moitié du XIXe siècle, qu'il est passé à 14.000 en 1921 et qu'en 1980, il était retombé au même niveau qu'au milieu du XIXe siècle, soit environ 9.000. Ces chiffres représentent de 17 à 25 % de l'ensemble de la population féminine active. Pourtant, historiens, sociologues et économistes ne s'y sont guère intéressés (Higman, 1983, p. 117).

Trois études de la question ont été faites récemment sous des angles différents et il en ressort que malgré les problèmes inhérents à une activité qui ne correspond pas nécessairement à un choix économique, les emplois domestiques jouent un rôle capital dans les sociétés caraïbes.

La plus ancienne de ces études a été effectuée à la Trinité en 1975 et portait sur les conditions de travail d'un échantillon d'employés de maison (Mohammed, 1986). L'étude montrait que les salaires et autres conditions de travail étaient fixés par accord personnel entre l'employeur et l'employé. Il n'y avait ni salaire minimal, ni assurance-maladie, ni congé de maternité, ni pension de vieillesse ou d'invalidité. Les relations étaient caractérisées de part et d'autre par "un fort élément de méfiance". L'étude identifiait quatre grands besoins :

- (i) un changement d'attitude à l'égard du travail ménager et des tâches effectuées par les employés de maison ;
- (ii) la fixation d'un salaire minimal tenant compte des exigences de l'emploi et du coût de la vie ;
- (iii) la création de garderies d'enfants peu coûteuses ;
- (iv) la nécessité pour les domestiques de s'organiser en syndicats.

Ces besoins tenaient à deux raisons : les ouvrières et les femmes exerçant une profession libérale dépendaient de plus en plus des employés de maison, et la nécessité de travailler pour de nombreuses femmes de la classe ouvrière (Mohammed, 1986).

L'étude de Higman fait l'historique de la croissance et du déclin des emplois domestiques à la Jamaïque en l'espace de deux siècles, de 1750 à 1970 (Higman, op. cit.). L'auteur lie les fluctuations de la main-d'oeuvre dans ce secteur aux changements intervenus dans l'économie jamaïcaine et dans le statut social des classes employant des domestiques. Il conclut que si ce secteur d'activité reste important, la situation socio-économique des domestiques n'a cessé de se détériorer depuis le milieu du XIXe siècle.

L'étude d'Anderson s'attache à décrire la nature du lien, indispensable, qui unit en Jamaïque les gens de maison à leurs employeurs et rapporte ce lien aux rôles des sexes dans la famille qu'il est censé préserver. Selon Anderson, c'est pour leur forte charge émotionnelle que les emplois domestiques se différencient des autres types d'activité rémunératrice, et c'est aussi elle qui complique la tâche du chercheur. Il est dans l'intérêt des deux parties, nous dit Anderson, d'entretenir des rapports qui tendent vers l'accommodement mutuel et où les signes de conflit ne sont guère apparents. D'une part, la

proportion traditionnellement très élevée de femmes dans la population active fait que les Jamaïcaines des classes moyennes sont obligées de déléguer une part accrue de leurs responsabilités ménagères. D'autre part, le service domestique est la forme d'emploi la plus facilement accessible aux femmes dont le niveau d'instruction et les qualifications professionnelles sont limités. Les deux parties ont donc mutuellement avantage à chercher à établir et à maintenir une relation viable et de longue durée. La relation qui dégénère en exploitation est en général de courte durée ; celle qui dure sert les intérêts distincts du serviteur et du servi. Anderson conclut que, considérées dans leur ensemble, les convictions et les pratiques dont font état les personnes interrogées dans son étude forment "une idéologie cohérente du service domestique qui sert à perpétuer un système structuré de rapports entre les classes et entre les sexes" (Anderson, 1989, p. 16/17).

De fait, pour de nombreuses femmes, le service domestique représente beaucoup plus qu'en emploi. Il est l'accomplissement dans la société d'une importante fonction nourricière qui va bien au-delà de ce qu'indiquent les chiffres de l'emploi. Pourtant, les employés de maison, en tant que groupes, n'apparaissent pas dans les plans de développement de la région, même si une législation en leur faveur a été promulguée dans certains pays. Ainsi, il existe à la Barbade un "Domestic Employers (Hours of Duty) Act", qui réglemente les heures de travail des domestiques, mais ne fixe pas de salaire minimal. Les employés de maison bénéficient en outre des lois adoptées en matière d'assurances sociales ("National Insurance Security Act"), de congés payés ("Holiday with Pay Act") et d'indemnités de cessation de service ("Severance Pay Act"). Ces lois, tout comme des mesures analogues adoptées dans d'autres pays, visent à fournir une certaine protection aux employés de maison. Mais en l'absence de toute représentation syndicale et de programmes visant à accroître leurs qualifications, ils restent les seuls à pouvoir influencer sur leurs conditions de travail.

On peut donc dire que les femmes classées dans la catégorie II de notre cadre de référence progressent vers le niveau 2 - visibilité théorique et statistique. Si on en connaît généralement le nombre, les informations précises sur leurs problèmes, leurs préoccupations et leurs besoins restent rares. Rien ou presque rien n'a été fait pour elles au plan politique.

### Catégorie III : femmes invisibles, problèmes visibles

Les femmes de la catégorie III illustrent un aspect particulièrement poignant de l'invisibilité. Elles sont soit relativement peu nombreuses soit impossibles à identifier bien que leur existence soit connue. Les problèmes qui sont les leurs sont cependant constamment discutés, encore qu'ils ne le soient du point de vue des femmes que dans le cas des victimes de violences physiques. Dans deux autres cas d'espèce, ceux des femmes handicapées et des femmes âgées, les renseignements dont on dispose ont servi de base à des programmes et projets incorporés dans les plans nationaux de développement. Ainsi, par exemple, le dernier en date des plans de développement de la Barbade prévoit, pour ce qui est de la santé, une action orientée vers 11 grands domaines, et notamment :

- la mise en place de programmes et de services plus nombreux à l'intention des handicapés ;
- la mise en oeuvre d'un énergique programme à base communautaire en faveur des personnes âgées.

Aucun détail n'a été fourni quant au premier de ces projets, mais en ce qui concerne les personnes âgées, il a été proposé :

- d'améliorer l'hôpital gériatrique existant ;
- de créer un service de gériatrie dans les principaux hôpitaux publics ;
- d'ouvrir des centres d'accueil pour personnes âgées capables de se déplacer ;
- de mettre en place dans les communautés des équipes d'agents sanitaires pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles.

Selon la même approche globale, le ministre de l'emploi, des relations du travail, de la mise en valeur des ressources communautaires et de l'environnement propose de :

- développer l'aide à domicile et le logement pour les personnes âgées ;
- mettre plus largement à profit les installations existantes afin de créer des centres d'accueil diurnes pour les personnes âgées.

On est tenté de dire que dans ce pays, les installations et les centres d'accueil mis en place garantissent au moins que l'on réponde aux besoins physiques des femmes et des hommes âgés. Mais une étude récente de la population âgée de la Barbade semble indiquer que si des progrès notables ont bien eu lieu en vue de répondre aux besoins "tangibles", il reste encore beaucoup à faire. De nombreux domaines subsistent où les moyens mis en place sont insuffisants et les besoins non satisfaits, et où la population n'est pas informée des services existants. Quant à la question des besoins non tangibles, elle n'a pas encore été abordée (Brathwaite, 1985 et 1986). A cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas d'analyse séparée des problèmes spécifiques des personnes âgées (10). Plus de 60 % de l'échantillon étudié dans cette enquête étaient des femmes, mais leur condition physique, la nature et l'étendue de leurs difficultés, la connaissance qu'elles ont et l'usage qu'elles font des services existants n'ont fait l'objet d'aucune analyse (Nurse, 1986). Aux fins du présent cadre d'analyse, les femmes âgées considérées du point de vue de leurs problèmes spécifiques demeurent donc invisibles.

En ce qui concerne le groupe des femmes victimes de violences physiques, la situation est beaucoup plus floue quant aux chiffres mais, lentement, des informations à ce sujet commencent à nous parvenir. Une étude récente demandée par le bureau des affaires concernant les femmes de la Barbade a révélé qu'entre 1977 et 1985, 50 cas de viol et 26 cas d'attentats à la pudeur ont été déclarés en moyenne chaque année (Jordan, 1986). Il s'agissait de délits majeurs relevant des tribunaux qui ont fait l'objet d'une procédure sommaire. Les chiffres donnés ne tenaient pas compte des délits mineurs, soit qu'ils n'aient pas donné lieu à des poursuites, soit qu'ils n'aient pas été jugés devant un jury. En 1985, 192 plaintes ont été déposées à la suite de violences physiques de caractère non sexuel dont 156 (soit 81 %) avaient été commises par des hommes contre des femmes. Dans 82 cas, les femmes avaient été battues sans qu'il en soit résulté de blessures autres que légères, et le délit a été considéré comme "mineur". Il n'existe aucune indication du nombre de cas de mauvais traitements qui ne sont pas portés à la connaissance de la police.

La conclusion paraît être que le nombre relativement faible de délits passibles de poursuites dont connaissent les tribunaux masque un nombre beaucoup plus élevé de délits mineurs dont la justice n'est pas saisie ou qui ne sont pas déclarés. Il masque aussi les terribles séquelles psychologiques que ces incidents laissent chez les femmes et l'incapacité dans laquelle se

trouvent la police et les tribunaux de fournir les services d'appui nécessaires. Selon une étude de la violence domestique chez les Indiens du Guyana :

"En cas de violence entre mari et femme, il faut en arriver au point où la femme est blessée gravement ou mortellement pour que l'attitude de la police cesse d'être discriminatoire à son égard."  
(Shiw Parsad, 1988)

L'auteur de l'étude conclut que les tribunaux s'avérant de peu de secours et le soutien des amis et des parents inefficaces

"... beaucoup d'épouses maltraitées sont maintenues prisonnières de préjugés culturels, religieux, économiques et idéologiques qui font d'elles des citoyennes de seconde zone."  
(Shiw Parsad, op. cit.)

Dans le contexte où nous nous plaçons ici, ces femmes demeurent en fait invisibles, mais des études comme celles que nous venons de citer font peu à peu apparaître leurs problèmes.

Par rapport à notre cadre d'analyse, on peut dire que les femmes de la catégorie III ont dépassé le niveau 2 et progressent lentement vers le niveau 3 - celui de la visibilité socio-économique/politique - grâce aux mesures qui commencent à être prises pour leur venir en aide. Mais à dire vrai, nous ne savons pas grand chose de ces femmes, à part leur nombre.

#### Catégorie IV : femmes invisibles, problèmes invisibles

Ce groupe rassemble les femmes au sujet desquelles nous en savons le moins, qu'il s'agisse de leur nombre ou des problèmes qu'elles rencontrent. Ces femmes peuvent être considérées, par rapport aux autres groupes, comme celles dont l'"invisibilité" est la plus nette. Car, bien qu'on sache qu'elles existent, les données les concernant sont soit schématiques (cas des femmes syndiquées) soit inexistantes (cas des femmes de l'élite). Cependant, même pour ce groupe, l'information commence à nous parvenir.

Dans le Projet femmes des Caraïbes (WICP), on a utilisé la catégorie "production familiale" pour identifier les femmes qui vendent de temps à autre les produits d'une activité agricole ou artisanale à laquelle elles se livrent en complément de leurs tâches ménagères. De 6 à 11 % des femmes de l'échantillon exerçaient une activité de ce type. Elles vivaient principalement en milieu rural et se tournaient vers la vente lorsqu'elles pouvaient trouver de l'argent pour acheter les matières premières nécessaires et des débouchés pour leur produit. Cette activité était un moyen de meubler leurs loisirs, dont elles n'attendaient guère qu'elle fût permanente ou réellement profitable.

A Antigua, une femme de 63 ans, répondant à l'enquête du WICP, se souvient des objets artisanaux qu'elle fabriquait de temps à autre avec des graines - technique qu'elle avait apprise de sa mère.

"Il fallait bien que je fasse quelque chose pour que la vie soit plus facile, vous comprenez. Je ne pouvais pas rester assise les bras croisés toute la journée."

Avec ses enfants, elle allait faire provision de graines sur les arbres dans la campagne ; elle les faisait bouillir, les teignait et les enfilait pour en faire des bijoux, des ceintures, des napperons et autres menus objets qu'elle vendait aux touristes, la saison venue. Mais l'Etat a fait couper les arbres, labourer les terres pour un projet agricole, et maintenant il faut acheter les graines. La perte d'une source de matière première gratuite, des coûts de

substitution élevés et la baisse des ventes due à la concurrence d'autres formes d'artisanat l'ont obligée à renoncer à cette activité, la privant de son unique source de revenu. L'âge venant, sa vue a baissé, réduisant encore sa capacité de gagner quelque argent de la seule manière qu'elle connaisse. Elle est à l'heure actuelle entièrement dépendante de sa fille, qui l'aidait autrefois à confectionner les objets en graines mais qui à présent coud des vêtements vendus aux touristes. Elle cultive des légumes pour la consommation familiale et vend ses éventuels excédents aux voisins. A l'occasion, elle confectionne encore quelques objets avec les graines qui lui restent, parce que, dit-elle :

"On arrive parfois à les vendre, même si ce n'est pas au même prix, rien que pour dire qu'on s'en est débarrassé."

Les femmes comme celle-là ne peuvent être identifiées qu'à travers une enquête. Elles n'apparaissent pas dans les statistiques officielles comme travailleuses, elles font face seules aux difficultés de leur commerce et n'ont que très peu de chances d'être associées à un projet ou à un programme visant à améliorer leur situation. Elles sont encore "plus" invisibles si, comme dans le cas que nous venons d'évoquer, elles sont âgées.

Prenons un groupe plus organisé, celui des femmes syndiquées. Ce devrait être un groupe des plus visibles si l'on considère le rôle de premier plan que jouent les syndicats dans la vie économique des pays de la région depuis les années 30. Or, ce groupe est totalement invisible puisqu'on ne connaît pas le nombre des femmes syndiquées, bien que les femmes aient dès le début participé au mouvement syndical. Au niveau des instances dirigeantes, elles sont minoritaires (une contre trois) et n'ont donc pu faire grand-chose pour que les questions intéressant les femmes soient prises en considération dans l'approche syndicale classique de la politique de la main-d'oeuvre (Bolles, 1988 ; Gloudon, 1986). Par ailleurs, on sait peu de chose des problèmes auxquels elles sont confrontées du fait qu'elles ont entrepris de pénétrer et de demeurer dans un domaine traditionnellement considéré comme masculin. Ces femmes et leurs problèmes restent donc invisibles.

Les femmes de la catégorie IV sont bloquées au niveau de visibilité le plus bas, le niveau 1 - visibilité conceptuelle. Nul ne connaît leur nombre ou leurs problèmes et nul ne les protège. Les groupes qui appartiennent à cette catégorie peuvent être réellement tenus pour invisibles.

La conclusion à tirer de cette analyse est que si l'on dispose d'informations de caractère général sur les femmes des Caraïbes, on ne sait généralement pas grand chose des groupes spécifiques qu'elles forment. Si l'on se réfère au modèle proposé, la plupart des groupes n'ont pas progressé au-delà du premier niveau de visibilité. Quant aux quelques groupes au sujet desquels des informations existent, on peut dire qu'ils ont atteint un certain degré de visibilité statistique. Cependant, faute de planification et de politique les concernant, ils ont été dans l'incapacité de progresser nettement au-delà du deuxième niveau de visibilité.

### III. LES CHEMINS DE LA VISIBILITE

Si l'on veut que les femmes puissent créer pour elles-mêmes les conditions d'une vie meilleure et plus épanouie, des efforts spécifiques doivent être faits pour changer leur "invisibilité" en une authentique visibilité. Qui plus est, cette visibilité ne doit pas rester purement statistique - niveau 2 du modèle, elle doit atteindre le troisième niveau, qui est le plus élevé. Cela suppose l'élaboration et l'application de stratégies précises reflétant réellement la façon dont les femmes se perçoivent elles-mêmes, fixent leurs buts personnels, répartissent leurs priorités et négocient l'action. Le troisième enseignement du chapitre consacré aux recherches récentes s'applique ici

pleinement. Les femmes des Caraïbes peuvent se livrer, et se livrent, à un processus permanent d'évaluation de leur situation et de mise au point de leur action. Le tableau III.1 indique l'éventail des stratégies qui ont été et sont appliquées pour atteindre le niveau de visibilité le plus élevé. Ces stratégies sont liées à différents types et différents niveaux de visibilité au moyen d'une série d'objectifs perçus ou déclarés. Il s'ensuit évidemment que l'acquisition d'un niveau donné de visibilité repose sur une combinaison de stratégies qui font une part prépondérante à l'information et aux réseaux.

Cinq études de cas servent à mettre en lumière diverses stratégies possibles pour passer de l'invisibilité à différents niveaux de visibilité ainsi que l'effet que ce passage a ou n'a pas eu sur l'approche de la planification du développement national en ce qui concerne les femmes. Dans la première étude de cas, la recherche est le vecteur de l'acquisition de la visibilité conceptuelle et de la progression vers la visibilité statistique. Les illustrations sont extraites de diverses études portant sur les femmes dans l'agriculture. La deuxième étude de cas illustre la façon dont la recherche suivie d'une action collective de celles qui en ont fait l'objet aide à renforcer la visibilité aux premier et deuxième niveaux et à amorcer le mouvement vers la visibilité socio-économique et politique. Les exemples proviennent d'une étude de la CEPALC sur les commerçantes. Dans la troisième étude de cas c'est un programme d'action en concertation qui permet d'atteindre le troisième niveau de visibilité. L'exemple fourni est celui d'un projet mis en oeuvre par l'Unité sur les femmes et le développement (WAND) à Rose Hall, village de Saint-Vincent. La quatrième étude de cas repose sur l'expérience d'un collectif de théâtre regroupant des femmes afin d'illustrer comment l'art dramatique peut servir à intensifier le niveau 1 de visibilité et permettre de passer directement au niveau 3. La cinquième et dernière étude montre comment la formation de réseaux régionaux peut constituer une stratégie pour acquérir chacun des différents niveaux de visibilité. L'expérience des directrices des Bureaux des affaires concernant les femmes de la région en est l'illustration.

#### 1.(i) La stratégie de la recherche : les femmes dans l'agriculture

Cette stratégie a été employée par des groupes extérieurs au groupe qui a fait l'objet de la recherche (CAFRA, 1988 ; FAO, 1988 ; Knudson et Yates, 1981 ; Springer, 1983). Les données proviennent de sources primaires et secondaires. Les planificateurs peuvent participer ou non à la recherche, mais un gros effort est fait pour en diffuser les résultats le plus largement possible. Les différentes études portent sur un pays ou une culture déterminés, et constituent toutes ensemble une mine d'informations pour le planificateur.

Les données statistiques dont on dispose sur l'emploi dans l'agriculture indiquent une diminution sensible et régulière, en chiffres absolus et relatifs, de la population active qui travaille dans ce secteur. Elle s'explique en grande partie par le rôle de moins en moins important que l'agriculture joue dans la région, comme l'attestent la diminution de la part de l'agriculture dans le PIB des pays, la baisse des niveaux de production, la proportion déclinante de terres arables cultivées, la baisse des recettes d'exportation provenant de l'agriculture et l'augmentation concomitante de la facture au titre des denrées alimentaires importées. Chacun de ces facteurs est plus ou moins manifeste selon les pays.

Selon le recensement de 1980, la proportion de la population active de la région travaillant dans l'agriculture oscillait entre 6 et 37 % (tableau III.2), dont de 2 à 37 % de femmes. De 1 à 22 % de la population active féminine est employée dans l'agriculture. Pris ensemble, ces indicateurs donnent à penser que peu de femmes sont employées dans l'agriculture. Or, un simple coup d'oeil dans n'importe quel pays des Caraïbes révèle que bon nombre de femmes sont occupées à des travaux agricoles très divers, parfois

dans de vastes domaines du type plantation où elles sont principalement employées comme ouvrières agricoles (Springer, op. cit.) - plantations de canne à sucre et de cacao, cocoteraies et rizières - et leur travail est alors identifiable et mesurable. Cependant, une part considérable de l'activité agricole des femmes est concentrée sur la petite production paysanne, parfois de caractère primaire mais le plus souvent secondaire par rapport à l'activité principale de la femme, de son partenaire ou des deux (Knudson et Yates, op. cit. ; CAFRA, op. cit.). Cette production est essentiellement destinée à la consommation du ménage, les excédents étant si possible vendus sur le marché local. Comme ce type d'activité productrice est considéré comme un prolongement des activités familiales traditionnelles, elle n'apparaît généralement pas dans les statistiques nationales. Ainsi, il ressort d'une étude micro-économique menée à Sainte-Lucie que près de la moitié des femmes des zones rurales ont une activité agricole importante alors que, d'après le recensement, 19 % des femmes seulement sont employées dans l'agriculture. Un troisième domaine d'activité est la commercialisation des produits agricoles (y compris ceux de la pêche), où les femmes sont très nombreuses mais qui n'apparaît pas dans les statistiques (11). Deux autres groupes de femmes travaillent dans le secteur agricole, les agents techniques sur le terrain et les spécialistes, qui sont en général des employées du Ministère de l'agriculture. Elles sont très peu nombreuses mais il n'existe pratiquement aucune donnée quant à leur existence et à leur travail.

Les informations fournies par des études récentes donnent peu à peu une idée plus précise de la vie des femmes rurales employées dans l'agriculture ainsi que de leurs espoirs, leurs aspirations et leurs besoins. Voici trois cas personnels qui illustrent quelques-unes des conclusions de ces études.

(a) Une petite cultivatrice

Linda, 43 ans, sujet de l'enquête du WICP à Saint-Vincent, est une cultivatrice qui travaille à son compte depuis 1965. Les débuts de Linda dans l'agriculture remontent à l'époque où, petite fille, elle aidait ses parents à cultiver leur potager et à en vendre les produits à la ville. Elle s'est aussi familiarisée avec les sols et les plantes pendant les cours de sciences naturelles à l'école primaire. Peu après son mariage, son mari étant parti aux Etats-Unis comme ouvrier agricole sous contrat, elle s'est mise à cultiver la terre à son compte pour assurer sa subsistance et celle de ses enfants. Au retour de son mari, ils ont acheté une génisse et ont organisé leur vie autour de l'élevage, pratiqué par son mari, et du jardinage, qui est son domaine.

Elle cultive des racines comestibles et des légumes sur un terrain d'une superficie d'environ trois quarts d'hectare dont elle dispose en vertu d'un accord de métayage ; en contrepartie, son mari soigne le bétail du propriétaire. Celui-ci reçoit une fraction des produits de la terre et le reste est vendu. La récolte est faite le vendredi et transportée à dos d'âne jusqu'à la maison pour y être triée et emballée. Le samedi, Linda va à la ville en autobus pour y vendre ses produits aux femmes du marché.

Le travail de la terre est fait moyennant un accord d'entraide : un ami de son mari vient lui prêter main forte pendant une journée, à charge de revanche. Tous les autres travaux agricoles sont faits par Linda, qui se sert d'une houe et d'un coutelas et va tous les jours à sa terre qui se trouve dans la montagne à une heure et demie de marche de la maison (données WICP).

(b) Ouvrière dans une plantation

Didi est une femme de 67 ans, descendante de travailleurs venus sous contrat des Indes orientales, qui a commencé à travailler dans les champs de canne de la Trinité et Tobago à l'âge de 10 ans. Didi, qui a débuté comme sarcluse, la plus ingrate et la moins bien payée des tâches confiées aux



femmes, a gravi les échelons jusqu'à devenir coupeuse de canne, travail qui est en général fait par les hommes. Son mari travaille aussi dans les plantations de cannes à sucre. Ils ont dix enfants, dont deux sont nés dans un champ de cannes. Didi, qui est imaginative et économe, s'est employée à améliorer les conditions d'existence de la famille, transformant leur maison de terre en une spacieuse demeure abondamment meublée et équipée.

Didi ne sait ni lire ni écrire mais elle a été responsable syndicale et a énergiquement défendu les droits des travailleurs de la canne. Elle a été le principal instigateur d'une grève mémorable en 1973, puis d'une autre en 1975. Elle a beaucoup fait pour que les femmes de l'industrie sucrière du pays obtiennent des prestations maternité. Didi a fermement refusé à plusieurs reprises le poste de contremaître afin de conserver sa liberté d'action syndicale (Haniff, 1988).

### (c) Une marchande

Miss Tiny est une marchande jamaïcaine qui a passé toute sa vie active dans le commerce (12). Née en 1935, elle a commencé à travailler quand elle était enfant : sa mère, elle-même marchande rurale, la chargeait de surveiller ses produits. Après la naissance de son premier enfant, elle alla s'établir à Kingston. Elle avait alors 16 ans et devint marchande ambulante, vendant quelques produits agricoles qu'elle achetait aux paysans. Cela dura cinq ans, au cours desquels elle eut deux enfants d'un homme et quatre d'un autre. Elle s'installa avec ce dernier et tenta de gérer un magasin d'alimentation, expérience qui fut de courte durée.

Miss Tiny devint alors marchande de poisson, qu'elle achetait en petites quantités lorsque les grands bateaux de pêche accostaient à Kingston. Comme les affaires étaient bonnes, elle se mit à acheter le poisson en plus grandes quantités et finit par comprendre qu'il serait plus économique de l'acheter directement aux pêcheurs locaux. Pour ce faire, il lui fallait partir le soir, attendre le retour des bateaux en dormant sur la plage, faire ses achats et rentrer assez tôt le matin pour pouvoir vendre au marché. Miss Tiny acheta un congélateur et un fourgon que son fils apprit à conduire.

Son commerce de poisson prospérait et Miss Tiny fut en mesure d'acheter et de meubler sa propre maison en ayant recours à une association informelle de crédit mutuel ("throwing partners"). Mais en 1980, le fourgon fut volé et le commerce de Miss Tiny s'effondra. Elle se reconvertit sur le champ dans le commerce international grâce aux bons offices d'une de ses amies. Ses voyages l'amènent principalement au Panama, où elle vend des articles qui y sont rares mais que l'on trouve à la Jamaïque ; les devises qu'elle gagne lui permettent d'acheter des articles panaméens qu'elle revend à la Jamaïque (Haniff, 1988).

Ces trois histoires illustrent très superficiellement les multiples facettes de la vie des femmes des Caraïbes employées dans l'agriculture. Les détails que fournissent d'autres études permettent de brosser un tableau que l'on peut résumer comme suit :

Caractéristiques démographiques : L'âge moyen de ces femmes est de plus de 40 ans ; leur bagage scolaire est en général mince - il ne va jamais au-delà du primaire - voire inexistant ; elles sont mariées ou vivent en concubinage, plusieurs d'entre elles se déclarant chef de famille malgré la présence sous leur toit d'un partenaire ; elles ont en moyenne de quatre à sept enfants ; la maison abrite souvent deux ou trois générations, dont tous les membres participent à l'un ou l'autre des travaux agricoles.

Le travail agricole : Elles sont invariablement venues à l'agriculture faute de connaissances ou de formation dans un autre domaine et parce qu'elles ont été élevées dans une communauté d'agriculteurs. Les journées de travail sont longues et réparties entre les travaux ménagers, les soins aux enfants, les déplacements (en général à pied) entre leur domicile et leurs terres ou le domaine qui les emploie, le travail de la terre, et souvent la vente de la récolte. Certaines ont en outre une production artisanale, ou élèvent du bétail et cultivent un potager qui leur procurent quelques revenus supplémentaires. Une étude a montré que 13 des 16 heures de veille d'une fermière sont consacrées au travail (Odie-Ali, 1986).

Connaissances en matière d'agriculture : Elles les tiennent en général de leurs parents, de leur partenaire et d'autres agriculteurs, soit de bouche à oreille, soit par observation. Les agents de vulgarisation agricole ne figurent pas parmi leurs principales sources d'information - on considère qu'ils sont peu dignes de foi, incapables de faire ce qu'on attend d'eux ou inutiles - une fermière a qualifié leur aide de "stérile". Certaines femmes reconnaissent cependant que les agents de vulgarisation leur ont fourni une aide précieuse.

Le pouvoir de décision : Les femmes prennent une part importante aux décisions qui sont prises sur l'exploitation. Elles décident seules du choix des cultures et du bétail, des améliorations à apporter à l'exploitation, des méthodes de commercialisation et de la main-d'oeuvre à engager. Les décisions concernant le crédit, l'agrandissement de l'exploitation et la protection des cultures sont prises en commun avec leur partenaire. Les femmes décident seules de l'utilisation de l'argent qu'elles ont gagné en vendant leurs produits. Cet argent sert invariablement à "faire tourner" la maison et à parer aux urgences. Les économies placées dans des associations informelles de crédit servent aux achats immobiliers et mobiliers.

Accès à la terre : Bien que rien dans la jurisprudence des Caraïbes n'interdise à la femme de posséder la terre, celle-ci est traditionnellement la propriété ou la responsabilité des hommes. Lorsque les femmes accèdent à la propriété foncière, c'est généralement en héritage de leur père ou de leur mari. Il arrive qu'elles acquièrent des terres directement en les achetant, mais le cas est moins fréquent. L'accès à la terre est en outre possible au moyen de baux et de locations, et par l'occupation illicite, toutes formules qui s'accompagnent d'une grande insécurité pour l'exploitant. Dans les petits pays en particulier, la superficie moyenne des parcelles cultivées par des femmes est de moins de un hectare et demi, soit la valeur inférieure de la fourchette de 1 à 5 acres (un demi hectare à deux hectares et demi) utilisée dans les statistiques officielles (Knudson et Yates, op. cit. ; CAFRA, op. cit.).

Les difficultés : Les principales difficultés citées par les agricultrices sont liées à l'accès aux fournitures (engrais, pesticides, herbicides, etc.) et au crédit, au transport vers les marchés et à l'appropriation illégale de terres. Les ouvrières agricoles salariées ont avant tout besoin que les syndicats défendent leurs intérêts. Quant aux femmes qui vendent des denrées agricoles, ce sont le transport et la commercialisation de ces denrées qui sont leurs principales sources de préoccupation.

La stratégie employée dans la recherche a permis d'identifier la nature, l'ampleur et la qualité de la contribution des femmes au secteur agricole, de quantifier leurs difficultés et de formuler des propositions pour y remédier. Dans plusieurs cas, les planificateurs et les décideurs ont travaillé avec les chercheurs à l'interprétation des données, à l'élaboration des recommandations et à la diffusion des résultats. Il est cependant très rare que cet effort ait débouché sur l'adoption de mesures axées spécifiquement sur les femmes travaillant dans le secteur agricole. Un commentateur a même été amené à

conclure que "dans plusieurs pays des Caraïbes, les politiques et les programmes de développement agricole et rural continuent à ne pas faire de différence entre les sexes et semblent ne pas avoir été influencés par les nombreuses données dont on dispose à présent sur les femmes dans ce secteur" (Ellis, FAO, 1988, p. 43).

Dans le contexte du modèle, on peut dire que la stratégie de recherche a propulsé les femmes des Caraïbes qui travaillent dans l'agriculture vers la visibilité théorique et statistique, soit celle du deuxième niveau.

#### 1.(ii) La stratégie de recherche et de mobilisation : les marchandes

Un des effets visibles de la récente crise économique a été l'augmentation du nombre des femmes travaillant dans le secteur économique informel (Rivera, 1989 ; LeFranc, 1989). C'est en partie le résultat d'une initiative des femmes elles-mêmes, en partie celui d'un effort accru des pouvoirs publics pour encourager le petit commerce et en partie le fruit de l'activité de certaines ONG, soutenues financièrement par des donateurs, qui s'efforcent d'aider la petite entreprise en offrant une formation et du crédit.

Les femmes des Caraïbes participent aux activités du secteur informel depuis le début de l'histoire de la région. Initialement très nombreuses dans les services domestiques et le commerce des denrées alimentaires produites sur place, elles n'avaient pas ou pratiquement pas d'éducation et venaient soit d'une ferme soit d'un milieu d'ouvriers urbains non qualifiés. Aujourd'hui, la gamme, la nature et l'organisation de leurs activités ne sont plus les mêmes. Bien qu'en déclin, les services domestiques occupent encore une place importante ; il existe d'autres catégories de services dans lesquelles les femmes sont employées, par exemple les petites entreprises dirigées par des femmes ; et l'activité commerciale s'est étendue à la vente de denrées alimentaires dans la rue et de produits manufacturés, dont certains sont achetés au cours de voyages dans les pays voisins. Dans certains pays, des marchandes exportent des produits locaux et importent des produits de première nécessité. Ainsi, des marchandes guyaniennes vendent dans des pays voisins des bijoux en or, des vêtements et de la vannerie fabriqués dans leur pays et achètent des produits alimentaires, des médicaments et des fournitures scolaires pour les revendre au Guyana. Des marchandes de la Grenade et de Saint-Vincent apportent des fruits, des légumes et des crustacés à la Trinité et reviennent avec de la quincaillerie, du bois d'oeuvre, des matériaux de construction et des appareils ménagers. Le volume et la nature de ces échanges sont déterminés par les pénuries dans le pays d'importation et les bénéfices de change qui peuvent être réalisés à l'occasion des transactions. Dans certains pays, il n'y a pas de réciprocité de l'échange. Par exemple, les marchandes "porte-valises" ("suitcase traders") de la Trinité et de la Barbade achètent à l'étranger des biens de consommation qu'elles revendent chez elles.

Aux marchandes traditionnelles s'ajoutent aujourd'hui des hommes et des femmes plus jeunes, qui ont souvent fait des études secondaires et travaillé comme employés de bureau ou comme cadres subalternes. Leur nombre a considérablement augmenté dans les années 70 en raison de la contraction de l'emploi, des restrictions imposées par les pouvoirs publics sur les importations de biens de consommation et, dans le cas de la Jamaïque, de plusieurs dévaluations de la monnaie locale.

Une étude récente des marchandes des Caraïbes a permis d'identifier quatre aspects critiques :

1. Lorsque les femmes sont prédominantes dans le secteur informel, leur commerce porte généralement (a) sur la confection et autres marchandises légères, ce qu'on appelle familièrement le "commerce des valises" et (b) sur les produits agricoles frais.

2. Les données, en particulier les données fiables de nature à permettre une analyse sérieuse de la situation des femmes participant à l'activité de ce secteur, sont pratiquement inexistantes ou inaccessibles.
3. Les données fiables relatives aux marchandes spécialisées dans le commerce dit "interinsulaire", qui voyagent dans la région pour y vendre des denrées agricoles, sont plus accessibles que celles qui concernent le "commerce des valises".
4. L'activité "interinsulaire" se heurte à l'heure actuelle à de graves difficultés. Si aucune mesure n'est prise pour y remédier, elle risque de disparaître, ce qui pourrait entraîner :
  - (a) la perte d'un service vital pour l'approvisionnement de la région en denrées alimentaires ;
  - (b) la perte de leur revenu pour un groupe important de femmes de la sous-région qui subviennent seules aux besoins de leur famille (CEPALC, 1988).

Les éléments d'information qui suivent sont tirés d'une étude de la CEPALC.

(a) Les marchandes de produits agricoles frais - Caraïbes orientales

"Ramona, femme de Sainte-Lucie âgée de 39 ans, fait du commerce à la Barbade depuis deux ans. Elle a cinq enfants et vit avec son concubin. Elle a pour bagage scolaire quatre années d'instruction primaire. Elle cultive des bananiers sur une terre qu'elle loue à Sainte-Lucie et dit qu'elle s'est lancée dans le commerce parce qu'elle ne trouvait pas d'emploi. Elle est marchande d'ananas, de mandarines, d'oranges, de plantain et de noix de coco. Pendant que le bateau (le MV Stella S) est en cale sèche, elle achète des cacahuètes à la Barbade afin de les revendre. Elle se rend à la Barbade tous les quatre ou cinq mois. Elle y passe environ quatre semaines (jamais moins), mais il lui arrive d'y séjourner jusqu'à sept semaines. Ramona déclare qu'elle ne ferait pas de bénéfices si elle faisait ses allers et retours chaque fois que le bateau effectue une traversée.

Lorsqu'elle est à la Barbade, elle habite chez son frère qui reçoit lui-même une assistance de leur mère, qui vit à Sainte-Lucie. Ramona apporte de la nourriture. Elle ne paie pas son logement."

"Veda, de Saint-Vincent, est une grosse marchande. Elle a 36 ans, est divorcée et mère de sept enfants. Elle a quitté l'école à 17 ans après trois ans d'études secondaires. Depuis neuf ans, elle vend des mangues, du plantain, des noix de coco, des oranges, des pamplemousses, des mandarines et, occasionnellement, de la noix muscade et des racines de manioc. Elle se rend souvent à la Barbade par avion, tandis que ses marchandises y sont transportées par bateau. Elle y demeure en général trois jours, en compagnie de son ami barbadien qui est le père de son dernier enfant. Elle entrepose ses marchandises dans la maison de son ami."

Ce rapide portrait d'une petite marchande (Ramona) et d'une grosse commerçante (Veda) ne donnent qu'une petite idée de l'effort considérable que suppose pareil négoce, notamment sur le plan de l'organisation, dans les Caraïbes orientales. On estime à environ 1.300 le nombre de ces commerçants qui opèrent à partir des cinq territoires des Caraïbes orientales. La majorité d'entre eux sont des femmes originaires de régions rurales, dont l'âge moyen dépasse 35 ans et qui ont au minimum une éducation primaire. Pour la plupart, elles vivent avec un partenaire masculin et ont plusieurs enfants (en général de cinq à dix). Ces marchands achètent, et souvent cultivent eux-mêmes leurs

produits agricoles dans leur territoire d'origine et vont ensuite les vendre dans les territoires voisins. Certains y achètent aussi des articles à revendre chez eux ; la plupart se bornent à faire des achats pour eux-mêmes.

La totalité du processus de production ou d'achat, de conditionnement, de transport, de commercialisation, y compris le voyage de retour, est organisée et surveillée par chaque marchand (figure III.1). Celui-ci est donc fortement tributaire de la création et du maintien d'un large réseau de contacts, hommes et femmes, qui fournissent des informations et des services à chaque stade. L'examen des activités que ce processus suppose fait apparaître qu'elles entraînent une énorme charge de travail - 10 heures par jour en moyenne pendant une durée allant de quelques jours à deux mois. La longueur du cycle est fonction de la distance qui sépare les territoires où le commerçant opère et le nombre de territoires où il se rend au cours d'un même voyage. Il semble que les bénéfices soient faibles et que dans la majorité des cas les pertes financières amènent l'intéressé à renoncer à ce métier. Cependant,

"les commerçants gardent la réputation de gens qui gagnent beaucoup d'argent et n'ont donc pas besoin d'assistance organisée." (CEPALC, op. cit., p. 81).

Il semble qu'en réalité, les réussites soient peu nombreuses.

Les efforts qu'ont déployés les commerçants de plusieurs territoires pour s'organiser en associations sont particulièrement intéressants. L'association qui a le mieux réussi, et d'ailleurs la seule qui fonctionne actuellement, est celle des colporteurs dominicains, qui a été créée en 1981 pour promouvoir les intérêts des colporteurs en leur fournissant une assistance technique et financière. Jusqu'ici, l'association a mis en route un projet de formation aux principes du calcul des coûts et des prix et lancé un projet pilote d'achats collectifs et de services après-récolte. Elle offre des services d'assurances et de crédit permettant à ses membres d'obtenir des prêts à court terme (60 jours) d'un montant de 300 dollars. Elle a lancé un programme de relations publiques suivant une approche multimédias qui s'appuie sur la radio, le journal et un bulletin d'information. Si heureuses que soient ces initiatives, le rapport de la CEPALC contient une mise en garde : en tentant d'améliorer les pratiques commerciales des marchands pour leur permettre d'entrer dans le secteur commercial formel et d'y être compétitifs, on risque de nuire aux marchandes qui sont en général moins en mesure de se faire une place dans le secteur formel.

L'étude identifie comme suit les besoins de ces femmes :

1. Il faut que soit reconnue l'importance vitale du service qu'assurent les marchandes et leur commerce. Les marchandes sont les principales exportatrices de denrées agricoles dans le commerce intracaraïbes. L'activité commerciale offre à un grand nombre de femmes la possibilité d'enrichir leurs connaissances et d'acquérir le sens des affaires.
2. Les conditions de travail des commerçantes sont déplorables : leurs journées sont longues, elles sont exposées aux intempéries, leurs produits ne sont pas protégés, elles risquent d'être attaquées, etc.
3. La situation des marchandes ne cesse de se dégrader du fait de la contraction du marché dans les pays importateurs de denrées alimentaires et du durcissement de la concurrence dans le secteur des exportations agricoles.
4. Des règlements commerciaux nationaux et régionaux de plus en plus restrictifs réduisent la capacité d'adaptation des marchandes à un milieu commercial hostile.

5. En l'absence de stimulants et d'un soutien des pouvoirs publics pour assainir le secteur commercial, les commerçantes disparaîtront.

(b) Les marchandes internationales

Jusqu'au milieu des années 70, les marchandes vendaient essentiellement des produits agricoles, et elles n'étaient qu'une poignée à se spécialiser dans le commerce d'articles non comestibles de fabrication locale. Les difficultés économiques nationales, avec leur cortège de mesures de restriction des importations et de durcissement du contrôle des changes, ont entraîné des pénuries de produits de consommation de première nécessité et l'ouverture de nouveaux débouchés. La Jamaïque et le Guyana sont les deux pays dans lesquels les marchandes ont tiré parti de cette situation. Les Jamaïcaines allaient à la Grande Caïman, en Haïti, à Curaçao, au Panama et aux Etats-Unis (essentiellement Miami) (Taylor, 1986, 1988). Leur commerce portait sur les produits alimentaires, les vêtements, les chaussures et les appareils électriques qu'elles vendaient à Kingston sur le marché principal, le long de la grande rue commerçante du centre de la ville et dans des baraques de fortune installées dans les centres commerciaux. Ces étalages à même le sol ("Bend down" plazas) sont devenus l'endroit où se procurer des denrées rares introduites dans le pays par des "importateurs commerciaux informels" (ICI), ainsi qu'on devait les nommer par la suite. En 1987, le fisc recensait 3.084 ICI qui étaient inscrits au registre du commerce, dont 60 % étaient établis dans la zone métropolitaine de Kingston. Parmi ces derniers, il y avait 90 % de femmes. Ces chiffres ne concernent que les commerçants inscrits, et ne rendent pas compte des femmes, dont on ne connaît pas le nombre, qui apportent de chez elles de petites quantités de marchandises (les marchandes "porte-valises").

Les données recueillies par enquête permettent d'établir un profil de l'ICI jamaïcaine type (LeFranc, op. cit.). Elle a environ 33 ans, et mère de deux enfants et s'est lancée dans le commerce de sa propre initiative parce qu'elle était sans emploi et que la famille avait besoin d'un revenu d'appoint. Elle a monté son commerce avec ses propres économies et s'y livre depuis environ cinq ans. Elle a fait quelques années d'études secondaires et a occupé un emploi non manuel avant de se lancer dans le commerce. Elle gagne environ 1.000 dollars jamaïcains (182 dollars des Etats-Unis) par semaine, dont elle réinvestit la plus grande partie dans son commerce. Son approche du commerce est des plus individualistes et ne fait pas ou presque pas appel au soutien ou à la participation des autres membres de la famille. Ses pratiques commerciales sont très conservatrices - elle vend surtout au détail, se fournit dans un seul pays, se limite à un seul point de vente où elle écoule des produits bien précis en quantité limitée. Il s'ensuit que, comme l'écrit LeFranc, "stabilité et sécurité l'emportent facilement sur le goût du risque et l'appétit de bénéfices", ce qui réduit considérablement les possibilités d'accumulation de capital. Il n'en demeure pas moins que les marchandes semblent vivre d'une manière qui donne à penser qu'elles disposent de sommes considérables, même si cet argent n'est pas nécessairement le signe d'une richesse réelle. Mais faute de toute trace écrite de leurs revenus et de leurs dépenses, on ne peut rien affirmer de certain quant au caractère lucratif de ce type d'entreprise.

Au début des années 80, le gouvernement a tenté de réglementer les activités des marchands en mettant sur pied un programme visant à vider les rues des vendeurs installés sur les trottoirs. Certains furent victimes de brutalités, et leurs marchandises furent endommagées ou confisquées par la police. Les marchands des rues entreprirent alors de créer des associations pour protéger leurs intérêts. La United Vendors Association devint finalement l'organisation regroupant tous les ICI. Elle fournit à ses membres une gamme de services tels que conseils, cautionnements, un fonds de développement et une aide pour obtenir de petits prêts commerciaux. Son action a contribué à la création de deux nouveaux passages couverts où les marchands se sont

installés, à la mise en place d'un système permettant de les identifier, à la fondation de quatre antennes de l'Association en dehors de la zone métropolitaine de Kingston et à la création d'un fonds d'épargne visant à organiser une entreprise coopérative.

Une étude met en relief deux aspects importants du commerce qui ont des incidences au plan de la politique (Taylor, 1988). Le premier tient à l'attitude ambivalente des pouvoirs publics. D'une part, ils s'efforcent de restreindre les activités des commerçants au moyen de mesures de réglementation ; d'autre part, ils font diverses concessions parce qu'ils ont conscience du service fourni. Le second est lié à la nécessité de renforcer les associations, avec l'aide d'ONG plutôt qu'avec celle du gouvernement.

Cette étude de cas montre comment la stratégie de recherche peut servir à consolider le premier niveau de visibilité et, dans une certaine mesure, le deuxième. Mais pour établir fermement cette position et commencer à évoluer vers le troisième niveau, il faut mener une action collective, dans l'intérêt des groupes eux-mêmes. La constitution d'un réseau de relations personnelles permet au marchand d'opérer. Un réseau d'associations lui permet de travailler avec un peu plus d'efficacité. Mais si le gouvernement ne fournit pas l'infrastructure et d'autres formes de soutien, il sera extrêmement difficile aux commerçantes d'atteindre le troisième niveau de visibilité.

#### 1.(iii) La stratégie de l'action en concertation : les villageoises

Rose Hall est une petite communauté villageoise de 1.500 habitants située dans une région rurale du nord de Saint-Vincent. Comme celles qui vivent dans des communautés analogues aux Caraïbes ou ailleurs, les femmes de Rose Hall sont confrontées aux multiples problèmes de la pauvreté. Faibles revenus, installations rares et insuffisantes, familles nombreuses, maigres gains de l'activité économique principale - l'agriculture - marginalisation par rapport à l'axe dynamique de développement que représente Saint-Vincent. La liste est longue. Mais les femmes de Rose Hall ont aussi beaucoup d'allant, une idée précise de ce qu'elles veulent pour leurs familles et leur communauté et un puissant désir de donner corps à cette vision.

Conscient de leur potentiel, la WAND a lancé en 1980 un projet pilote visant à intégrer les femmes de Rose Hall au développement rural. Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

1. Elaborer et expérimenter une méthodologie fondée sur la participation qui permette d'intégrer plus pleinement les femmes au processus de développement rural.
2. Développer chez les femmes rurales l'estime de soi, la confiance en soi et la capacité d'assumer des responsabilités et de prendre des décisions dans leur communauté.
3. Fournir sur la question de la relation entre les femmes et le développement des informations de nature à influencer les politiques des gouvernements de la région (Ellis, 1986, (b)).

Pendant la durée du projet, les femmes et les hommes de Rose Hall ont élaboré un ensemble d'activités fondées sur leur propre évaluation de leurs besoins, leur propre ordre des priorités, des projets, des programmes et des procédures d'évaluation qu'ils avaient eux-mêmes conçus. Tout le processus reposait sur un dialogue permanent entre un groupe de travail communautaire, mis en place pour administrer le projet, et l'ensemble de la communauté.

Dans la phase liminaire du projet, la WAND a organisé un séminaire de formation d'une durée de trois semaines consacré à l'approche concertée de l'évaluation des besoins de la communauté et de la planification et de l'évaluation des programmes. Y participaient des femmes de la communauté, les membres du groupe de travail, des agents de vulgarisation envoyés par divers ministères et les représentants d'ONG travaillant dans la région. Outre qu'ils ont été mis au courant de certains concepts et techniques, les participants ont pris conscience des aptitudes et des capacités qu'ils possédaient et ont appris comment en tirer parti au mieux dans leur intérêt et dans celui de la communauté tout entière. Ce processus de découverte de soi et de collaboration a été le principal outil utilisé pour réaliser les objectifs du projet.

Au titre du projet pilote, les habitants de Rose Hall ont identifié un certain nombre d'activités auxquelles ils ont ensuite pris part, notamment les suivantes :

(a) Recherche

Pour tenir compte de la nécessité de disposer d'informations de nature à orienter l'action sociale, une grande importance a été accordée à des travaux de recherche qui ont été identifiés, conçus et menés par des membres de la communauté. Plusieurs sortes d'enquêtes ont été menées suivant cette démarche. Une enquête de base a été effectuée auprès des ménages pour établir le profil de la communauté. Des études spécifiques visant à développer l'esprit communautaire ont été entreprises, par exemple une enquête sur l'histoire orale auprès des personnes âgées, qui a permis de retracer l'histoire de Rose Hall. Des enquêtes de base étaient le préalable de tout programme d'action ; par exemple, une enquête sur les niveaux d'alphabétisation des adultes de la communauté a précédé la mise en place d'un programme d'éducation des adultes ; avant de construire une école maternelle, on a fait une enquête sur l'importance numérique, les caractéristiques et les besoins de la population âgée de moins de cinq ans. La recherche, effectuée par une équipe dans la communauté tout entière, est en général "simple, directe, précise et courte" (Ellis, 1986 (c), p. 146).

La diffusion des résultats des recherches s'appuie, elle aussi, sur l'approche participative. La méthode préférée consiste à présenter les résultats au cours d'une réunion rassemblant toute la communauté, en utilisant des techniques empruntées aux arts créatifs. La présentation est suivie d'une discussion générale qui aboutit à des décisions concernant l'action à mener. Cette discussion ouverte est un autre aspect de l'évaluation permanente par la communauté tout entière qui est au coeur du processus d'ensemble.

(b) Formation

A l'issue de l'atelier inaugural qui était organisé par la WAND, les membres de la communauté ont pris en mains la planification et la conduite d'ateliers dont ils jugeaient qu'ils étaient d'une importance critique pour la communauté. Comme lors du premier atelier, il s'agissait d'enseigner à chacun comment prendre conscience de ses propres compétences et les mettre au service de la collectivité. Des thèmes très divers ont ainsi été abordés, dont l'épanouissement personnel, les relations interpersonnelles, les techniques de résolution des problèmes, la planification de programmes, l'élaboration de projets, la rédaction de propositions, l'évaluation et la gestion d'une petite entreprise (Ellis, 1986 (b)). En outre, des classes d'instruction ont été organisées dans des domaines liés à des activités rémunératrices, tels que la couture, la préparation et la conservation des aliments, la tenue des livres et les façons culturelles.



Comme dans le cas de la recherche, ce sont les membres de la communauté qui déterminent le type, le contenu, la forme, le calendrier et l'orientation des programmes et des classes de formation. Ils s'appuient sur leurs propres capacités et ne font que rarement appel à des compétences extérieures à la communauté.

(c) Programmes d'action

Armée de la confiance que leur avaient donné les résultats de la recherche ainsi que du savoir-faire acquis grâce à la formation, la communauté a pu passer à la planification et à la mise en oeuvre d'un large éventail de projets d'intérêt commun, notamment les suivants :

- création d'activités génératrices de revenus, comme la fabrication de friandises, la confection d'uniformes pour les écoliers, les scouts et les guides ;
- construction d'une école maternelle ;
- constitution d'un groupement d'agriculteurs qui achète les semences et les engrais en gros, noue des contacts avec les services du ministère de l'agriculture, organise des visites dans d'autres zones agricoles de l'île, etc. ;
- création d'un centre artisanal pour les filles ;
- mise en place d'un programme d'éducation des adultes offrant des cours d'alphabétisation, des services de vulgarisation agricole et une formation aux techniques d'aménagement du foyer ;
- revitalisation d'une antenne du Conseil national.

Ces activités auxquelles participent les hommes et les femmes sont coordonnées par le Groupe de travail communautaire, composé au trois quarts de femmes. Les femmes sont donc à la fois les actrices et les bénéficiaires d'un processus de développement dont elles ont elles-mêmes la maîtrise.

(d) Mobilisation de la communauté

Le Groupe de travail communautaire était responsable de la mise en oeuvre du projet et reste responsable des activités collectives, bien que le projet pilote ait pris fin, mais il n'a jamais agi seul. Il a toujours eu conscience de la nécessité d'assurer la participation active des membres de la communauté à tous les aspects de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation. Des discussions informelles se poursuivent en permanence avec des particuliers et avec des groupes. C'est dans le cadre des réunions formelles de la communauté que les décisions sont prises. Ce processus continu qui génère la confiance en soi permet à la communauté de défendre elle-même ses intérêts au niveau qui lui paraît nécessaire. Elle s'est ainsi adressée à des responsables de la politique et de la planification nationales et à des organisations non gouvernementales de même qu'à des organismes régionaux et à des donateurs internationaux. Grâce à ces contacts, le niveau de l'aide que Rose Hall a reçue pour ses nombreux projets est remarquablement élevé.

(e) Conclusion

Du fait de la cohésion interne de la communauté de Rose Hall et de son ouverture au changement, le recours à la concertation s'est avéré particulièrement opportun. Il a permis à Rose Hall de mettre au point une technique d'action collective visant à répondre à des besoins de développement définis

par la communauté elle-même. Il lui a aussi permis d'intéresser à ses problèmes les planificateurs et les décideurs dont les plans de développement avaient si peu d'impact sur la vie du village.

Toute la gamme des stratégies utilisées à Rose Hall a eu pour effet de clarifier les questions liées au sexisme et, en sensibilisant les membres de la communauté aux effets inhibiteurs du déséquilibre entre les sexes, de les amener à y remédier. Il en a résulté une large diffusion de l'information sur la situation et les besoins des femmes de la communauté et donc une visibilité des niveaux 1 et 2. Grâce à ses initiatives, Rose Hall paraît bien parti pour atteindre le niveau 3.

1.(iv) La stratégie de théâtre populaire :  
le SISTREN, un collectif de femmes

Le SISTREN, un collectif théâtral de femmes jamaïcaines, a été fondé en 1977 en tant que groupe de théâtre amateur fonctionnant à temps partiel. Il se composait alors de 13 femmes recrutées au titre du Programme spécial pour l'emploi (Special Employment Programme) mis en place par le gouvernement de Michael Manley (1972-1980) pour tenter de trouver un remède provisoire au chômage. Sur les 14.000 travailleurs temporaires peu qualifiés et faiblement rémunérés ainsi employés, il y avait 10.000 femmes. Ce sont 13 de ces femmes qui demandèrent un jour à l'un des professeurs de la Jamaica School of Drama (Ecole d'art dramatique de la Jamaïque) de les aider à monter une pièce qu'elles voulaient présenter lors d'un concert de la semaine des travailleurs. Ce professeur, qui était une femme, Honor Ford Smith, raconte : "Je leur ai demandé sur quel sujet elles voulaient faire une pièce". Elle m'ont répondu : Nous voulons faire des pièces sur nos souffrances de femmes. Nous voulons faire des pièces sur la façon dont les hommes nous maltraitent. Je leur ai dit : "Quelles sont vos souffrances de femmes ?" (SISTREN, 1986, p. xxii). C'est ainsi qu'elles ont commencé à puiser dans leur expérience personnelle pour monter des représentations théâtrales analysant les problèmes critiques qui affectent les femmes et l'ensemble de la société.

En 1988, le collectif était devenu une compagnie à part entière qui produisait ses propres pièces, effectuait des tournées à l'étranger, publiait, faisait des recherches, formait ses membres, organisait des ateliers dans les communautés. Il avait en outre mis sur pied un projet de sérigraphie pour se procurer des revenus. Ce faisant, le SISTREN a acquis une grande audience locale et régionale et une immense réputation internationale. Selon Ford Smith, on dit souvent du SISTREN que c'est "un modèle accompli d'organisation communautaire de femmes ... un mode d'organisation unique en son genre, un exemple de théâtre populaire en action, de prise en charge de leur destin et d'autogestion efficace par des femmes de la classe ouvrière" (Ford Smith, 1989, p. 151).

A l'origine, les buts du SISTREN étaient les suivants :

- (i) à travers le théâtre, analyser et commenter le rôle des femmes dans la société jamaïcaine ;
- (ii) s'organiser en entreprise coopérative autonome ;
- (iii) amener le théâtre dans les communautés de la classe ouvrière (SISTREN, 1986).

Ces buts sont restés inchangés et se sont traduits par les activités suivantes : le SISTREN

- informe les femmes et les hommes sur la question du sexisme à la Jamaïque et dans les Caraïbes ;

- sert de catalyseur et prend part à des campagnes et à des actions visant à amener des changements spécifiques dans la situation des femmes ;
- donne des représentations de théâtre populaire ;
- publie un magazine ;
- mène et publie des recherches sur des questions touchant les femmes ;
- imprime et vend des T-shirts et des panneaux décoratifs (Ford Smith, 1989).

Fondant son travail sur des expériences personnelles et des témoignages individuels de femmes, le SISTREN a mis au point une méthodologie du théâtre qui permet à ses membres, en tant que collectif, d'identifier des thèmes et d'improviser un dialogue qui explore et analyse les événements et les forces façonnant l'existence des femmes pauvres. Ainsi, par exemple, Bellywoman Bangarang explore le thème de la sexualité, de la maternité et de la société ; Muffet Inna All a We traite de la lutte permanente que livre la femme pour maîtriser son destin ; Bandoolu Version examine les problèmes des relations destructrices entre hommes et femmes ; Youth and Youth Know Yuh Truth explore les problèmes du chômage et des mères célibataires. La présentation de ces oeuvres en public, le fait qu'elles suscitent l'intérêt des médias et le lien pouvant exister entre une représentation et tel ou tel problème contemporain ont concouru à permettre au SISTREN de mieux atteindre son but : susciter dans la société des changements favorables aux femmes. Ainsi, par exemple, la représentation de Bandoolu Version coïncidait avec la lutte des femmes jamaïcaines pour obtenir l'adoption de lois appropriées en matière de congé de maternité. Ces lois ont été promulguées.

A l'origine, le SISTREN a bénéficié d'un contexte favorable. Il y avait à l'époque en Jamaïque un mouvement féministe organisé. Le gouvernement en place formulait et appliquait des politiques qui légitimaient l'expression populaire. Le SISTREN avait donc accès à des moyens fournis par l'Etat, notamment les services d'un professeur, des bureaux et un local de répétition à la Jamaica School of Drama, une aide à la formation dispensée par le Bureau de la femme. Le changement de gouvernement, en 1980, y mit fin. Les priorités nationales n'étaient plus les mêmes. L'action coopérative et communautaire fut interrompue. Le mouvement féministe s'effrondra et le SISTREN fut déclaré subversif et interdit à la radio et à la télévision. Privé du soutien, si limité fût-il, des infrastructures publiques et de financement local, le SISTREN a dû faire appel à des fonds extérieurs pour survivre. Tout au long des années 80, il a donc opéré dans un milieu qui lui était défavorable, voire hostile.

Paradoxalement, ses activités ont pris de l'ampleur et l'organisation a prospéré. Le projet de sérigraphie a vu le jour. Les motifs imprimés reprenaient les thèmes qu'exploraient les productions théâtrales. Une section de recherche et de documentation a entrepris de documenter les activités de l'organisation et de faire connaître les problèmes des femmes. Cette initiative a donné naissance à une série d'activités, un film, un bulletin d'information ultérieurement transformé en magazine, un livre contenant des biographies des membres fondateurs et une brochure d'information et d'éducation du public. Des alliances se sont constituées avec des groupes locaux, régionaux et internationaux. Dans le cadre d'un programme d'ateliers, des membres du collectif ont voyagé dans tout le pays pour créer et travailler avec des groupes communautaires par le biais du théâtre.

Dans une analyse approfondie des 12 premières années du SISTREN, sa directrice artistique identifie un certain nombre de difficultés financières et administratives qui gênent le collectif et en réduisent l'impact. Elle conclut que les conditions imposées par les organismes internationaux de financement ont exacerbé les contradictions internes. L'aptitude du collectif à venir en aide à la communauté en a été affectée, de même que la transparence de ses structures administratives et les possibilités d'épanouissement personnel de ses membres (Ford Smith, 1989, p. 12-13).

Reste que, malgré toutes les difficultés rencontrées, le SISTREN a beaucoup fait pour augmenter la visibilité des femmes de la Jamaïque en général et celle de ses membres en particulier. Il a obtenu ce résultat en ancrant son travail dans l'expérience personnelle des femmes, en élaborant une forme particulière d'action participative qui met l'accent sur la créativité des femmes et en apprenant à ces dernières à s'organiser pour obtenir le changement. Les membres du SISTREN en ont retiré une meilleure connaissance d'elles-mêmes, une autonomie et des compétences accrues ainsi qu'une volonté renforcée de servir la cause des femmes dans la société jamaïcaine.

Comme exemple de stratégie de développement de la visibilité, le SISTREN illustre le lien entre la visibilité conceptuelle et la visibilité subjective au niveau 1 ; le passage au niveau 2 par la recherche et la documentation et celui au niveau 3 par l'éducation, la mobilisation et la constitution d'un réseau afin de susciter tant un changement de politique en faveur de toutes les femmes qu'un changement de comportement dans chaque foyer.

1.(v) La stratégie du réseau régional : les directrices des bureaux de la femme

A la suite de la création de la Décennie des Nations Unies pour la femme, les femmes des Caraïbes ont accueilli en 1977 une réunion sous-régionale qui a établi un Plan d'action régional (Séminaire, 1977). Ce Plan contenait plusieurs recommandations, dont une concernait la création de mécanismes institutionnels.

"Chaque pays de la région devrait mettre en place un mécanisme national d'intégration des femmes au développement conforme à sa structure gouvernementale : bureaux de la femme, commissions nationales sur la condition de la femme au sein même des gouvernements ou reconnaissance officielle et utilisation de conseils nationaux non gouvernementaux d'associations féminines. Quel que soit le mécanisme adopté, ses fonctions devront être les suivantes :

- (a) collecte de données et recherche ;
- (b) participation à la formulation de plans, de politiques et de programmes nationaux visant à obtenir l'égalité des sexes et l'intégration complète des femmes dans le processus de développement à tous les niveaux ;
- (c) coordination des programmes intéressant les femmes ;
- (d) contrôle et évaluation des programmes et des plans actuels et à venir, pour veiller à ce que les intérêts et les préoccupations des femmes soient pris en considération et à ce que les femmes soient associées à ces plans et programmes en tant que bénéficiaires et participantes ;
- (e) collecte et diffusion de l'information, relations publiques et publicité ;

- (f) promotion de projets pilotes novateurs ;
- (g) services d'orientation et de conseil ;
- (h) liaison avec les organismes régionaux et internationaux." (Plan d'action régional 1977).

Ce plan sous-régional a été intégré par la suite au plan régional de la CEPALC pour l'intégration des femmes dans le développement social et économique des Caraïbes qui a été présenté à l'ONU.

Cet appel a été suivi d'une accélération de l'activité dans les territoires déjà actifs avant la Décennie (en particulier la Jamaïque et le Guyana), de réactions positives dans plusieurs territoires et de la création en 1980, au secrétariat de la CARICOM, d'un poste à temps complet de responsable des questions intéressant les femmes. A la fin de la Décennie, sept pays avaient officiellement établi des services au sein de ministères, un autre avait créé un ministère à part entière et quatre autres avaient confié la responsabilité des questions intéressant les femmes à de hauts fonctionnaires relevant d'un ministère (13). En outre, quatre pays avaient nommé des commissions dont le mandat, de courte durée, avait déjà pris fin et trois autres s'étaient dotés de conseils ou de comités consultatifs permanents. On peut donc dire que les mécanismes institutionnels nécessaires à l'avancement de la condition de la femme étaient en place dans la région. Le tableau III.3 illustre la situation actuelle.

Cependant, l'étude de l'action de ces services donne à penser que leur création n'a pas en elle-même réellement permis de prévoir, d'identifier et d'élaborer des stratégies d'assistance répondant aux multiples besoins des femmes.

Un facteur critique du fonctionnement de ces entités est la place de leur directeur (ou responsable) dans la structure de la fonction publique. Dans toutes les Caraïbes, l'Etat a été et continue d'être le principal employeur de main-d'oeuvre tant masculin que féminin. Néanmoins, les femmes sont concentrées aux échelons inférieurs de la fonction publique et dans l'enseignement. On ne trouve pratiquement aucune femme aux deux échelons les plus élevés (secrétaire permanent et premier secrétaire adjoint), et celles qui accèdent à ces postes les obtiennent en raison de leur compétence professionnelle plutôt que par avancement, à l'ancienneté - qui est le critère le plus courant. Quelques femmes occupent des postes de niveau intermédiaire (par exemple, secrétaire adjoint).

En tant que responsables d'un service distinct au sein d'un ministère, les directrices des bureaux de la femme devraient avoir rang de chef de département pour ce qui est de leur niveau de recrutement, de leurs émoluments, etc. Dans la pratique, elles sont nommées à un niveau inférieur d'un ou deux échelons à celui de secrétaire permanent, c'est-à-dire à un niveau équivalent ou inférieur d'un échelon à celui des autres chefs de département. Lorsqu'il n'y a pas de directrice, mais simplement une responsable des questions intéressant les femmes, cette personne se situe encore plus bas sur l'échelle hiérarchique. Il s'ensuit que les propositions de programme et les budgets doivent être approuvés par au moins deux supérieurs hiérarchiques avant d'être incorporés dans le projet de budget annuel du ministère ou à la section correspondante du plan de développement national. Sauf si la directrice a une très forte personnalité ou si le ministre de tutelle porte un intérêt particulier au travail du service, celui-ci n'est généralement pas dûment représenté dans les budgets et les plans de développement nationaux. Les femmes qui dirigent ce type de services demeurent donc invisibles non seulement du point de vue de leur position dans l'administration dont elles font partie mais

aussi du point de vue du travail qu'elles font, des crédits alloués à ce travail et de la part qui lui est faite dans les principaux documents de planification.

Pour contrebalancer cette triple invisibilité, les bureaux de la femme se sont employés à collaborer entre eux par la double entremise du secrétariat de la CARICOM et du secrétariat du Commonwealth, afin de renforcer progressivement leur capacité institutionnelle. A cet égard, la collaboration entre les bureaux de la région a été une expérience particulièrement intéressante. Tout a commencé en 1981 par un séminaire sur le renforcement des mécanismes nationaux pour l'intégration des femmes au développement, organisé sous le patronage du secrétariat de la CARICOM par l'intermédiaire de son bureau des femmes et du Bureau des affaires concernant les femmes (BWA) de la Jamaïque. Deux des cinq objectifs du séminaire étaient les suivants :

- apprendre à mieux connaître l'administration publique ;
- renforcer chez les participants l'aptitude à l'analyse et à la planification (CARICOM, 1981).

Des spécialistes de ces deux domaines ont éclairé les participants quant à la place exacte des unités qu'elles représentaient au sein des systèmes d'administration publique et des processus de planification.

Deux ans plus tard, le secrétariat de la CARICOM, en collaboration avec le secrétariat du Commonwealth, a lancé un programme d'activités visant à continuer de renforcer les mécanismes nationaux dans la région. Le programme a débuté par la préparation d'études de cas portant sur la gestion, l'organisation et la structure de six bureaux de la femme et bureaux des affaires concernant les femmes (14) (Gordon, 1984). Un atelier a ensuite été organisé qui réunissait les directrices des six bureaux, les quatre consultants qui avaient établi les études de cas, la responsable des questions intéressant les femmes de la CARICOM et deux spécialistes du secrétariat du Commonwealth. Deux jours et demi durant, ce groupe a étudié les rapports et rédigé un document identifiant les besoins et les appuis nécessaires pour obtenir de bons résultats. Les secrétaires permanents dont dépendaient les six bureaux de la femme et bureaux des questions intéressant les femmes sont ensuite venus se joindre au groupe et les deux jours suivants ont été consacrés à l'établissement de propositions concernant des mécanismes devant permettre à la fois aux secrétaires permanents et aux chefs des bureaux de mieux gérer ces derniers.

L'évaluation de 1983 a mis en lumière de façon flagrante d'autres catégories de contraintes : objectifs trop ambitieux, insuffisance du personnel et d'autres ressources, inefficacité ou inexistence des liens avec d'autres branches de la fonction publique, difficultés financières. Tous ces facteurs exerçaient une influence négative sur les méthodes de travail des directrices et tendaient à restreindre leur champ d'initiative (Gordon, *op. cit.*).

En dépit de ces contraintes, les six bureaux visés par l'étude avaient obtenu, séparément ou collectivement, des résultats notables s'agissant d'élaborer des structures complémentaires pour mettre en oeuvre leurs programmes, de faire appliquer des réformes législatives renforçant les droits des femmes, de mettre au point des projets de production, de susciter chez les femmes une meilleure connaissance d'elles-mêmes. Mais ces réalisations ne leur masquaient pas l'existence d'un décalage important dans leurs activités, qui tenait à leur apparente incapacité de mobiliser les femmes au niveau de la communauté pour les amener à identifier elles-mêmes leurs besoins et à trouver des solutions.

L'atelier de 1983 fut donc suivi d'un autre, en novembre 1985, consacré à l'examen de stratégies propres à renforcer l'impact des bureaux et à mettre en oeuvre les Stratégies prospectives des Nations Unies. Les 11 chefs des bureaux et les quatre secrétaires permanents qui y participaient se sont employés à élaborer des recommandations concernant la mise en place d'institutions, la formation et la formulation de politiques (secrétariat du Commonwealth, 1985). Ils ont également recommandé la mise en place de comités sectoriels/paroissiaux/régionaux pour assurer par le canal des bureaux la transmission d'informations entre les communautés et les décideurs (secrétariat du Commonwealth, 1985). Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette recommandation a été suivie d'effet. L'unique directrice qui avait effectivement mis en place un tel système avant même le premier atelier n'est plus en fonction.

Plus tôt la même année, la troisième Réunion des ministres des pays de la CARICOM chargés de la condition féminine avait donné la priorité à la formulation d'une politique nationale pour les femmes dans le cadre d'un programme global de renforcement des mécanismes nationaux (CARICOM, 1985). Pour appuyer cette initiative et donner suite aux recommandations formulées lors de la réunion de novembre, le secrétariat du Commonwealth a mis un consultant à la disposition des bureaux qui demandaient une assistance pour établir des déclarations de politique générale. A ce jour, six des bureaux ont bénéficié de cette assistance, un autre travaille seul à l'établissement d'une déclaration ; un autre enfin a rédigé depuis bon nombre d'années un livre blanc sur la question. Ce qu'on ignore encore, c'est dans quelle mesure ces déclarations sont autre chose que de pures créations de l'administration et s'appuient sur un dialogue et une discussion avec des ONG et avec des femmes au niveau de la communauté. En outre, on ne sait pratiquement pas si ces déclarations ont servi de base aux projets incorporés aux actuels plans de développement nationaux. En ce qui concerne les deux territoires dont les plans sont examinés ci-après - la Barbade et Saint-Vincent - on sait que le premier n'a pas élaboré de politique concernant les femmes dans le développement (WID), en dépit du considérable volume d'informations disponibles, tandis que le second, bien qu'il ne l'ait pas annoncé, a établi une déclaration sur la question. On ignore s'il en est tenu compte dans les propositions figurant dans le plan de développement actuel.

Parallèlement à ce travail, les divers pays concernés ont rapidement approuvé les instruments internationaux concernant les femmes. Ainsi, par exemple, les 13 Etats membres de la CARICOM ont signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. A ce jour, 10 d'entre eux ont ratifié cette convention. Pourtant, le principal document de politique générale des deux territoires dont nous avons parlé, pour ne citer qu'eux, passe systématiquement les femmes sous silence dans les divers plans et analyses sectorielles qu'il contient. Même dans la courte section consacrée aux femmes, aucune mention n'est faite d'une différenciation hommes/femmes ou même femmes/femmes dans quelque dimension que ce soit. Et cela, bien que les principaux domaines jugés critiques par le planificateur - le chômage, la pauvreté et l'inégalité des revenus - soient précisément ceux dans lesquels la recherche montre que les femmes sont dans la situation la plus défavorable.

Si les directrices des bureaux ne peuvent pas vraiment résoudre individuellement, ou même collectivement, les problèmes institutionnels et de ressources fondamentaux, elles disposent de deux instruments régionaux qui les ont aidées à faire face à d'autres catégories de problèmes. L'Unité sur les femmes et le développement (WAND) a joué un rôle efficace non seulement dans la création de plusieurs bureaux des femmes mais également en fournissant formation et assistance technique dans des domaines très divers dans le cadre des projets des bureaux ou des ONG dans les différents territoires. Le bureau des femmes de la CARICOM s'est avéré utile pour obtenir que soient discutés au niveau ministériel les questions liées aux femmes dans le développement, en

organisant à partir de 1981 une série de réunions biennales des ministres chargés de la condition féminine (CARICOM, 1981, 1983, 1985, 1988). Il a en outre contribué à l'organisation d'ateliers de formation dans un certain nombre de domaines pour aider les directrices à s'acquitter de leurs fonctions administratives (voir tableau III.4). Les séminaires régionaux organisés par la CARICOM ont en général été suivis soit d'une assistance spécifique au niveau national, soit de séminaires nationaux organisés sur le modèle de celui qui avait eu lieu à l'origine au niveau régional, soit d'une combinaison des deux formules. Ainsi, après les séminaires consacrés à l'évaluation du mécanisme national (novembre 1983 et novembre 1985), chaque bureau a bénéficié des services d'un consultant pour élaborer sa politique. Le séminaire régional sur la gestion aux fins du développement (avril 1988) a été suivi d'une série d'ateliers organisés sur le même thème au niveau national.

Les activités de ces deux organismes régionaux travaillant en collaboration avec les directrices ont permis d'entretenir un solide réseau régional favorisant une action collective soutenue, un enrichissement mutuel par échange d'idées et de stratégies, l'accès aux connaissances, l'information et un soutien moral. Cependant, les bureaux et leurs directrices demeurent en un sens un groupe marginalisé au sein des administrations dont ils relèvent. Au niveau de la politique, cela se traduit par l'absence généralisée de politique nationale déclarée pour les femmes et par une égale absence (ou quasi-absence) de crédits alloués aux programmes WID dans les budgets et les plans de développement nationaux (15). Au niveau de l'action concrète, le manque de personnel, l'insuffisance des crédits budgétaires et le statut subalterne des directrices continuent à priver les bureaux des moyens d'accomplir le travail attendu d'eux et à créer une situation de dépendance à l'égard des sources de financement internationales. Il y a cependant des cas isolés de directrices ayant réussi à tourner ces difficultés.

Le bureau des femmes, aujourd'hui dénommé Direction des questions intéressant les femmes d'Antigua a été créé en 1980 dans le cadre du Ministère de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des affaires féminines et des sports, dont il relève toujours. Alors qu'elle ne comptait à l'origine qu'une directrice et une dactylo (sans machine à écrire !), la Direction s'enorgueillit aujourd'hui d'un effectif de 14 personnes : la directrice exécutive, la directrice adjointe, une chargée de relations publiques, six responsables de projet, deux secrétaires/dactylographes, deux employées de bureau stagiaires et une femme de ménage/planton. Les locaux de la Direction sont eux aussi agrandis : alors qu'elle ne disposait que d'un bureau au Ministère, elle est aujourd'hui installée dans deux bâtiments, dont un sur un terrain de 1.500 m<sup>2</sup>, et dans un ensemble de bureaux pleinement équipés, y compris de cuisines. Antigua est donc le pays de la région où existe le plus gros service gouvernemental consacré à la condition de la femme.

Il n'existe pas de document de politique générale concernant les femmes au niveau national. Les efforts déployés par la Direction dans ce but se sont avérés infructueux, faute de soutien en 1981 et en raison des profonds remaniements que le Ministre de tutelle a apportés au texte proposé en 1985. Le Cabinet est actuellement saisi d'un troisième texte élaboré sur la base d'un projet de document qui a fait l'objet d'un large débat dans l'île tout entière, et d'une version retouchée de ce document établie dans le cadre du projet précédemment mentionné associant le secrétariat de la CARICOM et le secrétariat du Commonwealth. Malgré l'absence de document officiel, il est habituellement fait mention des femmes et des programmes de la Direction dans le discours annuel du Trône, dans lequel le gouvernement expose ses plans pour l'année à venir. Par ailleurs, celui-ci a signé et ratifié la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ces initiatives et le fait que le bureau a été récemment élevé au rang de Direction donnent à penser qu'il existe dans le pays une politique implicite des affaires concernant les femmes.



Autrefois uniquement axées sur la production, la préparation et la conservation des aliments, les activités de la Direction comprennent aujourd'hui la formation dans divers domaines, des cours d'éducation physique et sanitaire, et de gestion du stress, des ateliers consacrés à des thèmes concernant les femmes, des recherches, la publication de matériels d'information. La Direction envisage la construction, sur un terrain d'un hectare et demi donné par le gouvernement, d'un complexe comprenant un centre de conférence, un bâtiment administratif, une unité résidentielle et un centre de formation. Il est aussi prévu de créer un service d'autocars pour les marchandes des zones rurales, un centre d'accueil pour les enfants qui ont abandonné l'école, un programme d'alphabétisation et plusieurs projets de recherche. De fait, après avoir privilégié des activités traditionnelles, la Direction met progressivement en place un programme plus vaste répondant aux besoins déclarés des femmes antiguaises.

Les fonds proviennent de plusieurs sources. Le gouvernement prend à sa charge le budget annuel de fonctionnement, certaines installations et la rémunération du personnel. Différents ministères, des commanditaires locaux et des organismes extérieurs allouent des fonds au titre de projets ponctuels. Les ressources provenant de projets générateurs de revenus reviennent à la Direction qui finance ainsi ses dépenses ordinaires. Hormis les crédits gouvernementaux inscrits au budget, tous les autres fonds sont demandés et obtenus par la Direction de sa propre initiative.

Comme les autres Directions de la condition féminine de la région, celle d'Antigua relève de l'administration nationale et est rattachée au principal organe de décision, le Cabinet, par l'intermédiaire de son ministère de tutelle. Théoriquement, les propositions de crédits budgétaires et les plans de développement sont transmis par le ministère à l'unité de planification, puis au Cabinet qui les ratifie. A Antigua, cependant, il n'y a pas de plan quinquennal de développement ; les plans et projets de budget sectoriels sont coordonnés par le Département de la planification du Ministère des finances et du développement économique dans le courant de l'exercice budgétaire annuel. La base sur laquelle sont déterminés les crédits alloués ne semble cependant pas très claire. Selon la directrice exécutive, les crédits demandés pour la Direction, qui sont généralement de l'ordre de 25.000 à 30.000 dollars EC, sont invariablement ramenés à 10.000 dollars EC sans qu'elle soit consultée ou qu'il lui soit permis de défendre sa demande. Elle contre-attaque en faisant pression pour obtenir ce dont elle a principalement besoin : l'agrandissement du premier bâtiment, la construction du deuxième et de celui qui est prévu, l'autocar pour assurer le service proposé sont autant d'opérations dont la Direction a obtenu le financement en faisant valoir leur nécessité et l'insuffisance des crédits alloués.

Pareil soutien du gouvernement en l'absence de politique officiellement annoncée amène à se demander comment la directrice a obtenu gain de cause. Pour l'essentiel, sa stratégie allie les contacts personnels, les lettres d'intention, des relations étroites avec des groupes établis au niveau des communautés, la constitution de réseaux aux niveaux régional et international et l'utilisation intensive des médias imprimés et électroniques. Avant d'être nommée à ce poste, la directrice était inspectrice, spécialisée dans l'enseignement ménager. A ce titre, elle avait créé un certain nombre de clubs de femmes qui s'occupaient de vie familiale, de nutrition et d'hygiène de la famille. C'est en travaillant avec et à travers ces groupes et d'autres qu'elle a pu mettre sur pied le programme de la Direction, sur la base de vastes groupes cibles suffisamment nombreux et dans un climat favorable à son action. Les relations étroites entretenues avec des organismes régionaux et internationaux, notamment par le canal des programmes du secrétariat de la CARICOM, lui ont permis d'améliorer ses connaissances et ses compétences, de prendre confiance en elle et d'avoir accès à des sources de financement extérieures. En recherchant délibérément des moyens de rehausser et d'entretenir

l'image médiatique de la Direction, elle a réussi à en faire connaître le travail par un large public et, grâce à cette notoriété, a obtenu que le gouvernement, les ONG et des particuliers lui apportent adhésion et soutien. La Direction jouit aujourd'hui d'une bonne image de marque dans la population que le gouvernement ne peut pas se permettre d'ignorer. Ces résultats sont dus à l'initiative d'une seule femme qui a su se servir de ses multiples contacts sociaux et politiques, a refusé de se laisser décourager par des obstacles bureaucratiques et a milité avec enthousiasme et passion pour la cause des femmes.

L'exemple du réseau régional comme stratégie de lutte contre l'invisibilité des bureaux de la femme montre que le résultat dépend beaucoup de l'effort accompli au niveau national. La forme particulière qu'a revêtue le processus de constitution du réseau sous la direction du secrétariat de la CARICOM a beaucoup apporté aux directrices sur le plan personnel - connaissances, compétences et confiance en soi. On peut dire qu'en tant que groupe, ces directrices ont acquis à travers le réseau un certain degré de visibilité conceptuelle et subjective. Mais, sauf cas isolés, cela ne s'est traduit que dans une faible mesure par des niveaux de visibilité plus élevés pour toutes les femmes résultant d'un engagement accru des pouvoirs publics dans les politiques, les plans de développement et les crédits budgétaires. Cette inertie est imputable pour une bonne part à la modicité des ressources disponibles au niveau national et à des blocages psychologiques chez des décideurs, qui sont des hommes. Mais elle tient beaucoup aussi à la situation imprécise des bureaux dans le processus de planification ainsi que des mécanismes chargés d'assurer qu'il est dûment tenu compte de leurs besoins dans les plans nationaux. Il semblerait donc que la prochaine étape du processus soit l'organisation d'un atelier consacré aux procédés et techniques à utiliser dans ces pays pour que les femmes soient prises en considération dans la planification du développement. L'atelier devrait examiner le rôle des bureaux dans le processus de planification et les mesures qu'il conviendrait de prendre pour tenir compte plus clairement des besoins des femmes ainsi que les propositions des gouvernements pour répondre à ces besoins dans le cadre des bureaux. Par ailleurs, ces derniers doivent pouvoir identifier ceux de ces besoins que des projets et programmes extérieurs, gouvernementaux ou non, permettent de satisfaire. La participation à cet atelier ne devrait donc pas être limitée au seul personnel des bureaux de la femme.

#### Le fil conducteur

Les cinq exemples présentés dans cette section ne sont pas seulement l'illustration de différentes stratégies permettant d'atteindre la visibilité ; ils mettent aussi en lumière deux ingrédients essentiels du processus qui sont l'information et les réseaux de relations sociales. Le premier sera analysé dans la prochaine section. Le second prend la forme de structures dynamiques informelles qui apportent aux femmes les informations, les appuis matériels, la protection, la confiance en elles-mêmes et le soutien affectif dont elles ont besoin pour entreprendre ou poursuivre leurs activités. Les membres de ces réseaux peuvent être ou ne pas être des parents ; ce peuvent être des collègues ou des amis ; les liens peuvent être étroits ou distants, forts ou faibles, actifs ou en sommeil. Ce qui compte, c'est que ces structures soient suffisamment souples pour que la femme puisse les utiliser au gré des circonstances.

Ainsi, Miss Tiny, la marchande jamaïcaine, a pu trouver dans son réseau d'amies marchandes un contact qui lui a permis de se reconvertir lorsque son commerce de poisson périclita. Les vendeuses de produits agricoles des Caraïbes orientales développent et utilisent constamment un vaste réseau de relations qui leur procure l'assistance dont elles ont besoin à tous les stades de leurs activités. Les femmes de Rose Hall s'appuient sur le réseau de parents, d'amis et de voisins qu'elles ont dans la communauté pour assurer le

succès des programmes communautaires. Les femmes du SISTREN sont étroitement tributaires les unes des autres par le soutien mutuel qu'elles s'apportent dans pratiquement tous les aspects de leur vie. Les directrices des bureaux de la femme font constamment appel à leur réseau régional de collègues pour obtenir informations, formation et soutien. Elles s'appuient en outre sur des réseaux informels au sein de leurs administrations respectives. Toutes ces femmes, comme d'autres femmes dans la région, comptent sur leur réseau familial pour les aider à prendre soin de leurs enfants, à faire face à des situations d'urgence, etc. Aucune des études consultées n'a analysé ces réseaux dont elles signalaient simplement l'existence au passage. Nous ne disposons donc d'aucun élément d'information permettant d'étayer une analyse précise du phénomène dans le présent document (16). Néanmoins, si les données connues ne font pas la lumière sur la dynamique des systèmes de réseau, elles permettent parfaitement de comprendre le rôle que jouent ces systèmes en venant en aide aux femmes qui travaillent (17).

Une stratégie de développement qui ne reconnaîtrait pas l'existence et l'importance de ces réseaux méconnaîtrait par conséquent une réalité essentielle de la vie des femmes. Elle laisserait du même coup échapper la possibilité de construire à partir d'une forme existante de relations sociales, déjà conçue pour permettre aux femmes de s'entraider et déjà connue d'elles.

#### IV. LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT : INDICATEURS POUR LA PLANIFICATION

L'importance de l'information pour faire passer les femmes de l'invisibilité à la visibilité ressort clairement des exemples présentés au chapitre précédent. C'est là un aspect des raisons pour lesquelles on a demandé à maintes reprises, dans les différents territoires et dans les réunions régionales, la collecte de renseignements fiables sur la situation réelle des femmes. Les spécialistes de la question des femmes dans le développement, qui connaissent leurs problèmes, doivent trouver des mesures acceptables pour que ces informations trouvent peu à peu leur place dans les plans de développement nationaux. Les planificateurs bien informés des techniques de planification doivent se familiariser avec les problèmes des femmes et mettre au point des mesures visant à faire progressivement passer ces informations dans les plans nationaux de développement. Dans les précédents chapitres de la présente étude, on a appelé l'attention sur un certain nombre de questions concernant les femmes qui doivent être prises en compte pour que les plans de développement puissent répondre à leurs besoins. Ces questions ont trait notamment aux différents facteurs ayant une incidence sur la capacité des femmes de participer au développement et d'en bénéficier ; à la gamme des activités auxquelles les femmes peuvent participer et auxquelles elles prennent effectivement part ; aux diverses stratégies auxquelles elles ont recours pour pouvoir s'acquitter de leurs responsabilités ; à la panoplie des stratégies utilisées pour appeler l'attention des planificateurs du développement sur la situation des différents groupes de femmes. Ces questions restent dans l'ombre en raison du peu d'attention consacrée aux problèmes des femmes dans les plans de développement actuels et du montant limité des ressources affectées à leur élucidation.

Un certain nombre d'initiatives ont été prises au fil des ans - aux niveaux national et régional - pour sensibiliser les planificateurs à ces problèmes. Ce qui est fondamental dans ces initiatives, c'est la reconnaissance du fait que la planification du développement fondée sur une approche sectorielle est souvent inadéquate pour permettre de trouver les solutions intégrées de nature à répondre aux préoccupations des femmes. Ainsi, le fait de fournir des emplois sans garderies d'enfants, des services de planification familiale sans programmes de formation ou des logements sans emplois indique que les liens entre ces divers programmes ne sont pas pris en compte. Or, pour

les femmes, ces liens sont vitaux. Les planificateurs des Caraïbes ont été sensibilisés à ces problèmes par des séminaires, des ateliers, des conférences et des rapports de recherche ainsi que par les médias et par des débats publics. Et pourtant, ces informations ne se traduisent pas par des plans et des programmes ayant des objectifs périodiques, spécifiques et réalistes conçus pour répondre aux intérêts et aux besoins des femmes. Peut-être cela tient-il en partie au fait que l'organisme gouvernemental responsable des questions féminines n'a pas clairement formulé ses objectifs, lesquels peuvent donc difficilement être traduits dans le langage et les techniques de la planification. Peut-être est-ce dû aussi à une réticence de l'administration à prendre véritablement les engagements financiers qu'appelle le discours officiel concernant les femmes. C'est incontestablement dû, pour partie à la difficulté de passer de problèmes qui se posent au niveau microsociologique, et ne sont pas aisément quantifiables à des indices statistiques de caractère macrosociologique.

Une façon d'aborder le problème consiste à établir une série d'indicateurs sociaux simples à concevoir et faciles à comprendre. Ces indicateurs doivent refléter les disparités, dans le temps, entre les différents sous-groupes de femmes ainsi qu'entre les femmes et les hommes. L'importance des indicateurs dans la planification du développement au bénéfice des femmes a été reconnue dans de nombreux pays. En Thaïlande, par exemple, une étude récente souligne que :

"Les indicateurs concernant le développement des femmes sont essentiels pour la formulation des politiques, la planification et la programmation ainsi que pour l'évaluation des programmes et des projets visant au développement des femmes. Ces indicateurs décrivent la situation et la condition actuelles des femmes et, lorsqu'ils sont regroupés en séries chronologiques, ils peuvent mettre en évidence les tendances et les configurations des changements par le passé et servir ainsi à élaborer des orientations pour planifier l'avenir. En outre, ces indices peuvent servir de signaux d'alarme appelant l'attention sur les aspects négatifs du développement et, ce qui est plus important, ils peuvent servir aussi à assigner des cibles et des objectifs au développement." (UNESCO, 1987, p. 139-140).

La question de la mise au point d'indicateurs appropriés concernant la participation des femmes au développement socio-économique a retenu pendant de nombreuses années l'attention de plusieurs institutions du système des Nations Unies, et notamment de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et de l'UNESCO (ONU, 1983a, b et c, 1984a et b, 1985a, 1987 ; UNESCO, 1981). Les participants à une réunion organisée par l'UNESCO en 1980 sont convenus que ces indicateurs devraient :

"permettre de mesurer le changement dans le temps, éviter de chercher de simples indices composites ou des profils de la condition féminine, différencier les groupes ou les décomposer en éléments plus simples, insister sur les comparaisons entre ces éléments particuliers plutôt que tenter des comparaisons générales entre les cultures, permettre des parallèles entre la condition de la femme et celle de l'homme et se prêter à tous les compléments d'information susceptibles d'être rassemblés concernant les variables macro et microsociologiques qui conditionnent la participation socio-économique des femmes." (Buvinić, 1981, p. 15).

Il est important de reconnaître que tous les indicateurs ne sont pas nécessairement quantifiables et que certains indicateurs quantitatifs ne mesurent pas nécessairement la totalité de la situation qui est décrite. Ainsi, les études déjà évoquées concernant le service domestique indiquent clairement l'importance numérique de cette forme d'emploi pour un grand nombre

de femmes. Pourtant, ces statistiques ne révèlent rien des liens qui existent entre l'importance de la main-d'oeuvre domestique et les rapports sociaux entre domestique et employeur ni des effets que ces liens ont sur les vies des personnes concernées. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce qu'il n'y ait aucun projet spécifique pour ces femmes dans les plans de développement existants. Autre exemple d'un genre différent : la population féminine des zones rurales qui s'occupe surtout de travaux agricoles. Les statistiques disponibles portent à penser que le nombre des femmes qui travaille dans l'agriculture est limité. Or, les études au niveau local révèlent, non seulement qu'elles sont plus nombreuses que ces statistiques ne le laissent supposer, mais aussi qu'elles prennent part à des activités agricoles très diverses. Il s'ensuit que l'éventail des problèmes auxquels elles se heurtent et la gamme des programmes qui peuvent les aider sont eux aussi très variés. Pourtant, les plans de développement ne reconnaissent même pas la participation des femmes à l'agriculture.

L'une des principales pierres d'achoppement est peut-être l'échelle réduite des études qui mettent en évidence les problèmes microsociologiques et le fait qu'elles ne peuvent probablement pas satisfaire à des exigences rigoureuses de représentativité. Autre écueil possible : la façon dont les données statistiques sont présentées dans ces études. Accorde-t-on assez d'attention à la méthodologie ? L'analyse est-elle étroitement reliée aux questions d'ordre macrosociologique ? Les recommandations/conclusions peuvent-elles être rattachées aux plans existants ou exigent-elles des aménagements institutionnels totalement différents ?

Une des manières de résoudre ce problème consiste à présenter les indicateurs sous la forme d'un système ou d'un modèle conçu pour permettre de répondre aux questions suivantes :

- De quels paramètres sociaux s'agit-il ici ?
- Quelle est la place des femmes dans la société ?
- Quels sont les arrangements institutionnels existants pour aider les femmes ?

Un modèle visant à fournir des réponses à ces questions pour les Caraïbes a été présenté pour la première fois à une réunion de l'UNESCO tenue en 1980. Ce document faisait valoir qu'un système d'indicateurs devait refléter :

"la manière dont s'exerce la discrimination sexuelle dans d'autres domaines que ceux de l'éducation et de l'emploi, ce que ne font pas les indicateurs classiques. Il devrait également mettre en évidence les différences de pouvoir et d'autorité entre les sexes, ainsi que le caractère hétérogène des sous-groupes de femmes. Une telle approche nécessite des mesures aussi bien quantitatives que qualitatives : les premières indiqueraient les différences de représentation de l'homme et de la femme dans différents secteurs de l'activité économique, les différences entre les sexes dans l'exercice des droits et des devoirs, dans le contrôle des rétributions matérielles. Les mesures qualitatives indiqueraient la manière dont les individus concernés conçoivent leur position et celle de leur groupe dans divers domaines d'activité et dans la société en général." (Massiah, "Etudes socio-économiques", 3, 1984, p. 94-95).

Le modèle initialement conçu pour les Caraïbes prévoyait un système à trois volets. Le premier avait trait aux caractéristiques structurelles qui ont des répercussions sur les efforts de développement d'une société. Le deuxième volet visait à rendre compte de la situation des femmes, et le troisième, des arrangements institutionnels pris pour permettre aux femmes de

participer au développement. Il était proposé que les indicateurs du deuxième volet soient organisés selon trois thèmes - moyens d'existence, soutien affectif, pouvoir et autorité - plutôt que par secteurs. Ces thèmes étaient destinés à refléter plus clairement la réalité globale de la vie des femmes, que l'approche sectorielle ne permettait pas, estimait-on, de saisir.

Les grandes rubriques du cadre proposé étaient les suivantes :

VOLET I -

RESSOURCES

Humaines : population, éducation, santé, conditions sociales

Naturelles : foncières, minières

Economiques : régime de propriété, rendement des ressources

Mobilité sociale : groupes socio-économiques, incidence sur la mobilité sociale, égalité des chances.

VOLET II -

CONDITION DE LA FEMME

Moyens d'existence : participation aux activités productives, niveaux du revenu, sources supplémentaires et autres sources de revenu

Soutien affectif : unions fécondes, maternité, satisfaction dans l'emploi, activités de loisir - y compris participation à des associations et à des groupes

Pouvoir et autorité : autonomie à l'intérieur de la cellule familiale ; affiliation à des organisations politiques ; affiliation à des associations socio-économiques ; postes occupés dans ces associations ; fonctions de gestion et d'encadrement dans le secteur économique officiel.

VOLET III -

DISPOSITIONS LEGALES

Institutions nationales : garantie constitutionnelle de l'égalité des sexes ; suffrage universel des adultes ; indépendance politique ; commissions et bureaux féminins ; congés de maternité payés.

Un examen des données disponibles dans les systèmes statistiques classiques, c'est-à-dire les recensements démographiques, les enquêtes par échantillonnage et les registres administratifs, indique qu'en dépit des insuffisances actuelles qui sont connues, on est en mesure d'esquisser un profil général de la situation des femmes (appendice II). Les enquêtes examinées dans la présente étude ont fourni des renseignements valables mais c'étaient des travaux limités, de portée locale, dont les résultats ne peuvent être étendus à l'ensemble du pays. Toutefois, les données qu'on y trouve peuvent servir à compléter celles qui proviennent des sources nationales officielles. Ces deux catégories d'informations constituent ensemble une base acceptable sur laquelle on peut établir un système d'indicateurs concernant la situation des femmes.

Nous présentons dans le reste de ce chapitre un ensemble d'indicateurs relatifs à un pays, la Barbade, qui associe les données provenant de recensements et d'autres sources officielles avec les résultats d'enquêtes, et qui est organisé selon le schéma proposé en 1980 (18). Le modèle est appliqué pour les années 1970, 1980 et, quand c'est possible, 1985, ou la dernière année pour laquelle il existe des données. Les résultats figurent aux tableaux IV.1 à IV.8 et les définitions des indicateurs à l'appendice III.

Si les données présentées portent sur l'ensemble de l'île, le modèle tout entier, où ses sous-sections, peuvent être adaptés à des groupes particuliers de femmes. Toutefois, décomposer des indicateurs intéressant quelque 250.000 personnes exige des précautions. Deux problèmes sont inhérents à cette question - la définition des groupes (par exemple population urbaine et population rurale, catégories socio-économiques) et la disponibilité des données détaillées décomposées de la sorte. Alors qu'il est éventuellement possible de ventiler de la manière souhaitée les résultats des recensements, il en va souvent tout autrement des résultats des enquêtes portant sur des populations beaucoup plus restreintes. Une approche plus réaliste consisterait à entreprendre des études de cas spécifiques de tels ou tels groupes de femmes à mesure que le besoin s'en fait sentir. A la Barbade, par exemple, quelle que soit la manière dont on définit la population urbaine et la population rurale, les résultats des recensements portent à penser que la répartition des hommes et des femmes est à peu près égale dans tout le pays. Il en va de même des différences entre les sexes du point de vue des rémunérations de la main-d'oeuvre, des catégories professionnelles, du niveau d'études, des taux de mortalité, etc. Pour ce qui est, cependant, de détails spécifiques concernant tel ou tel groupe, les femmes au foyer, par exemple, le recensement n'est pas d'une grande utilité (19).

Comme dans le modèle original, des taux, ratios ou pourcentages sont utilisés pour les indicateurs ayant trait aux caractéristiques structurelles de la société. Quand on compare la situation d'un sous-groupe de femmes à un autre, on utilise le pourcentage des membres de ce sous-groupe dans le total des femmes. Cela correspond à "l'indice de répartition" de Boulding (Boulding, 1976). Quand on compare la situation des femmes à celle des hommes, on utilise le pourcentage des femmes dans le total de l'effectif du groupe. Cela correspond à "L'indice de féminité" de Boulding (*op. cit.*). Quand ce pourcentage s'écarte de 50 %, on dit qu'il existe une disparité entre les sexes. Pour les indicateurs destinés à rendre compte des caractéristiques des institutions nationales, on utilise l'âge de l'institution considérée. Aux fins particulières du présent travail, certains indicateurs qui ne figuraient pas dans le modèle d'origine ont été pris en compte, tandis que d'autres ont été laissés de côté. En outre, conformément aux recommandations de la réunion de l'UNESCO de 1980, on a évité les indices composites.

#### La Barbade : une étude de cas

Selon une étude récente des indicateurs relatifs à la condition féminine dans 99 pays, la Barbade, avec un score de 74 points, fait partie d'un groupe de 23 pays auxquels est décernée la mention "bien". La Barbade et la Jamaïque, qui obtient 73,5 points, sont les seuls pays en développement à se classer dans cette catégorie. Seuls sept pays de l'échantillon, dont aucun n'est un pays en développement, obtiennent de 80 à 89,5 points, se plaçant ainsi dans la catégorie "très bien". Aucun pays ne parvient au score de 90 ou plus qui est qualifié d'"excellent" (20). (Population Crisis Committee, 1988).

Un tel résultat pourrait porter à penser que la condition féminine à la Barbade est suffisamment avancée pour qu'aucune assistance spécifique ne soit nécessaire de la part du gouvernement. Tel est d'ailleurs le point de vue exprimé par les dirigeants (21). Mais un examen approfondi d'indicateurs plus détaillés révèle l'existence de groupes dont les membres ou les problèmes

passent inaperçus au niveau national et qui peuvent être considérés comme invisibles. Les indicateurs présentés dans la suite de la présente étude s'efforcent d'identifier certains de ces groupes. L'exposé suit la présentation par volets indiquée plus haut.

## Volet I : Ressources

### 1. Ressources Humaines

(i) Population : Il ressort des indicateurs de ce volet que la Barbade possède une population peu nombreuse - un quart de million d'habitants environ - caractérisée par un taux d'accroissement peu important et par de faibles taux de natalité et de mortalité. La répartition par sexe de la population totale et de la population en âge de travailler indique un relatif équilibre entre les sexes. Les coefficients de dépendance traduisent un vieillissement progressif de la population avec une augmentation de la part relative des personnes à charge âgées. La proportion croissante de personnes âgées, dont près des deux tiers sont des femmes, semble indiquer que les femmes âgées sont un groupe invisible qui devrait faire l'objet de plus d'attention.

Géographiquement, la population est demeurée assez également répartie entre St. Michael, principal district urbain où se trouvent la capitale Bridgetown et sa banlieue, et le reste du territoire (22). Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.

(ii) Education : Il apparaît clairement que les filles comme les garçons tirent parti des équipements éducatifs. Au niveau du primaire, la quasi-totalité des garçons et des filles sont inscrits, les filles constituant la moitié de la population scolarisée. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'inscription des garçons ne s'est accru que marginalement tandis que celui des filles a augmenté de quelque 3 %.

Si l'on examine les diplômes obtenus, on décèle alors des différences significatives. Moins de 20 % de la population adulte ont obtenu un certificat de fin d'études secondaires et les femmes représentent les trois cinquièmes de ce groupe. Trois pour cent seulement de la population féminine ont un grade ou un diplôme universitaire et forment environ deux cinquièmes du total des diplômés de l'enseignement supérieur. Ces indices étant en augmentation depuis 1970, on peut soutenir qu'il y a une amélioration. De même, les indices relatifs à la formation professionnelle sont bas mais en voie d'amélioration. Les femmes constituant moins de 40 % de la main-d'oeuvre dotée d'une formation, il y a encore beaucoup à faire.

Si l'on considère les niveaux de l'enseignement en général, on ne constate aucune différence appréciable entre les pourcentages de garçons et de filles aux différents niveaux. Il apparaît en outre que le peu de différence qui subsiste est en voie de disparition dans l'enseignement primaire, où l'écart entre les sexes est légèrement en faveur des filles et dans le second degré. Mais à l'université, on n'enregistre aucune réduction sensible de l'écart entre les sexes au cours de la période considérée, les femmes représentant moins de 40 % des étudiants de l'université.

(iii) Santé : Une longue tradition de très fortes dépenses de santé a porté ses fruits : les indicateurs sont très favorables pour les hommes comme pour les femmes.



L'espérance de vie dépasse maintenant 70 ans pour les deux sexes, avec une différence de cinq ans au bénéfice des femmes. Cette différence est restée stable depuis les années 60. Le taux de mortalité infantile est tombé de 46 en 1970 à 13 seulement en 1984, ce qui reflète une meilleure protection prénatale et infantile, non seulement institutionnelle mais aussi familiale. Cela fait longtemps que la mortalité liée à la maternité est minime. Le taux est tombé de 1,4 pour mille naissances vivantes à 0,2 en 1980, et a légèrement augmenté pour atteindre 0,7 en 1986. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de morts liées à la maternité de 1981 à 1983. La faible mortalité des femmes pendant les années de fécondité est caractéristique de la mortalité féminine à la Barbade. En 1960, la probabilité pour qu'une jeune fille de 15 ans meure avant d'atteindre l'âge de 45 ans était de 6 %. En 1970, ce pourcentage était tombé à 2 % et il est remonté ensuite légèrement, passant à 3 %.

Deux autres indicateurs de la mortalité féminine sont les décès imputables au cancer du sein et à celui du col de l'utérus. Les taux enregistrés en 1984 étaient respectivement de 30 et de 25 pour 100.000 femmes, ce qui faisait de ces maladies les premières causes de décès féminins. Les cancers étaient en effet la principale cause de mortalité féminine en 1984 et une perte potentielle de 12,8 années de vie leur était imputable (PAHO, 1986). Les femmes qui souffrent de cette maladie doivent donc être considérées comme un autre groupe de femmes "invisibles" qui méritent une attention particulière.

(iv) Ménages : Leurs responsabilités à l'intérieur du ménage sont un aspect important de la capacité des femmes de gérer leur existence. A la Barbade, les personnes qui vivent seules représentent environ un cinquième de la population et un peu moins de la moitié d'entre elles sont des femmes. De ces personnes seules, 43 % sont âgées de 65 ans et plus et, parmi elles, on comptait 59 % de femmes en 1980, contre 56 % en 1970. C'est là un autre aspect de la vulnérabilité des femmes âgées qui indique un besoin d'assistance.

La proportion des ménages dirigés par des femmes est demeurée relativement stable, passant de 43 à 44 % entre 1970 et 1980. Environ un tiers de toutes les femmes adultes et la moitié des hommes sont chefs de ménage. La taille des familles ayant un homme à leur tête est tombée de 4,2 à 3,6 personnes ; celle des familles dirigées par une femme est demeurée stable à 3,7 personnes. Les données disponibles pour 1980 ne permettent pas d'estimer la proportion de femmes qui sont chefs de ménage et qui n'ont pas de compagnon vivant sous le même toit qu'elles. En 1970, le pourcentage était de 42 %. Le recensement de 1980 fournit toutefois des données permettant de procéder à une ventilation des familles selon leur composition et selon le sexe du chef de ménage. Il en ressort que les ménages dirigés par des femmes représentent 37 % des familles nucléaires, 57 % des familles élargies et 49 % des familles complexes (23). On peut également chercher à savoir quelle est la proportion de chaque catégorie de famille dans les ménages ayant une femme à leur tête. Selon ces données, 57 % des familles dirigées par des femmes sont des familles nucléaires - la proportion des ménages d'une personne n'étant pas précisée -, 37 % sont des familles élargies et 7 % sont des familles complexes.

En 1980, près de 50 % des femmes chefs de famille font partie de la population active, taux qui représente un léger accroissement par rapport à celui de 1970 mais demeure bien en dessous du pourcentage concernant les hommes chefs de famille pour ces deux dates. La proportion de femmes sans emploi qui se trouvent à la tête d'un ménage est passée de 6,6 % en 1970 à 12,2 % en 1980, tandis que le pourcentage du chômage parmi les femmes chefs de ménage a augmenté de façon spectaculaire, passant de 42 % en 1970 à 70 % en 1980. Voilà qui met en évidence l'existence d'un autre groupe vulnérable - les femmes au chômage qui sont chefs de ménage.

## 2. Ressources naturelles

(i) Ressources du sol : La Barbade est une toute petite île de 430 km<sup>2</sup> mais elle est un des pays du monde où la densité de population est la plus élevée : supérieure à 500 habitants/km<sup>2</sup> depuis de nombreuses années, elle a atteint le chiffre de 567 habitants/km<sup>2</sup> en 1980.

La superficie des terres arables qui était de 200 km<sup>2</sup> en 1960 serait en diminution rapide. Il n'y a pas de données quantitatives à l'appui de cette affirmation, mais elle est conforme à ce que l'on peut observer. Force est donc d'admettre que la densité de la population par rapport à la terre arable est plus grande encore. Ces évaluations, si elles sont d'une validité méthodologique limitée, donnent une idée de l'importance de la pression démographique qui s'exerce sur les ressources foncières disponibles. Que l'on considère la superficie totale ou celle des terres arables, il est évident que la Barbade est une île fortement peuplée.

Deux autres indicateurs des ressources du sol ont été sélectionnés. Le premier concerne la seule ressource minérale connue de l'île, à savoir le pétrole, découvert pendant les années 70. Partie de zéro en 1970, la Barbade produisait 300.000 barils de pétrole brut en 1980 et près de 700.000 en 1985, couvrant ainsi plus de la moitié de ses besoins. En outre, dès 1985, elle exportait deux millions de barils de pétrole raffiné, assurant ainsi 8 % des exportations des Caraïbes faisant partie du Commonwealth (24). Même si la Barbade demeure importatrice nette de pétrole et de produits dérivés, l'existence d'une base de ressources minérales offre des possibilités de développement dont les femmes pourraient bénéficier. La participation des femmes au secteur minier est pour ainsi dire nulle.

Le deuxième indicateur des ressources du sol a trait à l'agriculture qui est depuis toujours le pilier de l'économie de la Barbade mais qui traverse actuellement de graves difficultés. Celles-ci se manifestent par la baisse de la production agricole, le fléchissement de la contribution de l'agriculture au PIB et la diminution du nombre des emplois dans ce secteur. Le pourcentage des femmes qui y travaillent est tombé de 14,7 en 1970 à 8,4 en 1980 et 6,4 en 1985. A chacune de ces dates, le pourcentage des hommes employés dans l'agriculture était très légèrement supérieur à celui des femmes. La proportion de femmes parmi la main-d'oeuvre agricole est demeurée stable à 37 %.

(ii) Economie : Il s'agit ici de savoir quel parti l'on tire des principales ressources et dans quelle mesure le produit de ces ressources est réinvesti au bénéfice des ressources humaines sous forme de services sociaux.

Il y a eu à la Barbade un accroissement incontestable du revenu par habitant. D'un montant légèrement inférieur à 600 dollars en 1970, il est passé à 4.000 dollars des Etats-Unis en 1985 : c'est la manifestation d'une croissance économique accélérée, laquelle s'est produite surtout au cours des années 70 (25). Cette nouvelle tendance a été caractérisée par le déclin de l'agriculture, une industrie qui est demeurée stable au cours des années 70 et a connu une certaine croissance au début des années 80, un développement régulier du tourisme et un secteur public qui est également demeuré stable au cours des années 70 mais qui a enregistré un fléchissement par la suite.

L'une des principales caractéristiques de l'évolution récente de l'économie est l'accroissement rapide de la dette extérieure qui est passée de 15,7 millions de dollars des Etats-Unis en 1970 à 397,4 millions en 1985. Cela a eu une incidence non seulement sur les réserves de devises étrangères et sur la balance des paiements, mais aussi sur la capacité du gouvernement de fournir des services sociaux à la population. C'est ainsi que les dépenses du gouvernement central au titre des services sociaux ont diminué, à la fois globalement et par habitant, surtout après 1980. En fait, une étude récente

place la Barbade parmi les pays qui ont subi la plus forte réduction du montant du PIB par habitant et des dépenses de santé et d'éducation (Commonwealth Secretariat, 1989). Il ressort de cette étude que les dépenses du gouvernement en matière de santé ont diminué de 21 % entre 1980 et 1984. La part des dépenses de santé dans le budget national est tombée de 16,7 % en 1970 à 16,3 % en 1980 et à 13 % en 1987. Pour l'éducation, les pourcentages correspondants sont de 20,4 %, 21,1 % et 18,4 %. La part de l'ensemble des services sociaux a fléchi entre 1980 et 1982, passant de 52,8 % à 46,2 %, puis a enregistré une légère augmentation qui l'a portée à 49,4 % en 1984.

En résumé, les indicateurs du premier volet révèlent que la Barbade, petit territoire très peuplé, a une faible croissance démographique et une population vieillissante. Cette population bénéficie de services éducatifs et sanitaires relativement développés et on n'enregistre que quelques signes de disparité entre les sexes sur le plan national du point de vue des résultats obtenus. Il y a un nombre important de femmes chefs de ménage mais il n'existe pas de différence sensible dans la taille des ménages dirigés par les hommes et par les femmes. On relève en revanche des différences notables dans le profil des chefs de ménage, selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes, en particulier sur le plan du chômage.

La capacité de la terre de faire vivre la population est limitée du fait de la faible superficie de l'île, de l'exploitation des terres aux fins de la production agricole et des réserves relativement peu abondantes de ressources minérales. Pourtant, la capacité de la population de tirer parti des ressources naturelles et économiques existantes est attestée par l'économie qui a donné toutes les apparences d'une importante croissance durant les années 70. Mais l'accroissement de la dette extérieure, l'augmentation du chômage et l'incapacité croissante de fournir des services sociaux au cours des années 80 sont les indices d'une économie aux prises avec des difficultés.

L'examen des deux catégories d'indicateurs du présent volet a mis en évidence quatre groupes de femmes qui peuvent être considérées comme invisibles au sens où nous l'entendons ici :

- les femmes âgées
- les femmes âgées qui vivent seules
- les femmes sans emploi qui sont chefs de ménage
- les femmes qui souffrent d'un cancer du sein ou du col de l'utérus.

Nous avons évoqué plus haut (p. ...) les dispositions prévues pour les personnes âgées par le plan de développement actuel, bien que les femmes âgées n'y fassent pas l'objet d'une attention spécifique.

De même, le plan de développement traite en termes généraux du chômage mais ne vise aucun sous-groupe plus particulièrement touché. On constate donc que ni les femmes, ni des sous-groupes de femmes ne font l'objet de stratégies spécifiques de création d'emplois. Aussi, n'y a-t-il aucune proposition concernant les femmes sans emploi qui sont chefs de ménage.

Par ailleurs, on pourrait s'attendre qu'il soit fait état des taux élevés de cancer du col de l'utérus et du sein dans les programmes sanitaires destinés aux femmes. Mais la contribution du Ministère de la santé se borne à des déclarations générales telles que :

"On accordera une attention particulière aux personnes atteintes de diabète sucré, d'hypertension ou d'un cancer." (Barbade, 1989a, p. 77).

"Développement des services de détection du cancer, de façon à pouvoir suivre 100 % de la clientèle dans la phase postnatale et à assurer aux femmes des frottis périodiques ainsi que l'éducation requise." (la Barbade, op. cit., p. 79).

Il faut pourtant reconnaître que le fait que certains groupes ou situations ne soient pas expressément cités ne signifie pas nécessairement qu'on ne fasse rien. Mais les textes laissent transparaître une conception de la planification selon laquelle les plans établis au niveau national couvrent automatiquement les besoins de tous les groupes de la société. Cette conception ne tient pas compte de la différenciation des besoins des divers groupes de la société et n'est pas à même d'y répondre.

## Volet II : Condition de la femme

Cette partie du modèle vise à décrire la situation des femmes à un moment donné ou durant une certaine période et à la mettre en parallèle avec celle des hommes. Cette analyse fait ressortir les domaines où les femmes sont avantagées et ceux où elles se trouvent désavantagées. C'est la partie du modèle qui se prête le mieux à la désagrégation. Ainsi les indicateurs peuvent être établis au niveau national, comme c'est le cas ici, ou pour un sous-groupe quelconque de femmes.

### 1. Moyens d'existence

#### (i) Participation aux activités productives

L'effectif de la population active est passé de 91.000 personnes en 1970 - dont 40 % de femmes - à 108.000 en 1980, dont 45 % de femmes. Au sein de la population active, les travailleurs représentent environ 93 % des hommes et quelque 87 % des femmes à ces deux dates de recensement. Les salariés forment plus de 90 % des travailleurs, hommes et femmes, et les travailleurs indépendants ont augmenté parmi les hommes, passant de 8 à 10 %, et diminué parmi les femmes, tombant de 8 à 7 %, ce qui suggère une certaine désaffection à l'égard du travail indépendant parmi ces dernières durant la période considérée.

En dépit de ces analogies dans la répartition des hommes et des femmes au regard de ces deux indicateurs, les parts que les femmes constituent de l'une et l'autre de ces deux catégories de main-d'oeuvre semblent évoluer en sens inverse. La proportion des femmes parmi les salariés qui s'élevait à 39 % seulement en 1970 atteignait 44 % en 1980 et 1985, niveau auquel elle semble s'être stabilisée. Les femmes représentaient 39 % des travailleurs indépendants en 1970 mais 33 % et 31 % respectivement en 1980 et 1985.

La répartition des salariés entre les différentes professions semble indiquer elle aussi une réduction progressive des disparités entre les sexes. En 1980, le pourcentage de la population active travaillant dans l'agriculture était de 8 % pour les femmes et de 11 % pour les hommes. Mais les femmes ne formaient que 36 % de l'ensemble de la population travaillant dans ce secteur. En outre, la liste détaillée des professions établie pour le recensement de 1980 révèle que plus de 98 % des femmes travaillant dans le secteur agricole à la Barbade sont "employées dans l'agriculture ou l'élevage", c'est-à-dire ouvrières agricoles. Le pourcentage correspondant pour les hommes est de 80 %. Un pour cent seulement des femmes travaillant dans l'agriculture ont la qualité d'agriculteurs et 0,5 % dirigent des établissements agricoles. Pour les hommes, les pourcentages correspondants sont de 4 et 5 % respectivement. Si, comme à l'accoutumée, les femmes sont ici au bas de l'échelle du secteur d'activité, leur situation est aggravée par le déclin - déjà évoqué - de l'importance de ce secteur dans l'économie. Il y a là, de toute évidence, un autre groupe vulnérable de femmes.

Dans les autres secteurs d'activité, la situation des femmes n'a pas beaucoup évolué. Ils occupaient, au cours des années 80, plus de 90 % d'entre elles, ce qui représentait un accroissement par rapport aux 85 % de l'année 1970 et un pourcentage analogue à celui des hommes. La proportion des femmes dans la population active travaillant dans les secteurs autres que l'agriculture est passée de 39 % en 1970 à 44 % en 1985, l'essentiel de l'accroissement intervenant au cours des années 70. Parmi ces femmes, trois groupes méritent une attention particulière en raison de l'évolution de leurs effectifs. Les femmes qui travaillent dans le secteur informel et qui sont peut-être le groupe le plus difficile à cerner sont ordinairement considérées comme exerçant leur activité aux confins de l'économie. Le travail domestique, le petit commerce et la couture sont, à la lumière de l'observation courante, les trois domaines que l'on associe habituellement à l'activité des femmes dans ce secteur. Une approche plus fine a été proposée par une étude récente consacrée à la Jamaïque dont l'auteur s'efforce de répartir les entreprises entre les différents segments du marché du travail en fonction du nombre de personnes qu'elles emploient et d'un indice de qualification (26) (Anderson, 1987). Selon cette approche, le secteur informel comprend toutes les petites entreprises, c'est-à-dire celles qui emploient moins de 10 travailleurs et dont l'indice de qualification est inférieur à 14. D'après ces critères, il apparaît que le secteur informel comprend les petites exploitations agricoles, un segment informel protégé constitué par les employés de maison, un segment informel non protégé formé surtout des petites industries alimentaires, des petits commerces et de petits services divers, et, enfin, l'artisanat informel.

Il n'existe pas actuellement d'étude du secteur informel à la Barbade. Mais si l'on accepte le modèle Anderson, il est manifeste qu'une part appréciable de la main-d'oeuvre féminine de la Barbade exerce son activité dans ce secteur ; il ressort du recensement de 1980 que 68 % des femmes travaillant dans les services sont classées dans la catégorie des domestiques ; 19 % de toutes les vendeuses sont des marchandes ambulantes ; 52 % des femmes travaillant dans le domaine de la production sont classées dans la catégorie des tailleurs, couturières et travailleurs apparentés. Même si l'on restreint l'examen à ces trois catégories, la prédominance des femmes est évidente. Prises ensemble, les femmes appartenant à ces trois groupes représentent 30 % du total de la main-d'oeuvre féminine et 90 % de l'ensemble des travailleurs desdites catégories. Compte tenu de la forte intensité de travail qui caractérise ces activités, de la modicité des revenus qu'elles produisent et du peu de protection dont jouissent ceux qui les exercent, on est en droit de penser que les femmes de ces groupes ont besoin d'une assistance particulière. Pourtant, le manque de données tant quantitatives que qualitatives semble indiquer que l'on a affaire, là encore, à un cas d'invisibilité.

Parmi les femmes qui ne travaillent pas dans le secteur agricole, le deuxième sous-groupe sur lequel on pourrait appeler l'attention est celui des ouvrières des industries manufacturières. Une part importante des emplois de ce secteur est offerte par les industries orientées vers l'exportation, en particulier l'électronique et l'habillement. Nombre de ces industries appartiennent à des propriétaires locaux, mais beaucoup d'entre elles fonctionnent avec des capitaux étrangers et manifestent une préférence marquée pour le personnel féminin. En l'absence d'autres possibilités, ces fabriques constituent une source d'emplois importante pour les femmes pauvres, qu'il s'agisse de travail en usine ou à domicile. Mais les salaires sont bas, les normes d'hygiène et de sécurité médiocres et la syndicalisation restreinte (27).

On a assisté, au cours des années 80, à des suppressions d'emplois et à la fermeture de plus de 100 usines. Le chômage qui en est résulté met en évidence la vulnérabilité de la main-d'oeuvre féminine de ce secteur aux changements économiques et technologiques, à l'exploitation et à l'incapacité ou au refus des gouvernements d'agir en leur nom pour la négociation des

conditions de travail. On peut aussi voir là un exemple des incidences, pour les femmes, de plans de développement qui ne tiennent pas compte de leur spécificité.

Le troisième sous-groupe de femmes dont les activités s'exercent en dehors du secteur agricole sont les membres des professions spécialisées. Entre 1970 et 1985, leur effectif a augmenté très légèrement, passant de 9 % à 11 % du total des femmes actives, alors que, pour les hommes, le pourcentage correspondant demeurait stable à 10 %. Dans le même temps, les femmes ont constitué une part constamment croissante de l'ensemble du personnel exerçant une profession spécialisée : de 39 % en 1970 leur proportion était passée à 50 % en 1985. On peut attribuer la plupart de ces changements à l'évolution de la structure de la population féminine de ce secteur. Par le passé, les infirmières et les enseignantes représentaient la très grande majorité - plus de 90 % - des femmes exerçant une profession spécialisée. Mais, en 1980, la proportion était tombée au-dessous de 80 %, avec un accroissement correspondant (21 % contre 12 % auparavant) des "autres" professions : architectes et ingénieurs, comptables, spécialistes des sciences de la vie, statisticiens et artistes créateurs. L'éventail croissant des professions spécialisées qu'exercent les femmes reflète non seulement l'élévation de leur niveau d'instruction, mais aussi un élargissement des chances sur le plan économique. Néanmoins, leur nombre demeure limité et les données de recherche concernant leur situation financière et leurs besoins sont presque inexistantes. Voilà donc encore un groupe de femmes pour lequel se pose le problème de l'invisibilité.

Si l'on compare la répartition par profession des hommes et des femmes, on constate que l'indice de disparité a diminué imperceptiblement entre 1970 et 1980, puis remonte. Toutefois, le niveau auquel s'établit l'indice porte à penser qu'en dépit des changements intervenus dans la configuration professionnelle et la relative similarité de la répartition des hommes et des femmes, la structure professionnelle du pays continue de présenter une différenciation relativement forte selon le sexe.

#### (ii) Accès aux ressources productives

L'établissement d'une infrastructure de base est fondamentale pour qu'un peuple puisse développer ses propres capacités. Mais la disponibilité doit aller de pair avec l'accessibilité. Des indicateurs illustrant l'accessibilité des services permettent d'identifier les besoins vers la satisfaction desquels on peut orienter les projets de développement interstructurels.

A la Barbade, l'accès aux services de base tels qu'adduction d'eau, électricité, installations sanitaires adéquates, combustible autre que le bois pour la cuisson des aliments semble être d'un niveau acceptable. Les indicateurs correspondants sont fournis par les données du recensement. Il convient, toutefois, de mettre au point des indicateurs relatifs à l'accès de certains groupes particuliers à ces services à l'aide d'études spécifiquement conçues pour déterminer quel est l'accès des femmes aux ressources et aux bénéfices qui en découlent et quel est leur pouvoir en la matière. Ainsi, par exemple, bien que les commerçantes de la Barbade bénéficient probablement des services de base fournis par le gouvernement, leur activité professionnelle exige l'accès à un certain nombre d'autres services. Le crédit, l'assistance technique (par exemple en matière de comptabilité), la sécurité pour elles-mêmes comme pour ce qu'elles produisent, des débouchés directs, un système d'assurance et des conseils figurent parmi les services dont elles peuvent avoir besoin. Mais l'ampleur de leurs besoins et la gamme des domaines auxquels ils se rapportent demeurent inconnus. Il en va de même des autres groupes "invisibles" qui ont été identifiés.

Il est donc recommandé d'entreprendre une série d'études ponctuelles concernant des groupes spécifiques de femmes en vue de mettre au point des mesures conformes à leurs divers besoins.

### Conclusion

Il ressort des données du recensement et de l'enquête sur la main-d'oeuvre que le principal moyen de subsistance des femmes est leur salaire. D'autres études indiquent qu'au moins trois autres sources de revenus sont importantes - le mari/concubin, les enfants et d'autres membres de la famille. Peu de femmes de la Barbade sont des travailleurs indépendants. La répartition professionnelle fait apparaître quelques changements mais ils ne sont pas suffisamment grands pour redresser le déséquilibre relativement important qui existe entre les sexes. Cela permet d'identifier des groupes de femmes que leur place dans cette répartition rend vulnérables ou invisibles.

### 2. Soutien affectif

#### (i) Unions fécondes

Une proportion appréciable des femmes barbadiennes en âge de procréer n'ont jamais été mariées ; si l'on considère, cependant, le groupe âgé de 45 ans et davantage, c'est l'inverse qui s'observe. Cela laisse supposer que les femmes se marient à un âge relativement avancé, conclusion qui est corroborée par l'indicateur de l'âge moyen au moment du mariage, lequel est nettement supérieur à 30 ans et va en augmentant, avec des différences minimales entre hommes et femmes. Mais cela n'exclut pas qu'il y ait eu quelque autre union féconde ni que des enfants soient nés avant le mariage : la proportion de femmes ayant contracté une union féconde de quelque nature qu'elle soit est élevée, même si elle a baissé de 50 % en 1970 à 44 % en 1980.

La proportion des mères tant parmi les femmes qui vivent en couple que parmi les autres est élevée : 90 %. Les contraceptifs sont largement utilisés. Une étude réalisée en 1980-1981 fixait à 63 % le pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant utilisé à un moment quelconque un contraceptif, et à 37 % le pourcentage de celles qui y avaient recours au moment de l'enquête (Nair, 1982). Une étude parallèle concernant les hommes, menée en 1982, révèle une fréquence d'utilisation presque identique pour la même fourchette d'âge : 61 % et 37 % respectivement (Lewis et Heisler, 1985). Une étude plus récente, puisqu'elle date de 1988, établit que 55 % des femmes vivant en couple et 62 % des femmes fécondes vivant en couple qui n'étaient pas enceintes utilisaient un contraceptif au moment de l'enquête (Jagdeo, 1989). Ces taux relativement élevés dénotent, semble-t-il, une société qui valorise hautement la maternité mais qui prend des mesures énergiques pour protéger les femmes du fardeau d'une progéniture très nombreuse.

#### (ii) Maternité

Même si l'on peut parler, à la lumière des indicateurs ci-dessus, d'une propension élevée à la procréation, les taux réels de fécondité sont bas et en diminution. Le rapport enfants/femme en âge de procréer est tombé de 2,4 en 1970 à 1,8 en 1980 et le rapport enfants/mère de 3,7 à 2,7. Cette baisse coïncide avec une augmentation de l'espacement des grossesses. Elle s'observe parmi les femmes qui travaillent comme parmi celles qui ne travaillent pas, et dans les différents types d'unions fécondes.

Les grossesses chez les adolescentes ont diminué depuis 1970 en valeur absolue, en pourcentage de la totalité des naissances annuelles et par rapport aux taux de fécondité des adolescentes.

### (iii) Satisfaction dans l'emploi

On s'aperçoit de plus en plus que les femmes trouvent des satisfactions dans les activités autres que celles liées à leurs fonctions de reproductrices et de mères. Il ressort d'une étude au moins portant sur les Caraïbes qu'un emploi ou une activité lucrative donne aux femmes un sentiment de fierté et d'indépendance auquel elles attachent le plus grand prix. Les données du projet Femmes des Caraïbes indiquent que les trois caractéristiques que les femmes déclarent apprécier le plus dans leur activité professionnelle sont le travail lui-même, le revenu qu'il leur procure et les gens avec lesquels elles travaillent. Ces trois éléments forment ensemble 80 % des réponses à la question "Quels sont les aspects de votre travail que vous préférez ?". Parmi les réponses liées à la nature même du travail, on peut citer :

"Rencontrer des gens et la responsabilité qui m'est conférée" ;

"Exercer une influence sur l'orientation de l'institution ; donner des conseils" ;

"J'éprouve un sentiment de responsabilité en sachant que je fais quelque chose pour les personnes âgées" ;

"A la fin d'un cours et d'une journée, je suis contente de penser que les enfants ont appris quelque chose qui peut les aider".

En d'autres termes, le fait d'avoir un travail stimulant, la possibilité d'établir des relations sociales à l'extérieur du foyer et de contribuer aux revenus du ménage apporte aux femmes une forme de satisfaction qu'il ne faut pas négliger. Bien entendu, ce sentiment n'est pas nécessairement différent de celui qu'éprouvent les hommes. Mais ce qui est nouveau, c'est que les femmes font maintenant savoir qu'il y a là un besoin à prendre en considération dans la conception des plans, des programmes et des projets qui leur sont destinés. Il n'est pas entièrement justifié de dire que les femmes "travaillent" (c'est-à-dire qu'elles ont une activité lucrative) pour sortir de chez elles ou pour améliorer le niveau de vie familial, comme on le dit souvent des femmes de la classe moyenne, ou parce que cela correspond pour elles à une nécessité, comme on le dit souvent des femmes des couches inférieures. Les femmes exercent une activité professionnelle pour toutes ces raisons mais aussi parce qu'elles tiennent à travailler pour leur épanouissement personnel.

Dans la préface du plan de développement en vigueur, le Premier ministre de la Barbade déclare que :

"... le développement, c'est ce qui incarne l'espoir du peuple et son aspiration à une amélioration de la qualité de son existence" (la Barbade, 1989, p. (i)).

Si l'on admet cette idée et si les femmes voient dans leur travail une réponse à ces aspirations, les indicateurs doivent refléter ces perceptions.

Les données du projet Femmes des Caraïbes incitent à retenir deux indicateurs de la satisfaction professionnelle. Le premier est le pourcentage des réponses où "le travail lui-même" est cité par les personnes à qui l'on demande ce qu'elles aiment le plus dans leur travail. Dans l'enquête de la Barbade, cette mention figure dans 38 % des réponses des femmes travaillant hors de chez elles. Le deuxième indicateur possible est le rang de la réponse "le travail lui-même" dans l'ensemble des réponses à cette question. A la Barbade, elle venait au premier rang. Pris ensemble, ces deux indicateurs semblent indiquer que l'activité professionnelle est vraiment une source de soutien affectif pour les femmes.



#### (iv) Activités communautaires

Là encore, il convient d'avoir recours aux études réalisées au niveau local. Il ressort des données du projet Femmes des Caraïbes qu'à la Barbade, 34 % des femmes interrogées appartenaient à quelque organisation et que 70 % d'entre elles y étaient extrêmement actives. La très grande majorité - plus de 90 % - des personnes interrogées considérait qu'il était important pour les femmes de faire partie d'une organisation. Parmi les raisons invoquées figurent l'épanouissement personnel (39 %), le fait de rencontrer des gens (23 %) et de sortir de chez soi (18 %). Une des femmes de l'échantillon a dit :

"Cela m'aide à devenir quelqu'un en dehors de chez moi".

En d'autres termes, les femmes de la Barbade cherchent à trouver des sources de soutien affectif ou de satisfaction psychologique en dehors du milieu familial. La participation à des organisations communautaires joue, à cet égard, un rôle important.

#### Conclusion

Les données de portée nationale concernant le couple et la fécondité indiquent que les femmes de la Barbade s'engagent dans différents types d'unions fécondes et se marient finalement à un âge relativement avancé. Elles ont des enfants tant dans le cadre des divers types d'unions qu'en dehors de celles-ci, mais le nombre de ces enfants est en déclin régulier, quelque soit le type d'union, l'âge de la femme ou son activité économique. En dehors de leur vie de couple et de la maternité, les femmes tirent aussi une satisfaction de leur emploi et de leur participation aux organisations communautaires. Conjointement, ces divers niveaux d'activité contribuent à leur permettre de se faire une idée de leur propre valeur en tant qu'êtres humains.

#### 3. Pouvoir et autorité

Dernier domaine jugé important pour évaluer la situation des femmes : le pouvoir et l'autorité dont elles jouissent. Le principe de l'égalité des hommes et des femmes et de l'absence de discrimination fondée sur le sexe est officiellement consacré à la section 11 du chapitre 3 de la Constitution de la Barbade. Cela semble indiquer que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités dans tous les domaines de la vie civique. Mais il arrive souvent qu'il y ait un fossé entre les textes et le pouvoir et l'autorité effectifs des femmes. Il faut exploiter des sources diverses pour mettre au point des indicateurs de pouvoir et de responsabilité dans les domaines clés.

En ce qui concerne la famille, le pouvoir et l'autorité des femmes peuvent être mesurés d'abord d'après leur rôle dans la direction du ménage. On peut dire que les femmes qui sont chefs de ménage ont un degré considérable d'autonomie dans la gestion familiale, même si nombre d'entre elles sont très pauvres. Inversement, on peut dire que dans les ménages qui sont dirigés par des hommes, le degré d'autonomie des femmes dans la famille est restreint. On peut aussi trouver des situations intermédiaires, avec des ménages dirigés conjointement, qui reposent sur un système de gestion égalitaire.

Les données du recensement démontrent amplement qu'il existe une forte proportion de ménages dirigés par des femmes, comme l'indique le tableau IV.4. Sans entrer dans le détail des notions de "ménage" et de "chef du ménage" adoptées à l'occasion de ces recensements, on ne peut que constater que des pourcentages de cet ordre montrent qu'il y a là une réalité importante dans la vie des femmes des Caraïbes. Nombre d'entre elles sont seules responsables du ménage. Les résultats d'enquête fournissent d'intéressantes indications supplémentaires. Non seulement la proportion des ménages dirigés par des

femmes est légèrement plus faible que ne semblent l'indiquer les données du recensement, mais on trouve aussi une petite proportion de ménages gérés conjointement (5 %). Cela pourrait indiquer une nouvelle tendance parmi les femmes qui reconnaissent maintenant leur propre contribution au sein de leur foyer (Powell, 1986). Inversement, il peut s'agir simplement de la mise en évidence d'une catégorie de ménages que le recensement n'était pas conçu pour déceler. Quoi qu'il en soit, cela signifie qu'il n'y a pas nécessairement une concordance simple entre la direction du ménage et l'autonomie masculine et féminine. Le processus par lequel les décisions sont prises au sein du ménage est important.

Voilà qui nous amène à une deuxième série d'indicateurs de pouvoir et d'autorité dans le cadre familial : la perception qu'ont les femmes du système de prise des décisions dans leurs ménages. Les données du projet Femmes des Caraïbes portent à penser que les femmes ayant un compagnon vivant sous le même toit qu'elles ont tendance à prendre les principales décisions pour les questions liées à la maternité, à l'éducation des enfants et à la gestion quotidienne du ménage. Les décisions concernant des questions telles que les dépenses pour les principaux articles de la maison, le lieu de résidence et l'emprunt d'argent ont tendance à être prises conjointement. Mais la nature de l'union et le niveau de développement du pays semblent exercer une influence majeure sur le système de prise des décisions (Powell, 1986). En outre, il semble, à en juger par les opinions des hommes de la Barbade, que le revenu que la femme rapporte à la maison influe grandement sur le degré d'autonomie dont la femme peut faire preuve dans la prise des décisions du ménage (Barrox, 1986a et b).

Il convient d'ajouter un corollaire. Dans l'enquête du projet Femmes des Caraïbes menée à la Barbade, presque toutes les femmes exerçant une activité rémunérée ont déclaré décider elles-mêmes de l'usage qui est fait de l'argent gagné et économisé par elles. Encore faut-il tenir compte du fait que l'essentiel de cet argent est consacré à la nourriture, aux vêtements et à la satisfaction des autres besoins du ménage et que les femmes considèrent la contribution de leur compagnon comme la plus importante. Ainsi, le pouvoir de la femme au sein du foyer semble fragile et conditionné par sa capacité de maintenir un équilibre entre son autonomie et sa relation d'interdépendance avec son partenaire.

Dans le domaine économique, les indicateurs choisis pour dénoter les éléments de pouvoir sont axés sur la situation des femmes exerçant des professions administratives et de gestion. Il ressort clairement du recensement et des enquêtes sur la main-d'oeuvre que la participation des femmes est faible mais en augmentation. La proportion de la population active féminine qui exerce une profession de cette catégorie est passée de moins de 0,5 % en 1970 à près de 3 % en 1985. Les pourcentages correspondants pour les hommes sont de 2 et 5 %. Durant la même période, le pourcentage des femmes dans la totalité des professions administratives et de gestion est passé de 11 à 29 %.

S'agissant de la participation sociale, il n'a pas été possible de trouver des sources d'information concernant les femmes qui occupent des postes de responsabilité dans les organisations non gouvernementales, les syndicats et organismes analogues. Il est recommandé de procéder à des études sur ce sujet, ce qui suppose que l'on ait accès aux dossiers d'un grand nombre d'organisations bénévoles diverses.

En matière politique, les indicateurs ont été choisis de manière à illustrer la participation des femmes aux élections, au parlement national et aux organes officiels. On n'a pas pu trouver de sources permettant d'établir des indicateurs concernant l'affiliation aux partis politiques et l'exercice

de responsabilités dans les partis ainsi que l'exercice de hautes fonctions dans le service public. Ce sont deux domaines importants qui devraient faire l'objet de recherches.

Les données disponibles indiquent que les femmes de la Barbade forment plus de la moitié des électeurs inscrits. Plus de 70 % des électrices inscrites ont voté lors des dernières élections pour lesquelles on dispose de données (1981 et 1986), et dans toutes les élections tenues depuis 1951, les voix des femmes ont représenté plus de la moitié des suffrages exprimés (Duncan et O'Brien, 1983). Mais la représentation parlementaire est loin de correspondre à cette participation apparemment massive des femmes dans la vie politique du pays. En fait, le panorama est loin d'être encourageant.

Entre 1971 et 1986, il y a eu quatre élections générales pour pourvoir les 24 (27 en 1981 et 1986) sièges de la Chambre des représentants. Au cours de cette période, six femmes seulement ont disputé des sièges aux élections générales et deux seulement ont été élues, l'une d'elles remportant le même siège en 1976 et 1981. Au Sénat, qui compte 12 membres, au total 11 femmes ont été élues durant cette période, mais le nombre des femmes siégeant en même temps n'a jamais dépassé trois. En outre, il y a eu une seule femme ministre dans le gouvernement de 10 membres que le pays a eu jusqu'en 1981. Elle a été d'abord ministre de la santé puis ministre de l'éducation, poste qu'elle a conservé après 1981 quand le nombre des membres du gouvernement a été porté à 12. Il n'y a pas de femme ministre dans le gouvernement actuel. Avant 1986, il y avait une femme ambassadrice (1974-1975) et depuis 1986, une femme a été nommée ambassadrice aux Nations Unies. Les femmes barbadiennes sont absentes des échelons supérieurs de l'administration et leur possibilité d'exercer une influence directe sur les décisions qui sont prises dans le pays sont extrêmement limitées.

Autre critère de la participation politique : la présence des femmes dans les organes officiels dont les membres sont nommés par la direction politique. Bien que les indicateurs choisis révèlent une situation un peu plus satisfaisante que dans le cas de la participation à la vie politique électorale, il reste encore beaucoup à faire. Au début des années 70, il y avait 58 organes officiels comptant un total de 388 membres. Le nombre des femmes s'élevait à 48, soit 12 %. A la fin de la décennie, on enregistrait les signes d'une très légère amélioration qui est allée en s'accroissant dans les années 80. La proportion des femmes siégeant dans ces organes a atteint 14 % en 1980 et 23 % en 1985. Mais, comme durant les années antérieures, on continue à les trouver en proportion appréciable dans les conseils d'administration des institutions éducatives et des organismes de protection de l'enfance et d'aide sociale. Ainsi, l'augmentation de leur nombre ne signifie pas nécessairement que les femmes aient accès aux organes réellement influents.

Faire partie d'organes officiels n'est qu'un aspect du pouvoir politique. Occuper les principaux postes de décision au sein de ces organes - présidence, vice-présidence - en est un autre. En 1980, il y avait quatre conseils d'administration présidés par des femmes dont deux étaient ceux d'établissements secondaires. En 1985, les chiffres correspondants étaient 10 et 7. Toujours en 1985, il y avait 11 conseils d'administration dont le vice-président était de sexe féminin, 7 d'entre eux dirigeant des écoles secondaires.

Une fois encore, les femmes ne participent que de manière limitée à la structure de pouvoir de la société. Quand elles y ont accès, c'est dans des domaines qui leur sont traditionnellement ouverts : éducation, santé, protection de l'enfance et assistance sociale.

### Volet 3 : Dispositions légales et institutionnelles

Les indicateurs de ce volet ont trait au cadre institutionnel fourni par la société pour permettre une pleine participation de la population féminine.

Il ressort de l'ensemble de ces indicateurs que la Barbade a eu amplement le temps d'établir des mécanismes pour protéger les femmes du pays et de s'assurer qu'ils sont efficaces. Il s'est écoulé 28 ans depuis l'instauration du suffrage universel pour les citoyens adultes et 23 ans depuis l'accession à l'indépendance politique, avec une Constitution qui consacre les principes d'égalité et de non-discrimination. Le Bureau des affaires concernant les femmes existe depuis 13 ans.

Dans ce cadre général, de nombreuses mesures ont été prises pour aider les femmes ; les congés payés de maternité, par exemple, font partie de la vie économique des femmes depuis 13 ans. Les femmes peuvent bénéficier dans le travail des mêmes avantages sociaux que les hommes - congés de maladie, système d'assurance nationale, pension de retraite, protection sur le lieu du travail, droits à des pratiques équitables dans le travail, etc.

Toutefois, ces mesures ne peuvent bénéficier qu'aux personnes qui sont employées par d'autres, c'est-à-dire qui font partie du secteur formel de l'économie. Pour celles qui travaillent, non seulement ces dispositions ne leur sont pas applicables, mais il n'y a pas de protection légale. Il y a là, on le voit, un autre groupe vulnérable ou "invisible" de femmes.

Il existe, à la Barbade, quantité d'autres dispositions juridiques - dans des domaines comme la conclusion des contrats, la propriété, l'acquisition, l'administration et la cession des biens, le droit d'être juré, le droit d'exercer des fonctions électives - dont les femmes peuvent se prévaloir. Il subsiste pourtant des lacunes à combler qui indiquent manifestement que les femmes ne bénéficient pas pleinement de ces dispositions.

### Conclusion

Les indicateurs concernant la Barbade sont révélateurs de l'évolution d'une économie aux ressources limitées qui est parvenue à fournir un certain nombre de possibilités aux femmes. Toutefois, cette économie a connu, ces derniers temps, de graves difficultés. Les efforts déployés pour résoudre les difficultés de la balance des paiements et autres problèmes macro-économiques ont conduit à adopter ce que l'on a appelé des mesures d'ajustement structurel sans qu'il soit grandement tenu compte de leur coût social. Ces mesures ont créé à la Barbade une situation qui menace de remettre en cause les progrès accomplis par le passé, particulièrement en matière de santé, de nutrition, d'éducation et d'emploi. Les femmes ont été les premières à souffrir de l'augmentation du chômage, de la baisse des salaires réels, de la réduction des services sociaux, de la hausse des prix des denrées alimentaires et autres produits de base ainsi que de l'allongement de la durée du travail.

Toutes les femmes ont fait l'expérience de ces difficultés, certaines plus que d'autres. Les indicateurs sélectionnés ici ont montré comment certains de ces groupes peuvent être identifiés. Ils révèlent aussi des lacunes dans les données, qu'il convient de combler d'urgence pour comprendre toute l'ampleur du problème et formuler, mettre en oeuvre et évaluer des programmes appropriés.

## V. LES FEMMES DES CARAIBES DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT RECENTS

Au terme d'une enquête menée en 1980 sur les systèmes de planification nationaux de dix territoires des Caraïbes, un consultant a indiqué dans son rapport quelles étaient les trois principales caractéristiques de la planification du développement dans la région :

- "(i) elle a été et demeure étroitement liée à l'obtention de crédits de développement provenant de sources extérieures ;
- (ii) elle est axée sur la restructuration des économies ;
- (iii) organisée sans grande rigueur, elle n'est pas encore un élément institutionnel de la vie sociale" (Boissière, 1980, p. 1).

Cette subordination à l'aide financière internationale date des années 40 depuis la création par les autorités britanniques de ce qu'on appelait les Fonds coloniaux pour le développement et l'aide sociale (Colonial Development and Welfare Funds). Les autorités des colonies qui souhaitaient bénéficier de ces subventions devaient présenter un plan décennal de financement d'activités de développement. Depuis, les gouvernements de la région ont pratiqué une certaine forme de planification économique dans le cadre de leur effort global de développement, en partant, semble-t-il, de l'hypothèse que la planification permet de choisir les options économiques les mieux à même d'assurer la réalisation d'objectifs socialement désirables. Le fait qu'elle peut aussi guider les choix politiques ne semble guère avoir retenu l'attention. Le souci premier est apparemment de conférer au gouvernement un plus grand pouvoir de décision sur l'orientation et les progrès de l'économie. Aussi les planificateurs se sont-ils employés à trouver des solutions macro-économiques à des problèmes définis à ce même niveau.

Les résultats décevants de cette approche ont suscité diverses critiques soulignant combien il est capital d'avoir une politique, et donc des processus politiques qui soient pertinents. On s'est alors avisé qu'un plan de développement économique pouvait aider à atteindre les objectifs nationaux autant par ses vertus mobilisatrices que par ses capacités de transformation. Mais cette découverte n'incita pas automatiquement à abandonner la conception traditionnelle de la planification, laquelle continue de servir des objectifs surtout théoriques, comme cela a été mis en évidence dans le cas de l'un au moins de ces Etats. Voici ce qu'a écrit un observateur à propos des planificateurs de la Jamaïque :

"Ils affirment aux financiers étrangers que l'économie est capable d'absorber un afflux de capitaux. Dans le même temps, ils contribuent à faire croire à l'intérieur du pays que tout est fait politiquement pour assurer le bien-être général" (Brown, 1975, p. 12).

C'est dire que les décisions concernant les priorités en matière de développement reflètent les choix du groupe dominant. Par conséquent, lorsque des groupes d'intérêts n'ayant pas directement accès aux instances de décision commencent à revendiquer le droit d'être "associés à la planification du développement", ils frappent en plein coeur un système qui n'a pas été conçu pour prendre en compte les exigences des groupes dénués de pouvoir. Venant d'associations de femmes, ces revendications placent le système devant deux difficultés. Tout d'abord, les rouages gouvernementaux sont censés répondre aux besoins des femmes. Or, ces besoins ont de multiples dimensions et entrent en compétition avec ceux d'autres groupes d'intérêts dont le poids peut apparaître stratégiquement plus grand aux yeux du parti politique au pouvoir. A cela s'ajoutent les coûts auxquels le gouvernement juge qu'il va s'exposer

s'il choisit de défendre les intérêts des femmes. Ces coûts, qui peuvent être élevés sur le plan social et politique, risquent fort de décourager toute action positive.

Deuxièmement, la théorie veut que la planification du développement soit un exercice purement technique autorisant la prise en considération de nouveaux besoins dès lors que les données adéquates sont disponibles. Mais pour des planificateurs obligés de tenir compte des objectifs à court terme du gouvernement en place, des conséquences des politiques et des choix de planification passés et de la conjoncture économique nationale et internationale, disposer d'informations supplémentaires n'est tout simplement pas suffisant. Du reste, les associations féminines savent par expérience que, même lorsque ces informations sont disponibles, les plans de développement ne reflètent pas nécessairement leurs intérêts. Ce qu'il faut bien voir en l'occurrence, c'est que la planification du développement dans la région s'inscrit dans un système d'administration des affaires publiques bien particulier. Elle doit répondre aux vœux de dirigeants politiques dont l'objectif ultime est de satisfaire les revendications immédiates de l'électorat et celles des groupes influents, nationaux ou étrangers. Il n'est pas facile, dans ces conditions, de s'adapter à une nouvelle définition des besoins ou de formuler une vision à long terme du plan. Les groupes de femmes souhaitant peser sur ce processus se heurtent donc à de très gros obstacles. Traditionnellement, les femmes n'ont jamais occupé des postes élevés dans la fonction publique et les groupes qui les représentent n'ont aucune influence dans la vie politique.

#### Le processus de planification

En l'état actuel des choses, les plans élaborés par les différents services doivent être transmis par la voie hiérarchique - c'est-à-dire par le canal des ministères et de l'Unité de planification - au Conseil des ministres puis au Parlement, qui donne l'approbation finale (figure V.1). Le processus comporte habituellement des consultations informelles entre services aux échelons les plus bas et des consultations d'un caractère plus officiel entre ministères par le biais d'un Comité de coordination de tous les Secrétaires permanents. Des Conseils consultatifs (nationaux ou sectoriels) et un certain nombre d'organismes para-étatiques peuvent également y prendre part. Des arrangements moins officiels sont parfois conclus avec divers groupes d'intérêts, tels que des organismes privés ou des ONG. Mais, dans aucun pays, la formulation des plans et projets sectoriels ne laisse place à une participation des citoyens (28). Seule la Jamaïque a tenté d'élaborer un plan sur la base des recommandations émanant d'un certain nombre de groupes de travail créés par le gouvernement et composés de personnalités issues de différents milieux - administration, secteur privé, Université des Antilles ou organisations non gouvernementales. Chaque groupe présente un rapport sur une question précise, puis ces rapports font l'objet de discussions à l'issue desquelles le plan est formulé. Ce mécanisme, qui reste encore très largement expérimental, fonctionne de manière permanente. Principaux inconvénients : son caractère fortement bureaucratique et sa lenteur.

Tout le processus de planification est axé sur la formulation d'un plan à moyen terme - généralement de cinq ans - et de plans et projets sectoriels à court terme élaborés à la lumière du plan global et révisés annuellement dans le cadre de la préparation du budget. De l'avis d'un auteur, "il n'y a pas grand sens à parler de planification à court, moyen ou long terme dans l'ensemble de la région". Sur dix Etats ayant fait l'objet d'une enquête en 1980, trois seulement avaient formulé des plans de développement quinquennaux et aucun ne s'était clairement assigné d'objectifs politiques à long terme (Boissière, 1980). Les choses ont peu changé depuis. En l'absence de telles orientations et priorités générales, il n'y a guère de planification consciente sinon au sens strictement budgétaire.

Plusieurs obstacles au bon fonctionnement du système ont été mis en évidence. Citons en tout premier lieu les difficultés fondamentales dues à une vision de la planification qui met l'accent sur la mobilisation et l'allocation de ressources en tenant pour acquis que la réalisation des objectifs globaux du plan profitera à tous. Lorsque des problèmes propres à des groupes spécifiques sont pris en considération au moment du choix des priorités, c'est presque par inadvertance plutôt que du fait de l'intervention efficace d'un mécanisme particulier. Les complications budgétaires liées à la difficulté de prévoir le niveau des recettes locales, le montant de l'aide étrangère et le coût des importations nécessaires limitent sérieusement la portée de la planification. La tendance récente à privilégier les programmes d'investissement du secteur public est particulièrement préoccupante. L'inadéquation des ressources humaines sur le double plan qualitatif et quantitatif et la sous-exploitation des compétences disponibles comptent parmi les déficiences les plus graves. Les problèmes institutionnels dus au flou qui entoure le rôle de l'Unité centrale de planification et au manque de concertation entre les différents organismes concernés constituent un autre obstacle. Obstacles encore, la pénurie de données - soit qu'elles fassent tout bonnement défaut, soit qu'elles ne soient pas présentées de la manière voulue, soit que les délais pour les obtenir soient exagérément longs - et l'absence de mécanismes permettant de les suivre et de les évaluer de façon continue.

Peut-être l'obstacle le plus grave est-il la priorité accordée aux impératifs politiques à court terme sur les objectifs de développement à long terme. Outre que l'on s'interdit ainsi de faire de la planification un mécanisme évolutif et un moyen systématique d'assurer la gestion quotidienne de la société, il en résulte des rigidités qui réduisent les chances des groupes privés d'influence de voir leurs besoins reconnus et satisfaits. Certains observateurs vont jusqu'à affirmer qu'aucun bon plan de développement n'a jamais été élaboré aux Caraïbes dans la mesure où les plans mis en oeuvre reposent sur des hypothèses contestables et où il n'existe pas réellement de processus de planification dynamique. L'exécution des plans laisse tout autant à désirer.

#### Planifier pour intégrer les femmes au développement

Les procédures administratives mises sur pied pour les besoins de la planification exigent l'implantation au coeur du système d'un centre névralgique doublement relié, de manière officielle ou officieuse, aux autres rouages de ce système et à la population. La création au sein de l'administration de mécanismes institutionnels chargés des questions féminines donne à penser que les gouvernements ont mis à la disposition des femmes un tel centre névralgique leur permettant d'intervenir dans le processus de la planification. En effet, les bureaux de la femme sont en position de transmettre les revendications féminines, soit directement par l'intermédiaire du ministère de tutelle, soit indirectement par celui d'autres ministères finançant des programmes ou projets intéressant les femmes. Telle est, du moins, la théorie. Dans la pratique, toutefois, les résultats ne sont guère encourageants, comme en témoignent les plans de développement récents de deux territoires de la région : la Barbade et Saint-Vincent.

##### (i) La Barbade

Les premiers efforts de ce territoire en matière de planification remontent au Schéma de développement pour 1946-1956 élaboré par un comité spécial créé à cet effet par le gouverneur de l'époque (Barbade, 194(6 ?)). A ce jour, le pays a mis en oeuvre dix plans de développement, dont la moitié depuis qu'il a accédé à l'indépendance politique en 1966.

Le premier plan de développement (1946-1956) prévoyait l'allocation d'une somme de 5.000 dollars à un "Bureau du travail concernant les femmes". Rien dans son texte, ni dans celui des plans suivants, n'indique à quoi devait servir cette somme, si un quelconque résultat concret fut obtenu ou, à vrai dire, en quoi consistait précisément un bureau du travail concernant les femmes. Le fait que déjà il y a une quarantaine d'années, un territoire au moins de la région avait pris conscience de la nécessité d'inclure des dispositions concernant les femmes dans ses plans de développement mérite cependant d'être noté.

La lecture de ces premiers plans incite à penser que ce que l'on entendait alors par "questions relatives aux femmes", pour autant que cette expression fut utilisée, avait trait à la mortalité infantile juvénile et maternelle. Lorsque la philosophie de la planification se fut précisée, et bien que l'on ait reconnu le besoin d'élargir la notion de questions relatives aux femmes, rien ne fut fait pour mieux cerner ces questions dans le cadre des plans intersectoriels ou indépendamment de ces plans. On ne se préoccupa donc jamais des femmes en tant que groupe spécifique. Ainsi, depuis le Schéma de développement pour 1946-1956 et avant le plan pour 1983-1988, les plans de développement passèrent totalement sous silence les problèmes des femmes, alors même qu'un Département des affaires concernant les femmes avait été créé en 1976, qu'une Commission nationale sur la condition des femmes (NCSW) avait été constituée en 1976 et avait remis son rapport en 1978 et qu'un nouveau plan quinquennal 1979-1983 avait vu le jour après cette date. Le Département considérait, semble-t-il, que la politique du gouvernement dans ce domaine était déjà tracée par les différents accords et conventions internationaux signés et ratifiés par celui-ci, les recommandations de la NCSW, du Conseil consultatif national et de la réunion biennale des ministres des pays membres de la CARICOM chargés de la condition féminine (29). C'est à l'intérieur de ce cadre qu'il élaborait ses propres programmes d'activité annuels qui, bien que ne figurant ni dans le Plan de développement national ni dans les budgets des différents services, étaient en partie financés par le ministère de tutelle.

A compter du plan pour 1983-1988, on n'envisagea à l'évidence que des efforts minimes afin de permettre au Département (rebaptisé entre-temps Bureau) d'accomplir sa tâche. En outre, le fait que ce dernier était alors rattaché au Ministère de l'information et de la culture limita, semble-t-il, son rôle à celui de simple centre d'information. C'est ce que confirmaient sa nouvelle et plus modeste appellation et les propositions contenues dans le Plan (voir appendice I). L'une d'elles visait à recourir aux fonctionnaires chargés du développement communautaire comme relais de transmission entre le Bureau et les femmes de chaque communauté. Deux autres concernaient l'établissement de liaisons avec des organismes gouvernementaux et la création d'une instance consultative. Une quatrième avait trait au renouvellement des subventions aux organisations féminines (30).

La dernière proposition portait sur l'identification de projets pouvant générer des revenus et le consentement du Département à "servir de canal de financement lorsqu'un projet apparaît réalisable et qu'un organisme de financement accepte de fournir les fonds nécessaires à sa mise en oeuvre" (la Barbade, 1983, p. 154). Comme on pouvait s'y attendre, ces vagues propositions ne donnèrent naissance qu'à quelques activités sporadiques, manquant de continuité et n'aidant guère, dans l'ensemble, à atteindre les objectifs globaux du plan de développement dont le thème était "Le changement plus la croissance".

Parmi les différents objectifs du Plan de développement pour 1988-1993 (sur le thème "Une part pour chacun") figurent l'amélioration de la qualité de la vie, la réduction des poches de pauvreté existantes, l'accroissement de la



production de biens et de services, la création d'emplois grâce au renforcement de l'activité productive et une plus juste répartition des revenus. A travers ces grands objectifs, le Plan vise à ramener le chômage à un taux acceptable et à assurer aux familles dont les revenus sont les plus faibles des moyens suffisants pour se nourrir, se vêtir et se loger (la Barbade, 1989a, p. 5). De fait, la création d'emplois est l'un des axes majeurs du Plan. Pourtant, comme les précédents, celui-ci ne fixe que des objectifs généraux à l'organisme public qui est responsable d'une partie de la population - les femmes - au sein de laquelle "le chômage est considéré comme atteignant des niveaux intolérables" (la Barbade, op. cit., p. 17). En voici un extrait :

"Par l'intermédiaire d'un Bureau des affaires concernant les femmes dûment réorganisé, le gouvernement mettra en oeuvre des programmes conçus pour :

- recueillir et diffuser des informations concernant les femmes et promouvoir des programmes éducatifs sur les questions relatives aux femmes ;
- encourager et faciliter un plus grand développement des organisations féminines ;
- réactiver le Conseil consultatif national sur les questions relatives aux femmes pour qu'il assiste le gouvernement dans la formulation des politiques se rapportant aux femmes ;
- promouvoir, en collaboration avec les organisations et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux compétents, les projets visant à mieux intégrer les femmes dans le développement national, en insistant tout particulièrement sur la création d'emplois pour les femmes.

Un comité interministériel sur les questions relatives aux femmes sera chargé d'évaluer, de contrôler et de faciliter ce processus d'intégration" (la Barbade, op. cit., p. 93).

Aucune précision n'est donnée quant aux cibles, aux activités ou aux coûts estimés. Et, à l'heure où nous écrivons, aucun personnel supplémentaire n'a été recruté et ni les membres du Conseil consultatif national ni ceux du Conseil interministériel n'ont été nommés. Il est donc difficile de dire dans quelle mesure les objectifs sont en passe d'être atteints.

L'objectif prioritaire de créer des emplois est la préoccupation principale du ministère auquel est aujourd'hui rattaché le Bureau. Les tâches assignées à ce dernier sont nombreuses et variées :

- accroître le nombre total d'emplois productifs offerts aux personnes en âge de travailler qui recherchent un emploi ;
- réduire autant que possible les licenciements et leur coût social ;
- poursuivre des politiques économiques, financières et industrielles équilibrées permettant aux entreprises de croître et de se développer, contribuant ainsi à créer des emplois ;
- veiller au bon fonctionnement de systèmes d'éducation, de formation et d'innovation technologique fournissant aux pays un vivier de travailleurs compétents, efficaces et capables de se perfectionner ;

- assurer des conditions satisfaisantes en matière de santé et de sécurité afin de réduire les licenciements pour cause de maladie et de contribuer à accroître les taux de productivité (la Barbade, op. cit., p. 88).

Au premier abord, les stratégies proposées semblent davantage conçues pour améliorer les infrastructures que pour mettre en oeuvre des projets ; il s'agit :

- d'appliquer les recommandations du Groupe de travail sur l'emploi ;
- d'informatiser les services d'archives du Département du travail et de recueillir des informations plus précises et plus récentes sur le marché du travail en vue d'une meilleure utilisation des ressources humaines ;
- de renforcer les liens entre le Conseil national de la formation, le Service des statistiques et le Département du travail (la Barbade, op. cit., p. 91).

Ces stratégies globales comprennent cependant un certain nombre d'activités qui ne sont pas mentionnées : c'est ainsi que le Conseil national de la formation a lancé plusieurs programmes de formation professionnelle destinés aussi bien aux femmes qu'aux hommes ou que le Bureau national de l'emploi est chargé de trouver un travail, dans le pays ou à l'étranger, aux ressortissants de l'île réduits au chômage. Mais, ici encore, faute de connaître les cibles, les activités et les budgets proposés, on ne peut guère se prononcer sur les résultats de ces efforts, et notamment sur les bénéficiaires qu'en retirent les femmes.

Rien dans le Plan n'indique quelles sont les dépenses envisagées pour financer les activités du Bureau des affaires concernant les femmes (BWA). On y trouve certes des estimations concernant le montant des crédits d'équipement alloués à chaque organisme, mais rien n'a été prévu pour le BWA. Si l'on en juge par les états estimatifs annuels des recettes et des dépenses, le Bureau ne dispose d'aucun budget propre. Au lieu de quoi, ses ressources sont comptabilisées dans le poste "administration générale" du budget du Ministère. Cela donne à penser que le Bureau ne peut pas être vraiment considéré comme une unité opérationnelle du Ministère - puisque tous les autres services de ce dernier font l'objet d'estimations en bonne et due forme. Il est donc impossible d'apprécier en termes quantitatifs jusqu'à quel point le Bureau dispose des moyens financiers qui lui sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le Plan de développement.

S'il n'existe aucun plan de développement particulier à long, moyen ou court terme en faveur des femmes, il existe en revanche un "Plan d'action" général, élaboré récemment lors d'un atelier sur le thème "Gestion et développement", qui propose une série de recommandations et de stratégies dans huit grands domaines (la Barbade, 1989b). Sur cette base, le Bureau a lancé pour l'exercice financier en cours des activités de sensibilisation du public, de mise en place de systèmes d'appui pour les programmes WID, de recherche et de formation. Le programme d'activité actuel montre quel est le cadre institutionnel qui permet au Bureau de fonctionner alors même que son existence est à peine reconnue dans les plans de développement successifs. Le BWA est censé se guider sur les recommandations des différentes instances énumérées plus haut (voir p. ), ainsi que sur les résultats des consultations menées avec les organisations féminines. De la sorte, le Bureau est en mesure d'identifier les activités qu'il peut mener à bien par lui-même, celles qui nécessitent le concours d'autres organismes et celles pour lesquelles il a besoin d'une aide financière. Il lui est alors possible de mettre sur pied un programme qui, s'il ne reflète pas un soutien massif du gouvernement, répond sans doute, même

de manière limitée, aux besoins exprimés ou perçus par les groupes bénéficiaires. En outre, on attend du BWA qu'il collabore avec les autres départements et ministères engagés dans des activités intéressant directement les femmes.

L'examen de l'action du Bureau fait ressortir clairement deux grands types d'activités : celles qui sont menées en collaboration avec des services gouvernementaux et des ONG, et celles qui sont entreprises sans aucun appui extérieur (tableau V.1). Par ailleurs, sur les 212 recommandations formulées par la NCSW, 190, parmi lesquelles 40 des 46 propositions portant sur une réforme juridique, ont été mises en oeuvre par des organismes publics. En outre, des actions sectorielles ont été conduites dans le cadre des plans de développement successifs sans qu'il soit précisé qu'elles l'étaient en application de ces recommandations. Par conséquent, le fait que les plans de développement récents mentionnent à peine le Bureau ne signifie pas nécessairement que celui-ci reste inactif ou que les intérêts des femmes qu'il a vocation de défendre sont méconnus. Mais l'absence de programmes et de projets spécifiques dans ces plans traduit bien le relatif dénuement du Bureau et les vicissitudes qu'il a connues (31).

Depuis sa création, le Bureau a fait l'objet de deux évaluations, la première par le secrétariat du Commonwealth et celui de la CARICOM et la seconde par le BIT (Massiah, 1983 ; Gillings, 1987). Les deux rapports soulignaient l'impossibilité dans laquelle le Bureau se trouvait de fonctionner de manière efficace faute de disposer du personnel et des ressources appropriés. On y a vu la preuve que le gouvernement ne lui accordait qu'un intérêt minime, ce que semblaient confirmer l'absence d'un document directeur ou d'un plan d'action, les changements répétés de locaux et le fait que le Bureau était passé sous silence ou à peine mentionné dans les plans de développement nationaux. Tout en reconnaissant que le Bureau faisait de son mieux eu égard aux contraintes qui lui étaient imposées, les deux rapporteurs estimèrent qu'à quelques exceptions près, ses activités ne pouvaient être considérées comme s'inscrivant dans un projet global doté d'objectifs, de priorités, d'un calendrier et de programmes précis. Ces activités paraissaient plutôt entreprises "au coup par coup", lorsque des besoins se faisaient sentir ou que des demandes étaient expressément formulées. De tels efforts sont manifestement trop dispersés pour produire des résultats constructifs. Cette situation est de toute évidence incompatible avec un Plan de développement qui prétend définir "avec concision les objectifs, les stratégies et les programmes de développement du gouvernement de la Barbade" pour les cinq années à venir.

#### (ii) Saint-Vincent-et-les Grenadines

Comme dans le reste de la région, les autorités locales ont été incitées à s'engager dans la planification par la politique du gouvernement britannique subordonnant l'octroi de prêts et de subventions à l'élaboration et l'approbation de plans de développement. Trois plans successifs furent alors adoptés :

- un Programme de développement transitoire pour 1963-1966
- un Plan de développement quinquennal pour 1966-1970
- un Plan de développement quinquennal révisé pour 1969-1973.

Ainsi qu'il était observé dans le dernier plan en date (1986-1988), ces premières tentatives "ont manqué de manière spectaculaire leurs objectifs" en raison d'un certain nombre d'insuffisances. On se prit alors à douter de l'efficacité de la planification en tant qu'instrument du développement et l'on en revint à la préparation des projets de budget annuels complétés par des bilans économiques.

Lors de la première Réunion des responsables de la planification dans les Caraïbes, tenue en 1979, l'auteur du rapport sur Saint-Vincent notait ce qui suit :

"hormis des exercices consistant essentiellement en bilans et projets économiques effectués périodiquement par des organisations internationales et régionales et les donateurs traditionnels..., la planification économique s'est limitée presque exclusivement durant cette décennie aux propositions budgétaires annuelles ; et, tandis que, frappé par la crise économique d'après 1973, le territoire se voyait contraint de faire toujours plus appel aux subventions britanniques pour compenser un déficit budgétaire croissant, le gouvernement du Royaume-Uni en vint à exercer (par l'intermédiaire de la BDD) un contrôle de plus en plus étendu sur son budget d'équipement" (Saint-Vincent, 1980).

En 1978, une Unité centrale de planification fut créée et s'employa aussitôt, avec le concours d'une mission de la Banque mondiale, à élaborer un Programme d'investissement du secteur public et un plan de financement pour 1979-1983. Ce document, baptisé "Mémoire économique", proposait un cadre pour des décisions en matière de planification visant à promouvoir une agriculture, une industrie et un secteur touristique axés sur l'exportation et la création d'emplois, et à satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

Jusqu'alors, le gouvernement n'avait jamais formulé de politique ayant pour but la participation des femmes au développement ni créé d'organe national chargé d'une manière générale de faire avancer la situation des femmes. Dans un premier temps, le Ministère des affaires étrangères s'était vu confier la responsabilité des questions relatives aux femmes, sans qu'aucun fonctionnaire ait été spécialement chargé de ce dossier. Il n'existait par conséquent aucun mécanisme concret garantissant que les intérêts et les préoccupations des femmes seraient pris en considération au moment de la planification. L'une des principales recommandations adressées à Saint-Vincent dans le texte du WICP fut donc

"qu'il conviendrait de créer un bureau de la femme afin d'accélérer la mise en oeuvre de programmes visant à améliorer les conditions d'existence, à assurer la participation des femmes à la planification du développement et à coordonner les activités du gouvernement et celles des ONG et des simples citoyens" (Clarke et Cummins, 1981, p. 79).

Il était précisé que cet organisme

"... devrait avoir un mandat clairement défini et bénéficier d'un soutien approprié du gouvernement, sous la forme d'une dotation en personnel et d'un financement adéquats et d'attitudes propres à faciliter son bon fonctionnement" (Clarke et Cummins, op. cit., p. 79).

A la suite de ce projet, un fonctionnaire du Ministère du développement communautaire fut chargé des questions concernant les femmes, mais comme une responsabilité supplémentaire, s'ajoutant à des fonctions déjà lourdes à assumer. En compensation, on s'efforça de travailler par le relais des ONG, mais ces dernières étaient mal organisées et fort démunies. Faute d'un solide point d'ancrage institutionnel, faute de principes directeurs et faute d'un soutien suffisant des ONG, il fut pratiquement impossible de mettre sur pied une quelconque activité significative associant les femmes au développement.

La nouvelle équipe qui accéda au pouvoir en 1984 adopta une approche radicalement nouvelle tant de la planification du développement que des problèmes des femmes. Pour répondre à ces derniers, un Bureau de la femme fut créé au sein du Ministère du tourisme, de l'information et de la culture ; en

collaboration avec le Conseil national des femmes (NCW), il devait servir de catalyseur pour la mise en oeuvre de stratégies et de programmes relatifs aux femmes. Quant à la planification, on en vint à la considérer comme un processus permanent visant à créer un environnement favorable à la poursuite et au renforcement du développement économique et social. Le Plan pour 1986-1988, dernier en date, a pour thème "Croissance, diversification et redistribution". Comme à la Barbade, la création d'emplois et la diminution du chômage en sont les objectifs premiers.

Ce plan prévoit pour le Bureau de la femme un programme d'activités modeste destiné à "susciter des changements d'attitude chez les hommes et femmes de Saint-Vincent afin de mieux intégrer les femmes dans le développement national et d'assurer l'égalité, le développement et la paix" (Saint-Vincent, 1986). A cette fin, le Bureau doit s'employer à susciter des réformes législatives dans plusieurs domaines, promouvoir la formation à différentes techniques agricoles, la santé, l'emploi et la formation professionnelle, organiser des campagnes de sensibilisation du public, proposer une assistance technique et faciliter l'accès au crédit. Ce programme exige une étroite collaboration avec les organisations féminines et les instances gouvernementales et para-étatiques (tableau V.2). Les principaux objectifs déclarés de cette série d'activités sont de relever le niveau de vie des communautés et de donner aux femmes les moyens de profiter plus pleinement des fruits de la croissance économique.

Le Bureau de la femme ne reçoit pas de crédits d'équipement. Toutefois, selon des estimations récentes, ses dépenses ont représenté 4 % du budget approuvé du Ministère en 1986-1987 et 5 % de ce même budget en 1987-1988. Durant cette période, le Bureau a consacré plus de la moitié de son budget à la formation et aux dépenses annexes, allouant en outre de petites sommes au NCW (5 %) et aux programmes de recherche et de collecte de données (4 %). Le solde servait à la rémunération du personnel qui devait être composé de trois personnes - dont une seule avait été nommée au moment des estimations portant sur l'exercice 1987-1988. Pour l'exercice suivant, de légers changements ont été apportés à la ventilation du budget, la rémunération de l'équipe prévue de trois personnes représentant notamment 51 % des crédits, mais le Bureau n'est encore administré que par une personne. Le Plan de Saint-Vincent spécifie clairement quelles sont les activités de programme dont le Bureau de la femme doit s'acquitter. Les résultats escomptés de ces activités ne font cependant l'objet d'aucune projection chiffrée.

Comme dans les autres territoires de la région, les femmes de Saint-Vincent bénéficient non seulement des activités du Bureau chargé de défendre leurs intérêts, mais aussi des programmes lancés par le gouvernement dans d'autres secteurs. C'est ainsi qu'elles peuvent bénéficier et bénéficient effectivement des efforts consentis pour réduire le chômage en encourageant les investissements dans le secteur privé, l'extension des programmes de formation professionnelle et l'intensification de la planification familiale. Ici encore, l'absence de cibles quantitatives ne permet toutefois pas d'apprécier l'efficacité de ces programmes pour l'intégration des femmes au développement (32).

En résumé, on peut dire que les autorités de Saint-Vincent se sont préoccupées de la planification du développement et de la participation des femmes à ce dernier relativement plus tard que celles des autres territoires de la région. Il n'existe aucun plan de développement spécifiquement axé sur les femmes, même si les modestes tâches assignées au Bureau de la femme dans le Plan de développement national témoignent d'une bonne compréhension des différents problèmes qui les touchent. Faute d'informations plus complètes, il est toutefois difficile de se prononcer sur la pertinence des domaines ou groupes cibles choisis et des stratégies proposées. L'absence de cibles quantitatives rend tout aussi difficile de déterminer dans quelle mesure les objectifs sont atteints.

### (iii) Conclusion

Si les plans de développement de ces deux territoires exposent tout ce que leurs gouvernements entendent faire en faveur des femmes par l'intermédiaire de leurs Bureaux, force est de conclure qu'il ne faut pas en escompter grand-chose. Et même si le contenu de ces plans n'avait qu'une valeur indicative, c'est-à-dire ne précisait que les montants des crédits que ces gouvernements sont prêts à allouer aux projets proposés, on ne serait guère plus éclairé sur les intentions des autorités en ce qui concerne les femmes. Il manque, dans les deux cas, un cadre directeur pour l'élaboration de projets pour l'intégration des femmes au développement. Outre qu'il fournirait des orientations générales, un tel cadre indiquerait l'ampleur des programmes qui pourraient être entrepris et les facteurs locaux à prendre en considération avant de définir les priorités. Il permettrait aussi d'articuler chaque action concernant les femmes aux mesures plus générales du plan de développement national.

Dans un article fondamental publié il y a 30 ans, le célèbre économiste originaire des Caraïbes W.A Lewis estimait que l'évaluation des plans de développement nationaux ne pouvait s'appuyer sur aucun principe scientifique (Lewis, 1959). C'est davantage "le sens commun et l'expérience" qui servent de guide pour dresser la liste des points auxquels il faut être attentif, quitte à la modifier quand les circonstances l'exigent. Les trois principaux éléments à prendre en considération étaient, selon lui, les politiques à suivre, l'envergure du plan et ses priorités. Si son jugement n'a rien perdu de sa validité, on doit pouvoir appliquer ces trois critères, non seulement aux plans de développement considérés globalement, mais aussi à leurs différentes composantes.

A partir des informations données dans les chapitres précédents, il est possible d'évaluer la composante WID des plans de développement en déterminant, pour chacun des critères de Lewis, quels sont les éléments positifs et négatifs.

#### Les politiques

Avant toutes choses, la nécessité d'un document d'orientation explicite, qui replace résolument les questions relatives à la participation des femmes au développement et les activités des unités WID dans le cadre d'un processus de planification du développement auquel sont associées toutes les branches du secteur public, devrait aller de soi. Un tel document énoncerait les principes devant guider l'élaboration des plans, fixerait les objectifs et les priorités et préciserait les stratégies de mise en oeuvre. Or, le bilan des deux territoires dont nous avons étudié les plans de développement semble quelque peu ambigu dans ce domaine.

#### Eléments positifs

- Adoption/ratification de conventions internationales WID
- Existence de mécanismes de planification à l'échelle nationale
- Existence d'une unité WID

#### Eléments négatifs

- Difficulté d'obtenir des données sur l'application des recommandations internationales
- Aucun document d'orientation encore publié
- Absence de liaisons officielles avec les autres secteurs du service public en vue de la mise en oeuvre des politiques

### Eléments positifs

- Soutien de la GARICOM à la création de mécanismes institutionnels
- Possibilité d'une aide technique pour la formulation d'un cadre directeur
- Participation des ONG et des communautés
- Problèmes déjà identifiés grâce aux recherches menées.

### Eléments négatifs

- Aucune mention des objectifs et stratégies de l'unité WID dans le plan de développement
- Capacité limitée de cette unité d'intégrer son programme dans l'ensemble des activités du secteur public du fait de l'insuffisance des ressources dont elle dispose pour l'exécuter

Il ressort de ce tableau que s'il existe des conditions favorables pour la formulation de principes directeurs en vue de l'intégration des femmes au développement, le bilan est négatif quand on ne considère que ce qui a déjà été fait, et en particulier les vagues propositions contenues dans le plan de la Barbade.

### Envergure du plan

La question est ici de savoir quelles sont les ressources disponibles pour mettre en oeuvre les objectifs déclarés. En l'absence de principes directeurs explicites, il pourrait paraître vain de s'interroger sur l'envergure des plans WID. Néanmoins, le fait que des unités chargées des questions relatives aux femmes aient été créées donne à penser qu'il existe au moins une politique implicite. Il s'agit donc de déterminer quels sont les moyens financiers, administratifs et autres dont disposent ces unités pour exécuter les programmes envisagés dans le plan en réponse à des besoins précis. Là encore, le bilan est extrêmement contradictoire.

### Eléments positifs

- Besoins globaux déjà identifiés par le gouvernement et les ONG
- Existence des données statistiques de base ventilées par sexe
- Existence de données provenant des premières études conduites par des ONG
- Possibilités d'obtenir une aide des organisations internationales pour mener à bien les projets
- Personnel des unités WID déjà familiarisé avec la machine et les procédures administratives

### Eléments négatifs

- Données insuffisamment détaillées sur les besoins de groupes de femmes particuliers
- Extrême modicité des crédits alloués pour les dépenses d'installation et de personnel et le soutien du programme
- Pas de budget de fonctionnement indépendant
- Projets dépendant fortement des sources de financement extérieures
- Création de mécanismes institutionnels laissée à des organismes privés

### Eléments positifs

- Existence de réseaux formels ou informels renforçant les capacités administratives de ce personnel

### Eléments négatifs

- Pas de suivi ni d'évaluation des plans propres aux unités WID, ni du plan de développement global
- Pas d'analyse sociale ni d'analyse de l'impact social au stade de la planification.

Le problème, ici, tient essentiellement à la nécessité de répartir des ressources très limitées entre différents candidats, en particulier dans une période de graves difficultés économiques. Mais il faut aussi prendre en compte la vision que se fait la bureaucratie de l'ampleur et de l'importance des problèmes rencontrés par les femmes et de la capacité de ces dernières d'influer sur cette vision. Les deux plans sur lesquels nous nous sommes penchés trahissent les faiblesses de la base économique des territoires concernés. Si l'on considère les moyens en personnel, le nombre de programmes, les stratégies préconisées et le budget alloué, Saint-Vincent semble mieux à même d'atteindre les objectifs énoncés dans la section de son plan consacré aux "affaires concernant les femmes". La Barbade est loin du compte. Dans les deux cas, on constate en outre qu'il faudrait manifestement mettre en place un mécanisme de suivi permettant d'améliorer le plan grâce à un processus permanent de dialogue et de consultations.

### Les priorités

Pour pouvoir modifier un plan en fonction de l'évolution de la situation, il faut savoir, dans une certaine mesure, quels sont les nouveaux besoins à satisfaire en priorité. Cela suppose l'existence de stratégies fondées sur des efforts soutenus en matière d'information, de formation, de développement des infrastructures, de participation des communautés à la planification et à l'exécution des programmes et aux actions ciblées. Etant donné les multiples dimensions des besoins spécifiques des femmes, les plans et programmes censés y répondre doivent obéir à une approche multisectorielle. Dans le même temps, toutefois, ces plans doivent être intégrés pour satisfaire réellement des besoins particuliers. Des deux plans nationaux que nous avons examinés, c'est celui de Saint-Vincent qui se rapproche le plus de cette stratégie. On y retrouve, néanmoins, cette ambivalence caractéristique de l'attitude des autorités dans le domaine de la planification de la participation des femmes au développement.

### Eléments positifs

- Existence d'unités WID se consacrant à la recherche, à la formation et à la participation des communautés
- Accent mis sur la nécessité de réformes des infrastructures dans les plans des unités WID
- Concentration des programmes proposés sur les domaines dans lesquels les besoins des femmes sont les plus grands
- Prise en compte des liens inter-sectoriels dans les programmes envisagés.

### Eléments négatifs

- Non-répercussion des programmes des unités WID dans les différents plans sectoriels
- Aucune mention des femmes dans les plans sectoriels
- Aucune mention des activités des unités WID dans le programme d'investissement du secteur public



Cette attitude ambiguë en ce qui concerne la prise en considération des préoccupations des femmes et des programmes en faveur des femmes dans les plans de développement a été attribuée en grande partie au manque de données pertinentes, lui-même directement lié au fait que les femmes demeurent "invisibles" dans les statistiques. Tinker attire l'attention sur

"le fait que le travail accompli par les femmes reste invisible et que leurs activités économiques ne sont pas rémunérées dans un monde où le travail et le profit sont survalorisés" (Tinker, 1987, p. 72).

Telles sont, à ses yeux, les principales raisons pour lesquelles théoriciens et praticiens du développement n'ont tenu aucun compte des femmes. Elle préconise d'entreprendre des recherches au niveau micro-économique afin d'articuler les réalités de la vie quotidienne aux problèmes identifiés au niveau macro-économique. Selon elle, "l'invisible devient visible lorsqu'on ne laisse plus la théorie prendre le pas sur les faits".

Pour Overholt,

"l'intégration des femmes dans les projets de développement commence par la visibilité, et celle-ci est aussi affaire de données" (Overholt, 1984, p. 4).

Elle propose un cadre qui permet d'intégrer la dimension féminine dans l'analyse des projets et dont la pierre angulaire est le recours à une base de données adéquate sur les activités des femmes et leurs motivations. Ce cadre comporte quatre éléments interdépendants : un tableau des activités, un tableau des conditions d'accès et de contrôle, une analyse des facteurs influant sur les activités, l'accès et le contrôle et une analyse du projet.

Ces deux auteurs s'attachent à mettre au point des stratégies visant à faire une place aux préoccupations des femmes dans les programmes de développement autrement qu'en se contentant d'y ajouter un nouveau volet. Le point crucial, selon elles, est d'analyser et de présenter les données relatives aux femmes de manière à accroître leur visibilité et, partant, la capacité des planificateurs de faire droit à leurs préoccupations lors de la planification et de l'élaboration des programmes. Mais l'expérience acquise dans d'autres pays, de même qu'ici, aux Caraïbes, est loin d'être encourageante, même lorsque les données pertinentes existent. Dans le cas de l'un des deux territoires étudiés, la Barbade, la quantité et la qualité des données disponibles autoriseraient une intervention beaucoup plus vigoureuse du Bureau de la femme dans le processus de planification. Or, la réalité est diamétralement opposée. Saint-Vincent, en revanche, semblerait devoir fournir un solide soutien à son Bureau, vu la pauvreté des données disponibles. Là encore, c'est l'inverse que l'on constate. Nous voici donc ramenés à notre question initiale : comment se fait-il que les plans de développement nationaux de la région accordent si peu d'attention aux problèmes des femmes ?

La dotation en personnel des deux services étudiés nous fournit une autre clé. Le fait que les unités en question soient animées par un seul fonctionnaire, ou à la rigueur par deux ou trois, témoigne peut-être de la réticence d'une bureaucratie, qui a déjà bien du mal à établir des priorités, à prendre en compte un autre problème encore. Mais peut-être faut-il y voir aussi le signe d'une incapacité intrinsèque de la structure administrative dont ces unités font partie non seulement de résoudre les problèmes qui relèvent spécialement de sa compétence, mais encore, d'une manière plus générale d'assurer la gestion des sociétés des Caraïbes et la planification et la mise en oeuvre des programmes nationaux.

La diversité et l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés les gouvernements des Caraïbes au seuil des années 90 et au-delà sont indissociablement liées à la taille et à l'ouverture sur l'extérieur de leurs économies, ainsi qu'aux événements qui se produisent sur la scène internationale. Toutes les économies de la région ont souffert durant les années 80 du manque persistant de dynamisme de certains de leurs secteurs clés. La formation du capital s'est ralentie, la région qui était autrefois exportatrice nette de main-d'oeuvre est aujourd'hui devenue exportatrice nette de capitaux, le niveau de vie a chuté, surtout parmi les groupes les plus vulnérables, et de nouveaux types de comportements déviants se généralisent. Tout cela montre que les Etats sont submergés par des revendications qu'ils n'ont ni la capacité administrative ni les moyens financiers de satisfaire. Face à une telle situation, les gouvernements préfèrent gérer la crise que planifier à long terme, et les femmes courent le risque réel de voir leurs intérêts encore plus marginalisés.

## VI. PLANIFIER POUR ACCROITRE LA VISIBILITE DES FEMMES

Cette étude montre que, malgré l'existence d'une somme considérable de connaissances, l'action continue des groupes représentant les femmes et les tentatives symboliques des gouvernements pour tenir compte des problèmes des femmes dans les plans de développement, le niveau de visibilité des femmes est resté fondamentalement inchangé. On a fait valoir que les femmes avaient généralement atteint la visibilité statistique, mais non la visibilité socio-économique et politique qu'entraînerait nécessairement une amélioration fondamentale de leurs conditions de vie due à une compréhension parfaite de la répartition des rôles entre les deux sexes et à des efforts systématiques des pouvoirs publics pour réduire les handicaps liés au sexe.

Dans la présente étude, nous nous efforçons de faire la distinction entre les femmes et leurs problèmes et de cerner les éléments de visibilité et d'invisibilité dans l'un et l'autre cas. Cette démarche permet d'identifier différents types de besoins parmi les différentes catégories de femmes. Elle a montré du même coup que si les besoins économiques sont essentiels, peut-être même universellement, il en est d'autres qui sont tout aussi essentiels, ne serait-ce que parce qu'ils rendent l'activité économique possible.

Cette démarche a également montré que des stratégies différentes permettaient d'obtenir des niveaux de visibilité différents. Le modèle exposé plus haut donne à entendre que la recherche et la production de données peuvent contribuer à renforcer la visibilité conceptuelle et subjective (Niveau 1) du groupe concerné et, jusqu'à un certain point, la visibilité théorique et statistique (Niveau 2). Il exige une action collective, sous une forme ou sous une autre - mobilisation pour faire pression sur les pouvoirs publics, mise en place de réseaux pour développer les possibilités de formation ou projets en concertation - pour progresser vers la visibilité sociale et politique (Niveau 3). Aucune des études de cas citées ne donne à penser que les stratégies utilisées ont effectivement modifié la répartition des tâches entre les sexes dans les communautés en question. Le passage au Niveau 3 - la visibilité domestique - ne s'est pas encore fait.

Les stratégies identifiées dans ces études de cas semblaient conçues de manière à satisfaire ce que l'on a appelé les "intérêts matériels" immédiats des femmes (Molyneux, op. cit.), c'est-à-dire les intérêts découlant des rôles et des responsabilités que les femmes sont censées assumer dans un système de répartition des tâches selon le sexe. Les besoins matériels spécifiques déterminés par ces intérêts sont liés essentiellement aux efforts que déploient les femmes pour s'assurer de façon régulière, ainsi qu'à ceux dont elle s'occupe, des moyens de subsistance suffisants. Les stratégies décrites dans les études de cas sont centrées sur la satisfaction de ces besoins.

Toutefois, s'attaquer aux causes profondes de l'infériorité des femmes dans la société, ce que Molyneux appelle les "intérêts stratégiques spécifiques des femmes", ne semble pas être l'objectif essentiel des stratégies identifiées. Il semble plutôt que l'on ait l'espoir d'atteindre ce second objectif en satisfaisant les besoins matériels immédiats des femmes.

Tandis qu'ils s'efforcent de faire coïncider les ressources disponibles avec les priorités politiques à court terme des décideurs, les planificateurs ne semblent pas avoir conscience de toutes ces distinctions. Au contraire, privés de lignes directrices explicites et imprégnés des techniques et méthodologies traditionnelles de planification, ils paraissent incapables d'introduire dans la planification de l'action des pouvoirs publics des méthodes qui tiennent véritablement compte des différences entre les sexes. Dans un article récent à l'approche novatrice, Moser fait une distinction entre la "planification tenant compte des différences entre les sexes" - c'est-à-dire qui cherche à greffer un élément concernant les femmes sur un programme sectoriel particulier - et la "planification adaptée à chaque sexe" - c'est-à-dire une méthode de planification particulière qui reconnaît les différences dans les rôles et les besoins des hommes et des femmes et les prend en considération au moment de l'élaboration des plans (Moser, op. cit.). Ce que l'on trouve dans la région des Caraïbes, ce sont des planificateurs qui sont plus ou moins "conscients des différences entre les sexes", mais qui semblent incapables (ou peut-être peu désireux) de faire une "planification adaptée à chaque sexe" conçue pour lever le voile de l'invisibilité qui recouvre les femmes.

Pour ce faire, il faut naturellement disposer de données appropriées. Avec les indicateurs proposés dans cette étude, nous nous sommes efforcés de montrer la gamme qui s'offrait aux femmes, aux planificateurs et aux décideurs à partir de sources de données tant traditionnelles que non traditionnelles. Ce n'est là qu'un exemple du type d'indicateurs auxquels peuvent recourir les planificateurs. Il en existe beaucoup d'autres. Mais les statisticiens, les spécialistes des femmes et du développement et les planificateurs doivent commencer à collaborer en vue d'identifier, d'élaborer et d'utiliser des indicateurs qui serviront de base à une planification adaptée à chaque sexe. Les planificateurs et les décideurs ne peuvent plus partir du principe que les programmes de développement fondés sur les données traditionnelles sont automatiquement favorables aux femmes. L'histoire a montré que cette hypothèse est manifestement erronée et la crise économique actuelle aurait dû faire admettre la gravité de cette erreur qui a été mise en évidence par des travaux de recherche récents (PACCA, 1989 ; Antrobus, 1989).

Toutefois, le fait de fournir des données appropriées et fiables, d'élaborer des indicateurs pertinents et même d'inclure dans les plans de développement nationaux des programmes bien conçus ne suffira pas en soi à garantir l'efficacité des mesures. Les pouvoirs publics doivent faire la preuve de leur engagement politique, sur le plan théorique et dans la pratique, en se montrant mieux disposés à reconnaître l'importance primordiale des intérêts des femmes pour la survie de la société, à repenser le modèle de développement appliqué afin de tenir compte de ces intérêts et à revoir les mécanismes administratifs servant à la planification du développement.

La présente étude montre que les dispositions constitutionnelles, la ratification de conventions internationales, la création d'unités chargées des femmes et du développement et l'introduction de réformes juridiques ont été en grande partie des mesures de façade qui ont apporté peu de changements importants à long terme dans la vie des femmes de la région. L'incompétence des administrations, l'inertie bureaucratique et les restrictions financières figurent parmi les raisons qui ont été avancées pour expliquer cet échec. Toutefois, il y a un facteur sous-jacent à ces raisons, à savoir le schéma particulier de développement imposé d'en haut qui est appliqué dans la région et qui fait que les individus et les communautés ne peuvent guère influencer sur

les décisions intéressant leur vie quotidienne. S'il existait une véritable volonté politique d'améliorer les conditions de vie des femmes, on s'efforcerait de donner aux femmes et aux organisations les représentant la possibilité de jouer un rôle central et actif dans la définition et l'orientation d'un schéma de développement approprié pour les Caraïbes, l'identification des besoins concrets et stratégiques spécifiques des femmes, la conception et l'application de stratégies visant à répondre à ces besoins. On s'efforcerait de développer la capacité institutionnelle et opérationnelle des bureaux de la femme, d'aider les groupements féminins à mieux plaider leur cause, de sensibiliser davantage le personnel des ministères responsables des questions économiques aux différences entre les sexes. On s'efforcerait d'associer plus étroitement les bureaux de la femme au processus formel de planification, d'intégrer les problèmes des femmes dans tous les domaines d'activité des pouvoirs publics en créant des unités chargées des femmes au sein de tous les ministères. On renoncerait, en fait, aux stratégies qui refusent de reconnaître ou rendent insignifiants les intérêts spécifiques de chaque sexe, en adoptant à la place des stratégies dans lesquelles ces intérêts s'articulent étroitement autour des objectifs généraux du développement social et économique.

Pour les planificateurs, il s'agit d'acquérir, en plus de leurs compétences techniques, la faculté de mieux comprendre les besoins de la population pour laquelle ils établissent des plans et la volonté d'ajuster le processus de planification en conséquence (Williams, 1989). Une bonne partie des critiques dont fait l'objet actuellement la planification du développement concerne non pas tant ce processus proprement dit que la forme particulière qu'il revêt et le carcan bureaucratique qui l'enserme. Une plus grande flexibilité conceptuelle et méthodologique apparaît donc comme hautement prioritaire. Dans le contexte actuel, les deux notions fondamentales qui doivent être prises en considération dans la stratégie de planification sont que les femmes jouent un rôle important dans tous les aspects de la société et que les femmes et les hommes sont investis de rôles différents dans la vie sociale et ont donc des besoins différents. Cela suppose nécessairement que les organismes de planification acquièrent la capacité d'identifier les rôles et les besoins respectifs des hommes et des femmes de manière à accorder la place voulue aux exigences spécifiques des femmes dans les politiques. Modifier l'attitude des planificateurs à cet égard devrait donc être un élément essentiel d'une réorientation de la stratégie de planification.

En ce qui concerne la méthodologie, l'une des principales critiques formulées touche l'a priori économique des méthodes traditionnelles de planification qui ne tiennent pas compte, ou pratiquement pas compte, des réalités sociales et culturelles de la vie quotidienne. Dans le contexte actuel, certaines réalités telles que l'influence, dans tous les domaines, de la répartition du travail entre les sexes, les différences d'attitude, selon le sexe, à l'égard de la propriété foncière, du travail, de l'éducation, du logement, de la participation aux activités communautaires, de l'accès au crédit et de l'utilisation des services sociaux sont au nombre des problèmes dont les planificateurs doivent tenir compte lorsqu'ils établissent l'ordre des priorités de développement. Pourtant, aussi curieux que cela paraisse, les données qui servent à étayer le processus de planification méconnaissent ces problèmes. Afin de combler cette lacune, il faudrait prévoir dans le processus des mécanismes permettant de rassembler, d'analyser et de diffuser des informations de ce type. Il faudrait mettre particulièrement l'accent sur la diffusion comme moyen d'encourager le dialogue avec les groupes sociaux visés et de les faire participer à un processus au cours duquel les besoins seraient identifiés et des solutions seraient recommandées et mises en oeuvre. De fait, le processus de planification doit être mis à la portée de groupes autres que les spécialistes qui s'en occupent, de manière à concevoir des méthodes permettant de traiter et d'utiliser les informations de type non classique.

Pour les femmes, il s'agit de mettre au point des stratégies qui amèneraient les décideurs à agir résolument en leur faveur et leur donneraient accès au processus formel de planification. Les exemples de Rose Hall et du SISTREN montrent clairement l'importance de la mobilisation et de l'action collective centrées sur un problème concret de sexisme comme stratégies permettant de passer directement du Niveau 1 au Niveau 3 de visibilité. Outre qu'elles ont provoqué une prise de conscience dans le public, les stratégies de ces groupes ont aussi directement débouché sur l'adoption de mesures correctrices dans des cas spécifiques. Toutefois, il reste à canaliser cette énergie collective vers le processus de planification lui-même. Pour y parvenir, il faut resserrer les liens entre les organisations de femmes et les bureaux de la femme, collaborer plus étroitement avec les moyens d'information, établir un dialogue permanent avec les partis politiques et d'autres groupes d'intérêt et faire pression de façon continue sur les pouvoirs publics.

Les associations de femmes (ONG) doivent mettre en place un processus de planification informel qui permette de rassembler et d'analyser des informations et d'en assurer la diffusion entre elles mais aussi auprès des médias, du grand public et de ceux qui participent au processus de planification formel. La planification du développement dans les Caraïbes est peut-être une activité technique et formelle, mais c'est indéniablement une activité politique. Les groupes qui souhaitent y participer doivent nécessairement se comporter comme des groupes de pression politiques. Les bureaux de la femme, de par leur origine et leur position dans le système, ne sont pas en mesure de le faire. Les groupements et les associations de femmes, dont les activités sont indépendantes et bénévoles, sont eux idéalement placés.

La principale conclusion à tirer de l'expérience des pays des Caraïbes est qu'il n'existe pas de stratégie unique appliquée par un seul organisme qui garantisse le succès. Les pouvoirs publics, les planificateurs, les statisticiens et les femmes doivent participer à un processus permanent de dialogue, d'expérimentation et d'évaluation, dans lequel tous s'engagent à atteindre l'objectif d'une plus grande autonomie pour les femmes. Ce n'est qu'à partir du moment où ce processus sera en place que les femmes auront parcouru le chemin de la visibilité.

Tableau II.1 : Que sont la visibilité et l'invisibilité ?

Femmes		Problèmes	
		Visibles	Invisibles
	<u>Catégorie I</u>		<u>Catégorie II</u>
	-----		Femmes au foyer
	Jeunes chômeuses		-----
Visibles	Femmes du secteur manufacturier		Domestiques
	Femmes dans les EPZ		Femmes dans le secteur public
	Femmes dans l'agriculture		Travailleuses indépendantes
	Marchandes		Femmes employées dans le commerce (autre que les marchandes)
	-----		Femmes employées dans les services (autres que domestiques)
	Mères adolescentes		Femmes exerçant des professions libérales
	Femmes chefs de famille		-----
	-----		Femmes divorcées
	Villageoises		Veuves
	-----		-----
	<u>Catégorie III</u>		Femmes appartenant à des groupes ethniques minoritaires
	Femmes âgées		<u>Catégorie IV</u>
	-----		Femmes sans ressources
	Femmes handicapées		-----
	Femmes retraitées		Femmes travaillant à domicile (production familiale)
	-----		Femmes travaillant "au-dehors"
	Victimes de violences physiques		Prostituées
	-----		-----
Invisibles			Immigrantes (en particulier illégales)
			-----
			Femmes syndiquées
			Femmes travaillant dans des organisations bénévoles
		-----	Femmes de l'élite

Note : Les pointillés indiquent un changement de catégorie socio-économique.

Tableau III.1 : Comment atteindre la visibilité : objectifs et stratégies

Niveau de visibilité	Type visibilité	Objectif de visibilité	Stratégies de visibilité
Niveau 1	Visibilité conceptuelle	(i) Identification d'un handicap dû au sexisme dont souffre l'un des deux sexes	(a) Représentation/articulation par les membres du groupe (b) Identification par les entités intéressées (Etat, ONG, médias) (c) Recherche
	Visibilité subjective	(i) Sensibilisation du groupe désavantagé à la reconnaissance des effets inhibiteurs de la discrimination liée au sexe	(a) Auto-analyse de groupe (b) Mobilisation et éducation
Niveau 2	Visibilité théorique et statistique	(i) Identification d'une domination et d'un handicap systématiques	(a) Entretiens (b) Etudes de cas
		(ii) Identification du mécanisme qui entretient l'invisibilité	(c) Discussions de groupe
		(iii) Identification d'indicateurs statistiques	(d) Recherche statistique
		(iv) Evaluation de l'ampleur des désavantages dus au sexisme	
Niveau 3	Visibilité socio-économique et politique	(i) Réduction/suppression du désavantage dû au sexisme	(a) Mobilisation (b) Education/formation
		(ii) Augmentation des pouvoirs du groupe désavantagé	(c) Réformes juridiques (d) Politiques de rééquilibrage entre les sexes (e) Constitution de réseaux
	Visibilité domestique	(i) Redistribution des tâches ménagères entre les sexes (ii) Reconnaissance et renforcement de la responsabilité de l'homme à la maison	(a) Education (b) Mobilisation/éducation de groupes masculins (c) Politique de la famille (d) Constitution de réseaux

Tableau III.2 : Indicateurs relatifs aux femmes qui travaillent dans l'agriculture, 1980

Territoire	Proportion de femmes dans la population active qui travaillent dans l'agriculture	Proportion de femmes dans la population active féminine qui travaillent dans l'agriculture
Jamaïque <sup>Ø</sup>	n.c.	n.c.
Trinité et Tobago*	15,7	4,6
Guyana	9,5	8,9
Barbade	3,2	5,6
Belize	36,6	8,4
Sainte-Lucie	23,5	19,0
Grenade <sup>+</sup>	24,7	19,1
Saint-Vincent	22,4	17,3
République dominicaine <sup>+</sup>	17,9	20,6
Saint-Christophe-et-Nevis	30,1	22,1
Montserrat	22,1	7,7
Iles Turques et Caïques	25,4	9,5
Max.	36,6	22,1
Min.	3,2	4,6

Source : 1980-1981, Recensements de la population

Notes : Ø Recensement effectué en 1982

+ Recensement effectué en 1981

\* Données se rapportant à l'activité de la semaine écoulée. Pour tous les autres pays les données se rapportent à l'année écoulée.



Tableau III.3 : Mécanisme national pour les affaires concernant les femmes dans les pays des Caraïbes membres du Commonwealth

Territoire	Date de création/Durée					Conseil consultatif/ Commissions
	Bureau de la femme	Bureau des affaires concernant les femmes	Département	Ministère	Commission nationale	
Jamaïque	1974	1975				1972 à aujourd'hui
Trinité et Tobago				1975#	1975	
Guyana		1980		1976*		1976 à aujourd'hui
Barbade		1984	1976		1976-1978	1984-1986
Belize		1981			1982	
Sainte-Lucie				1981+		
Grenade	1979	1983		1979-1983	1976	
Saint-Vincent	1985		1987	1984**		
République dominicaine	1980	1983		1978 <sup>Ø</sup>		1983 à aujourd'hui
Antigua	1980		1989 <sup>⊗</sup>			
Saint-Christophe-et-Nevis	1981			1984 à aujourd'hui		
Montserrat				1983 <sup>++</sup>		
Iles Vierges britanniques				?		
Secrétariat de la CARICOM	1978					

Sources : Divers rapports

Notes : Par ministère on entend le ministère dans lequel un fonctionnaire est chargé des affaires concernant les femmes sauf dans les cas de la Grenade et de Saint-Christophe où il existait de véritables ministères de la condition féminine aux périodes considérées.

# Secrétaire permanent à la condition féminine

\* Ministère des coopératives

<sup>Ø</sup> Ministère d'Etat

<sup>⊗</sup> Direction

+ Ministère des services communautaires, responsable de la mise en valeur des ressources communautaires

\*\* Ministère du tourisme, de l'information et de la culture et Coordonnateur des affaires concernant les femmes

++ Ministère de la jeunesse et de la mise en valeur des ressources communautaires

Tableau III.4 : Réunions et ateliers régionaux organisés par la CARICOM afin de renforcer les mécanismes nationaux pour les femmes, de 1979 à aujourd'hui

Date	Type d'activité et lieu où elle s'est déroulée		Institutions qui ont collaboré
1979	Séminaire : Préparer les femmes à bien exercer des fonctions de responsabilité	Jamaïque	CARIWA
Janvier 1980	Réunion régionale de responsables chargés d'assurer une plus large participation des femmes au développement	Guyana	-
Mars 1981	Première réunion des ministres chargés de la condition féminine	Rép. dominicaine	Gouvernements
Novembre 1981	Séminaire : Renforcement des mécanismes nationaux d'intégration des femmes au développement	Jamaïque	BWA (Bureau des affaires concernant les femmes) de la Jamaïque ; UWI
Mars 1983	Deuxième réunion des ministres chargés de la condition féminine	Guyana	Gouvernements
Mai 1983	Atelier : Stratégies pour accroître les possibilités de développement offertes aux femmes dans les Caraïbes	Barbade	Secrétariat du Commonwealth
Novembre 1983	Atelier : Evaluation des mécanismes nationaux	Barbade	Secrétariat du Commonwealth
Mai 1984	Séminaire : Les femmes dans le processus du développement industriel	Guyana	ONUDI
Avril/mai 1984	Séminaire : Préparer les femmes à la diplomatie de conférence	Trinité et Tobago	Gouvernements
Mai 1985	Troisième réunion des ministres chargés de la condition féminine	Antigua	Gouvernements
Novembre 1985	Atelier : Nouvelle visite aux dames oubliées	Belize	Secrétariat du Commonwealth
Juillet 1986	Atelier : Collecte de données et analyses statistiques sur la situation des femmes dans les Caraïbes	Barbade	CRDI (Centre de recherches pour le développement international)
Avril 1988	Quatrième réunion des ministres chargés de la condition féminine	Saint-Christophe	Gouvernements
Avril 1988	Atelier : Gérer le développement - opérer le changement	Guyana	ACDI (Agence canadienne du développement international) ; gouvernements

Source : Informations communiquées par le Secrétariat de la CARICOM (Bureau de la femme).

Tableau IV.1 : Indicateurs de la situation des femmes dans la population,  
la Barbade, 1970-1980

Population	1970	1980
Population totale		
Hommes	110.000	116.000
Femmes	125.000	128.000
Taux annuel de croissance	0,2	0,4
Taux brut de natalité	_____ 19,8	_____
Taux brut de mortalité	_____ 8,9	_____
Rapport de masculinité de la population totale	886	899
Rapport de masculinité de la population de 15 à 44 ans	903	943
Proportion de jeunes à charge	678	495
Proportion de personnes âgées à charge	152	176
Population âgée de 65 ans et plus	19.500	25.500
Indice de répartition (hommes)	6,2	8,9
Indice de répartition (femmes)	10,1	12,0
Pourcentage de femmes	64,7	60,1
Population urbaine		
Indice de répartition (hommes)	40,5	39,1
Indice de répartition (femmes)	42,3	40,2
Pourcentage de femmes	54,2	53,3
Population rurale		
Indice de répartition (hommes)	59,5	60,9
Indice de répartition (femmes)	57,7	59,8
Pourcentage de femmes	52,2	52,1

Source : CARIGOM, s.d.  
UWI, 1976

Tableau IV.2 : Indicateurs de la situation des femmes dans l'éducation,  
la Barbade, 1970-1980

Education et formation	1970			1980		
	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de femmes dans la population totale	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de femmes dans la population totale
- Effectifs inscrits :						
groupe âgé de 5 à 14 ans	97,5	97,8	50,1	97,6	98,2	50,0
groupe âgé de 15 à 19 ans et plus	39,5	44,1	52,8	39,7	47,5	54,5
- Diplômés parmi la population âgée de 15 ans et plus						
Certificat de fin d'études secondaires	7,1	6,4	52,5	12,8	14,9	57,9
Grade/diplômes universitaire	2,2	1,1	37,4	4,6	3,2	44,5
- Formation professionnelle en vue de l'activité du moment	12,8	7,6	42,1	29,2	15,4	37,9
- Niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus						
Aucun	0,1	0,1	62,4	0,6	0,6	54,0
Primaire	22,1*	27,2*	60,1	51,1	53,8	55,2
Secondaire	75,2*	70,9*	53,5	41,9	40,7	53,2
Supérieur	1,6	0,6	32,1	3,9	2,1	38,5
- Années de scolarité						
Moins de 5	7,9	9,8	60,2	2,2	2,6	58,8

Source : CARICOM, non daté  
UWI, 1976

Note : Il semble qu'une erreur dans le traitement des données ait entraîné une inversion des catégories primaire et secondaire (CARICOM, Vol. 1, s.d.)

Tableau IV.3 : Indicateurs de la situation des femmes en matière de santé  
la Barbade, 1970-1984

Santé	1970	1980	1984
Espérance de vie à la naissance			
Hommes	65,8	70,2	n.d.
Femmes	70,8	75,2	n.d.
Taux de mortalité infantile	46	25	13
Taux de mortalité des enfants âgés de 1 à 4 ans	2,2	0,8	0,7
Taux de mortalité lié à la maternité	1,4	0,2	0,7
Taux de mortalité dû :			
au cancer du sein	n.d.	n.d.	25,1
au cancer du col de l'utérus	n.d.	n.d.	29,6
Probabilité de décès féminins à un âge compris entre 15 et 45 ans	1,9	3,0	n.d.

Source : PAHO, 1986

Tableau IV.4 : Indicateurs de la situation des femmes dans les ménages,  
la Barbade, 1970-1980

Ménages	1970			1980		
	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de femmes dans la population totale	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de femmes dans la population totale
Ménages d'une personne	17,4	22,5	49,2	21,8	22,2	44,3
Personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules	24,9	37,3	55,8	29,3	41,0	59,4
Chefs de ménage	53,5	30,9	42,9	50,3	33,9	43,9
Taille moyenne des ménages						
dont le chef est un homme		4,2	-	-	3,6	-
dont le chef est une femme		3,7	-	-	3,7	-
Chefs de ménage						
- n'ayant jamais été mariés	27,8	54,3	59,6	30,4	53,5	58,0
- n'étant pas membres d'une d'une union féconde	n.d.	41,9	-	n.d.	n.d.	n.d.
- faisant partie de la population active	83,6	45,5	29,1	77,1	48,9	33,3
- sans emploi	10,3	6,6	41,6	9,0	12,2	69,5
- n'ayant fait que des études primaires	30,6	47,5	49,5	n.d.	n.d.	n.d.

Source : CARICOM, s.d.  
UWI, 1976

Tableau IV.5 : Indicateurs de la situation des femmes par rapport aux ressources matérielles, la Barbade, 1970-1985

Ressources matérielles	1970	1980	1985
<u>Foncières et minières</u>			
Densité de population	547	567	n.d.
Densité de population par rapport aux terres arables	807 <sup>#</sup>	n.d.	n.d.
Emploi dans l'agriculture			
- Pourcentage de la population active de sexe masculin	16,4	10,9	7,3
- Pourcentage de la population active de sexe féminin	14,7	8,4	6,4
- Pourcentage de femmes dans le personnel du secteur agricole	36,5	36,6	40,6
Exportations de pétrole raffiné	-	931 <sup>✳</sup>	2,322 <sup>✳</sup>
Emploi dans le secteur minier			
- Pourcentage de la population active de sexe masculin	0,59	0,46	n.d.
- Pourcentage de la population active de sexe féminin	0,06	0,05	n.d.
- Pourcentage de femmes dans le personnel du secteur minier	5,94	7,17	n.d.
<u>Economiques</u>			
PIB par habitant	1.135 <sup>✳</sup>	6.186 <sup>✳</sup>	8.663 <sup>✳</sup>
Contribution au PIB :			
- Agriculture	13,9	9,8	6,9 <sup>ø</sup>
- Industrie manufacturière	10,8	10,9	13,0 <sup>ø</sup>
- Secteur public	14,7	14,9	13,8 <sup>ø</sup>
Pourcentage des dépenses de l'Etat pour :			
- La santé	16,7	16,3	13,0 <sup>+</sup>
- L'éducation	20,4	21,1	18,4 <sup>+</sup>
- Tous les services sociaux	n.d.	52,8	49,4 <sup>+</sup>
Dette extérieure	31,4m <sup>✳</sup>	319,8m <sup>✳</sup>	794,8m <sup>✳</sup>
Indice des prix de détail	7,0*	14,4	3,9
Taux de chômage			
Hommes	7,5	7,4	13,2
Femmes	12,3	15,1	24,1
Pourcentage de femmes	52,6	62,8	59,4

Notes : # 1964  
 ✳ milliers de barils  
 ø chiffres provisoires pour 1983  
 \* 1972  
 + 1984  
 / 1987  
 ✳ dollars de la Barbade, d'après l'équivalence avec le dollar des Etats-Unis donnée par la Banque interaméricaine de développement (BID), 1986 (1 dollar E.U. = 2 dollars de la Barbade)

Sources : CARICOM, s.d. ; UWI, 1976 ; BID, plusieurs années ; la Barbade, 1988.

Tableau IV.6 : Indicateurs des sources de revenus des femmes, la Barbade, 1970-1985

Participation au processus de production	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de femmes dans la population totale	1970		1980		1985	
Sources de revenus									
Emploi rémunéré	91,7	91,4	38,8	89,8	93,2	43,9	86,2	91,8	43,5
Travail indépendant	7,9	8,0	39,3	10,0	6,6	33,1	12,7	7,5	31,2
Emploi non agricole	83,7	85,4	39,3	89,1	91,6	43,4	93,7	93,5	43,8
Emploi dans les professions spécialisées et techniques	9,5	9,3	39,4	9,8	11,6	46,9	9,9	11,2	50,0
Indice de dissemblance des groupes professionnels		36,3			34,0			38,2	
Chômage									
Population âgée de 15 à 24 ans	83,9	87,1	54,3	85,9	77,7	59,5	57,0	50,0	56,2
<u>Autres sources de revenus</u>									
Transferts	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,8	71,5	n.d.	n.d.	n.d.
Sources locale (autre que personnelle)	n.d.	n.d.	n.d.	10,2	33,1	79,1	n.d.	n.d.	n.d.
Pensions et autres formes d'assistance publique	n.d.	n.d.	n.d.	11,5	15,6	61,1	n.d.	n.d.	n.d.

Source : CARICOM s.d. ; UWI, 1976 ; la Barbade, 1988.



Tableau IV.7 : Indicateurs de soutien affectif pour les femmes,  
la Barbade, 1970-1980

Soutien affectif	1970	1980
<u>Unions fécondes</u>		
Pourcentage de la population de 15 à 64 ans ayant été mariée		
Hommes	39,9	33,3
Femmes	43,3	37,9
Age moyen au moment du mariage		
Hommes	36,5	37,6
Femmes	34,1	36,1
Pourcentage des femmes âgées de 15 à 44 ans qui sont membres d'un couple		
	50,1	43,8
Nombre de mères pour 1.000 femmes membres d'un couple (14 à 64 ans)		
	888	885
Nombre de mères pour 1.000 femmes qui ne sont pas membres d'un couple (14 à 64 ans)		
	905	903
Utilisation de contraceptifs (15 à 49 ans)		
- ayant utilisé des contraceptifs	n.d.	62,9
- utilisant des contraceptifs au moment de l'enquête	n.d.	36,9
<u>Maternité</u>		
Age moyen à la première naissance		
	22,6	22,1
Age moyen à la dernière naissance		
	33,5	33,7
Nombre de mères pour 1.000 femmes (15 à 44 ans)		
	644	643
- pour 1.000 femmes qui travaillent	611	650
- pour 1.000 ménagères	822	850
- pour 1.000 femmes mariées	899	883
- pour 1.000 femmes vivant en concubinage	910	890
- pour 1.000 vivant en union temporaire	366	387
Nombre d'enfants par mère (15 à 64 ans)		
	3,7	2,7
- par mère qui travaille	3,6	2,7
- par mère qui reste au foyer	3,9	3,2
- par mère qui est mariée	4,3	3,1
- par mère vivant en concubinage	3,9	3,2
- par mère vivant en union temporaire	2,6	2,7
Nombre de naissances pour 1.000 adolescentes (15 à 19 ans)		
	94,1	70,8

Soutien affectif	1970	1980
<u>Satisfaction professionnelle</u>		
- Travail, source de satisfaction	n.d.	38,2
- Rang du travail, source de satisfaction	n.d.	1
<u>Activités communautaires</u>		
- Participation à un groupe		34,4
- Participation à des activités		70,0
- Membres de comités		23,0
- Participation à des activités communautaires, source de satisfaction		39

Source : GARICOM s.d. ; UWI, 1976  
 Nair, 1982  
 Données non publiées du WICP

Tableau IV.8 : Indicateurs du pouvoir et de l'autorité des femmes,  
la Barbade, 1970-1985

Pouvoir et autorité	1970	1980	1985
<u>Sur le plan familial</u>			
- Direction du ménage	42,9	43,9	n.d.
- Prise des décisions			
Femme seulement	n.d.	4	n.d.
Compagnon seulement	n.d.	-	n.d.
Décisions conjointes	n.d.	6	n.d.
<u>Sur le plan économique</u>			
Emplois dans l'administration et la gestion			
- Pourcentage de la population active de sexe masculin	2,1	2,6	4,7
- Pourcentage de la population active de sexe féminin	0,4	0,8	2,7
- Pourcentage de femmes	10,7	19,0	28,9
Propriété d'actifs financiers	n.d.	50,0	n.d.
<u>Sur le plan politique</u>	(1971)	(1981)	(1986)
Membres :			
- de la Chambre des représentants			
Hommes	23	26	26
Femmes	1	1	1
- du Sénat			
Hommes	10	9	8
Femmes	1	3	4
- du gouvernement			
Hommes	10	9	12
Femmes	-	1	-
Membres d'organes officiels	(1970-1971)	(1980)	(1985)
Nombre total	388	565	565
Pourcentage de femmes	12,4	14,0	22,8

Sources : CARICOM s.d. ; UWI, 1976  
Données non publiées du WICP  
Duncan et O'Brien, 1983  
Listes civiles de la Barbade

Tableau IV.9 : La Barbade - Date des dispositions institutionnelles,  
en faveur des femmes

Année	Disposition législative/ administrative	Durée d'existence (nombre d'années)
1942	Droit de voter et de siéger au Parlement sous réserve de conditions spécifiques à remplir en matière de propriété	47
1951	Suffrage universel des adultes	38
1966	Indépendance politique	23
1966	Disposition constitutionnelle concernant l'égalité des droits et la non-discrimination fondée sur le sexe	23
1976	Congé payé de maternité	13
1976	Création d'une Commission nationale sur la condition féminine	13
1976	Création d'un Département des affaires concernant les femmes	13
1984	Ratification de la Convention des Nations Unies de 1967*	5

Note : En outre, entre 1978 et 1982, une vaste réforme de la législation relative à la famille a été entreprise par la modification des textes en vigueur ou l'adoption de lois nouvelles. Voir FORDE 1987 ; Gillings 1987.

\* Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Tableau V.1 : Activités du Bureau des affaires concernant les femmes de la Barbade, 1979-1989

Type d'activités	Intitulé	Participants	Organisme associé
<b>Formulation des politiques</b>	Suivi permanent de l'application des recommandations de la NCSW	-	-
<b>Education du public</b>			
(i) Audiovisuel	Vidéo sur "Les femmes à la Barbade" pour projection à la Conférence convoquée par les Nations Unies à la fin de la Décennie pour la femme	-	Service d'information du gouvernement, ISER(EC), UWI
(ii) Séminaires/ateliers	Vers l'intégration totale des femmes, 1979	Représentants du gouvernement et d'ONG	Commission interaméricaine des femmes (CIF)
	Instruction civique pour des responsables efficaces, 1981	Organisations féminines bénévoles	Département des études périuniversitaires, UWI
	Les stéréotypes concernant les rôles des sexes, les attentes des enfants	Enseignants et conseillers d'orientation	CIF
	Les rapports interindividuels sur les lieux de travail, 1984	Animateurs de mouvements de jeunesse et représentantes d'organisations féminines bénévoles	CIF
	Les problèmes touchant les femmes, 1982	Fonctionnaires chargés du développement communautaire	CIF
	Le droit et la famille, 1984	Animateurs de mouvements de jeunesse	CIF
	L'éclatement de la famille, 1985	Représentantes des organisations féminines et personnalités indépendantes	CIF

Type d'activités	Intitulé	Participants	Organisme associé
	Les progrès en faveur des femmes à la Barbade depuis l'indépendance, 1985 (table ronde)	Grand public	-
	La violence à l'encontre des femmes, 1987	Représentantes d'organisations féminines, agents sanitaires, participants à titre individuel	Gouvernement des Pays-Bas
	Gestion et développement - Réaliser le changement, 1989	Représentants du gouvernement et d'organisations féminines, femmes gestionnaires	CARICOM, ACDI
<b>Formation</b>			
(i) directe	Formation aux fonctions de direction pour les femmes travaillant pour des ONG	Représentantes d'organisations féminines	-
(ii) indirecte	Gestion pour les femmes des Caraïbes et développement organisationnel, Jamaïque, 1980	1 représentant de NOW	CIF
	Les femmes et l'éducation, Uruguay, 1981	1 représentant du Ministère des affaires économiques	"
	Les grands médias et l'image de la femmes, Argentine, 1982	1 représentant du GIS	"
	Formation et emploi pour les femmes, Jamaïque, 1982		"
	Année interaméricaine de la famille, Chili, 1983		"

Type d'activités	Intitulé	Participants	Organisme associé
	Projets générateurs de revenus pour les femmes des zones rurales, Israël, 1983	1 représentant de WID	Gouvernement d'Israël
	Intégration des femmes dans l'industrie, Guyana, 1984	1 représentant du Ministère de l'emploi et de l'industrie, 1 représentant du secteur privé	ONUDI
<b>Recherche</b>	Les femmes dans l'agriculture, 1981		
	Evaluation de la condition de la femme à la Barbade, 1985		
	La violence à l'encontre des femmes, 1986		
<b>Projets</b>	Vitrine des carrières (annuelle) - donner aux élèves qui quittent l'école des informations sur les carrières possibles, la formation requise, etc.	Elèves en fin d'études, grand public	Femmes cadres d'entreprise ou exerçant une profession libérale
	Projet "fruits secs", 1980-1985 - formation aux techniques de conservation et de commercialisation des fruits	Grand public	OEA  Appropriate Technology  International

Type d'activités	Intitulé	Participants	Organisme associé
	Projet d'éducation et d'aide juridique	Grand public	CIF
	- examiner et analyser les lois relatives aux femmes		GIS
	- fournir des documents de base pour des campagnes d'information du public portant sur lesdites lois		
	- organiser et diriger des séminaires sur les droits de la femme à l'intention des orienteurs, travailleurs sociaux et agents d'urbanisme		
Divers	Attribution des crédits du gouvernement à certaines ONG - annuel	Organisations féminines concernées	Ministère de tutelle
	Attribution des crédits pour des institutions internationales à de petits projets d'ONG (intervalles irréguliers)	Organisations féminines	" "
	Cours d'autodéfense pour les femmes (intervalles irréguliers)	Participant à titre individuel	Association de judo de la Barbade
	Marathon de 10 km pour la promotion de la femme - annuel	Participant à titre individuel	Conseil national des sports

Sources : Gillings, 1987 ; Massiah, 1983 ; informations fournies par le Bureau des affaires concernant les femmes de la Barbade.



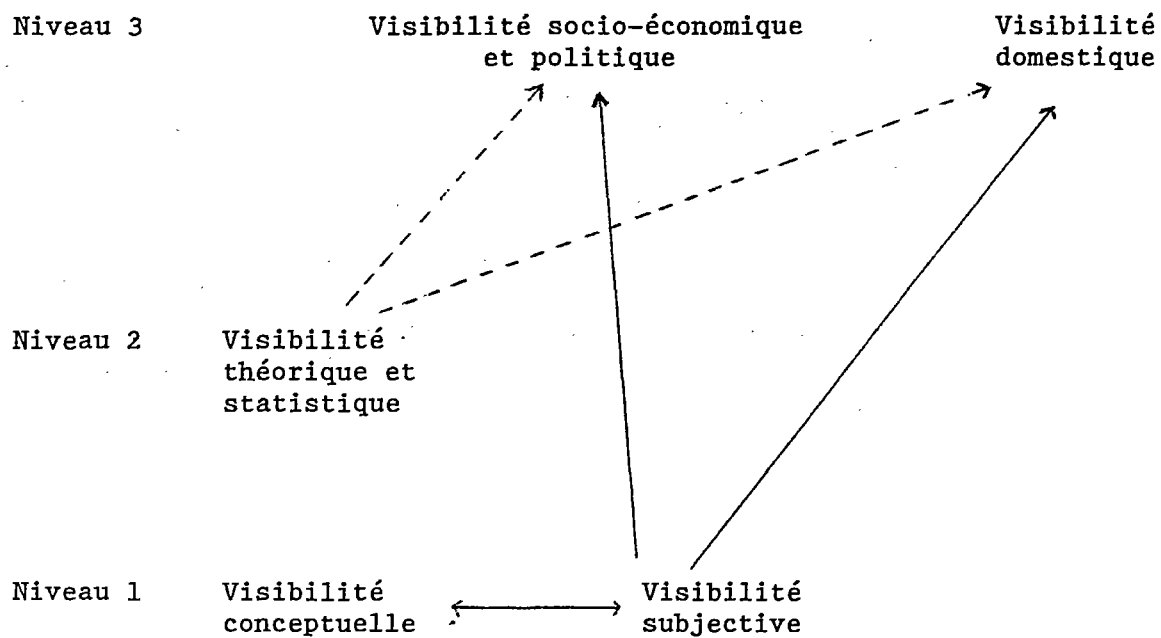
Tableau V.2 : Saint-Vincent-et-les Grenadines : activités du Bureau de la femme envisagées pour la période 1986-1988

Domaine	Activités
Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tenter d'obtenir la reconnaissance juridique des associations régies par la <u>common law</u></li> <li>- tenter de faire renforcer les dispositions de la Loi sur les pensions alimentaires</li> <li>- faire adopter des peines plus sévères pour les personnes coupables de viol, d'inceste et de violences ou abus sexuels sur les lieux de travail</li> <li>- faire voter une loi afin que ces affaires soient jugées à huis clos</li> <li>- faire adopter une loi garantissant un salaire égal à travail égal</li> <li>- faire adopter une loi garantissant la sécurité de l'emploi pour les femmes enceintes</li> </ul>
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- obtenir que les femmes soient représentées dans les organismes para-étatiques dont les activités sont liés à l'emploi, en particulier dans l'agriculture, l'industrie et la fonction publique</li> <li>- fournir une aide technique aux femmes travaillant dans une petite entreprise ou une entreprise familiale</li> <li>- leur consentir un crédit</li> <li>- aider à la création de garderies et d'écoles maternelles</li> </ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- former davantage d'agents de développement agricole féminins</li> <li>- constituer des statistiques par sexe</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aider les victimes de violences en leur proposant un refuge, une assistance juridique, des conseils et des services d'orientation</li> <li>- soutenir les organismes s'occupant de l'abus de stupéfiants, de la santé mentale ou de la planification familiale</li> <li>- encourager une plus grande participation des femmes à la formulation des politiques de santé au niveau communautaire</li> </ul>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lancer des campagnes de sensibilisation du public sur les violences dont sont victimes les femmes et les dispositions juridiques en la matière</li> </ul>

Domaine	Activités
Renforcement des mécanismes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer les programmes de préparation à la vie familiale</li> <li>- intensifier la formation du personnel du Bureau de la femme</li> <li>- renforcer le personnel de ce Bureau</li> <li>- soutenir les organisations féminines</li> <li>- chercher à adhérer à la CIF/OEA</li> </ul>

Source : St. Vincent Development Plan 1986-1988, p. 96-97.

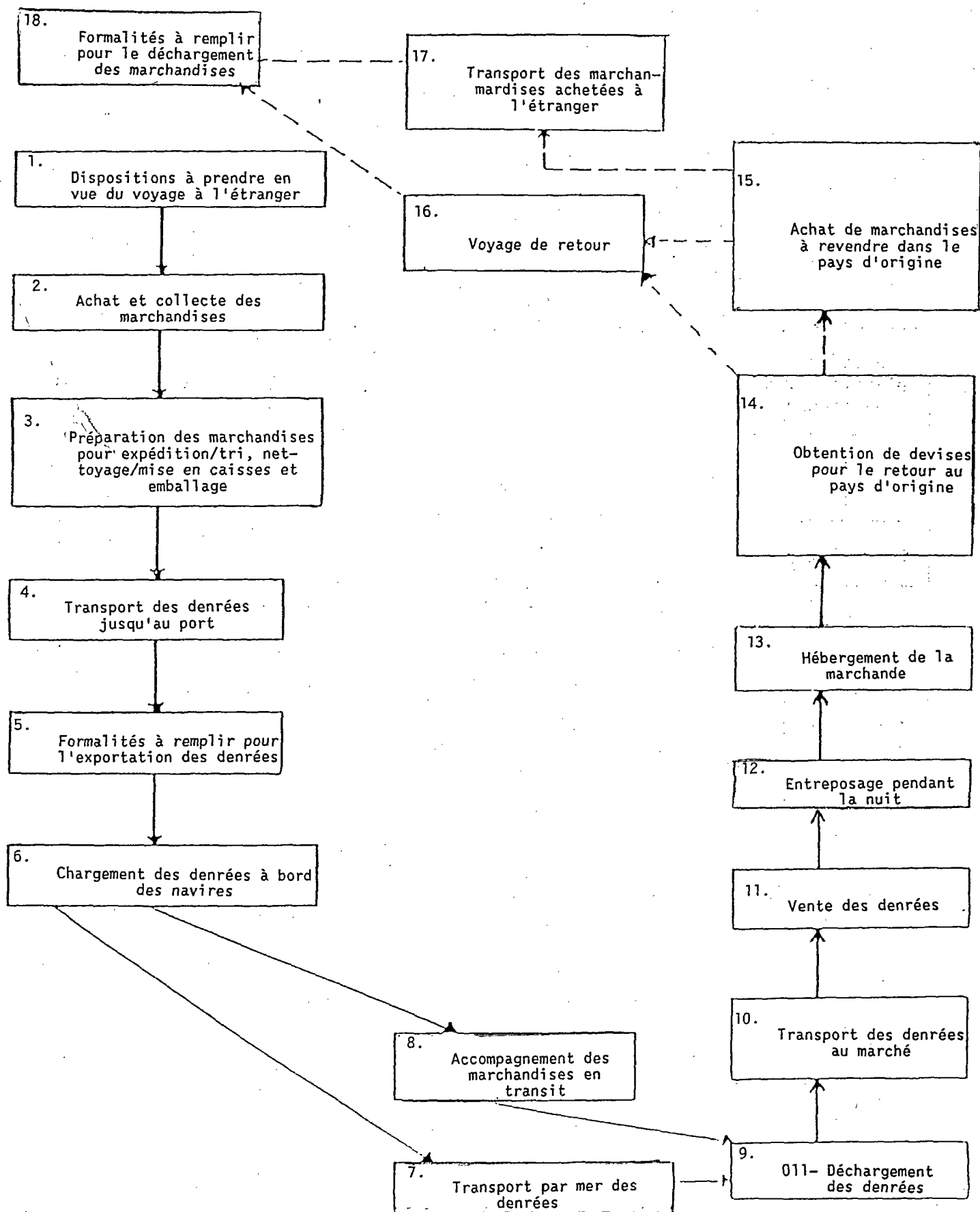
Figure II.1 : Rapports entre les niveaux de visibilité



Notes

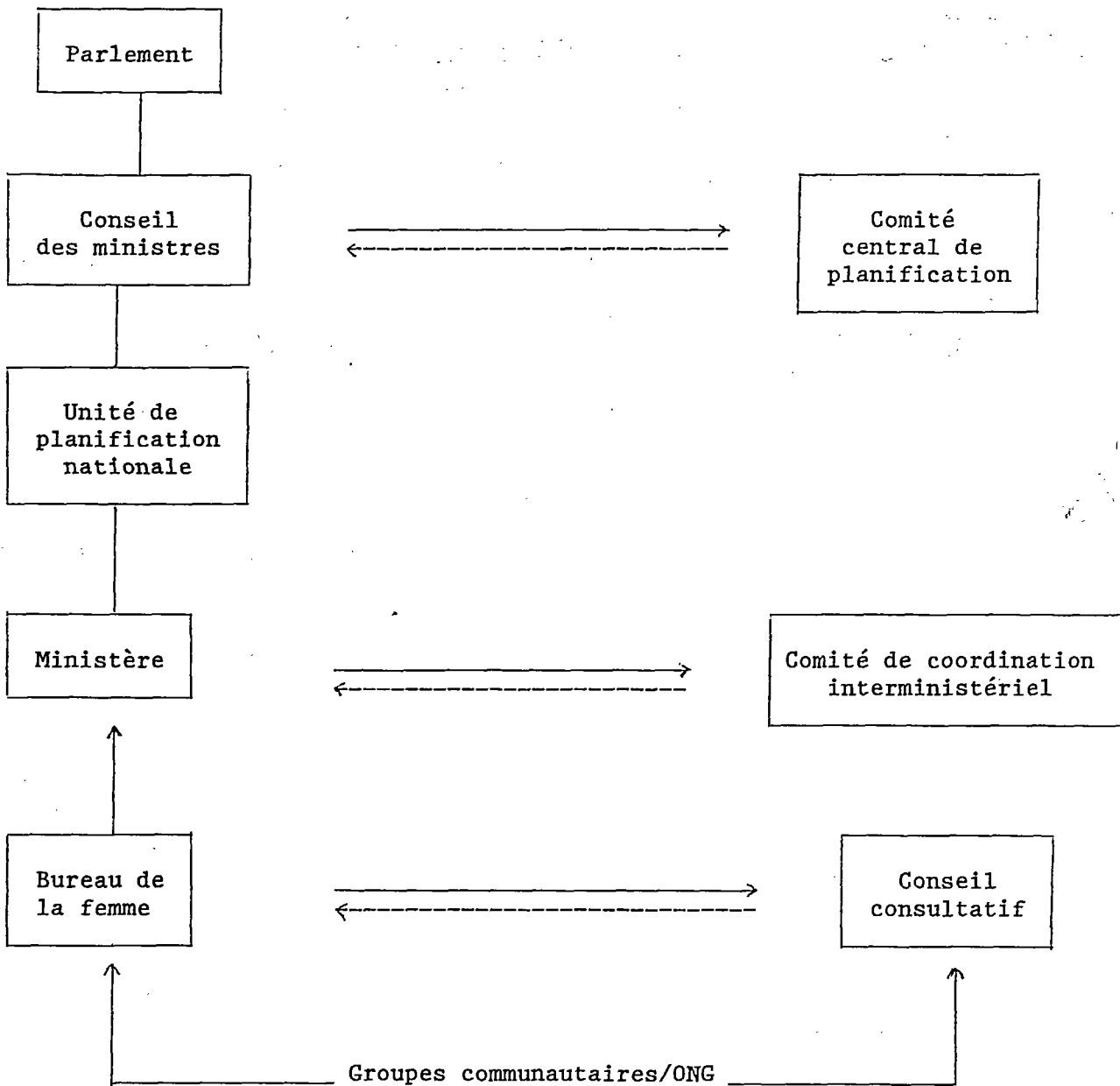
- Liens directs
- Liens indirects

Figure III.1 : Cycle d'activité de la marchande



Source : CEPALC, 1988, p.11.

Figure V.1 : Le processus de planification



## Notes

1. Molyneux a établi la classification initiale dans laquelle les termes "intérêts" et "besoins" semblaient être interchangeables. Moser fait une distinction entre "intérêts et besoins" ; pour lui, les premiers correspondent à des préoccupations et les seconds aux moyens d'y répondre. Young préfère mettre l'accent sur les besoins pratiques (concept empirique) et les intérêts stratégiques (concept théorique).
2. Les gouvernements de la région font partie d'une organisation régionale connue sous le nom de Communauté et Marché commun des Caraïbes (CARICOM) dont le secrétariat est à Georgetown (Guyana). La Communauté comprend 13 Etats membres : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, la Dominique, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité et Tobago. Haïti, la République dominicaine et le Suriname ont le statut d'observateur. Elle comporte un certain nombre d'institutions :
  - la Conférence des chefs de gouvernement
  - le Conseil des ministres du Marché commun
  - dix commissions ministérielles permanentes, responsables de domaines spécifiques
  - trois groupes ministériels (qui comprennent les ministres responsables des affaires intéressant les femmes)
  - sept institutions associées.

En outre, la Communauté travaille en collaboration étroite avec un certain nombre d'organismes régionaux. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système, voir Rainford, 1983.

3. Il s'agit du plan d'action établi en 1977 lors d'une réunion de représentantes de 12 gouvernements des Caraïbes anglophones (voir séminaire 1977).
4. L'accent mis sur les organismes régionaux ne cherche pas à masquer les efforts déployés au niveau national. L'objectif est simplement de ramener la quantité d'informations présentées à des proportions raisonnables.
5. Les projets choisis étaient les suivants :
  - (i) le deuxième Projet de développement rural intégré (IRDPII) de la Jamaïque dont l'objectif était d'accroître la productivité des cultivateurs et de relever leur niveau de vie en apportant des améliorations dans les domaines suivants : conservation des sols et lutte contre l'érosion, reboisement, réseau routier, logement, électrification rurale, organisations de petits fermiers, mécanismes de crédit ;
  - (ii) le projet concernant la production potagère de Black Bay, à Sainte-Lucie, visait à aider les agriculteurs à passer de la culture de subsistance à la culture marchande pour le marché intérieur et pour l'exportation. Le projet fournissait des services d'appui dans divers domaines : crédit, gestion et aide technique, locaux, machines et équipement, irrigation, engrais, pesticides, herbicides, dispositifs de commercialisation ;

- (iii) le projet Tans-G-TOC Coopérative de la Dominique était un effort communautaire visant à améliorer les conditions d'existence des membres des collectivités rurales participantes. La société a réuni des crédits pour construire une route d'accès et créer un centre de soins, un magasin et une caisse d'épargne. D'autres projets portaient sur un programme de broderie, divers programmes d'éducation des adultes et des propositions pour un projet relatif à la pêche et un système de rotation des engrais.
6. Les données sur les conclusions de ce projet sont tirées de la version préliminaire du rapport.
  7. La PACCA est une association établie aux Etats-Unis qui réunit des chercheurs et des décideurs spécialisés dans les questions touchant l'Amérique et les Caraïbes. Créée en 1982, l'Association se consacre à promouvoir des options différentes de la politique générale, économique et sociale que poursuivent actuellement les Etats-Unis dans la région. Jusqu'en 1987, l'Association a fait porter l'essentiel de ses travaux sur l'Amérique centrale mais, cette même année, la présence de la coordinatrice de la WAND, en congé sabbatique à l'Université du Massachusetts où réside l'un des coprésidents de la PACCA, a accéléré la mise en train du projet de recherche conjointe décrit dans la présente étude.
  8. L'expression "les femmes rurales" sous-entend généralement que toutes les femmes rurales pratiquent l'agriculture comme activité économique principale. Ainsi, voit-on les besoins des "femmes rurales" comme étant exclusivement ceux de femmes qui se consacrent à l'agriculture.
  9. Il faut observer que les groupements proposés se rapportent expressément à la situation des Caraïbes, mais le cadre de référence est suffisamment souple pour qu'il soit possible d'y inclure ou d'en exclure des groupes spécifiques à d'autres régions.
  10. L'enquête a été présentée en deux volumes contenant un résumé des conclusions et des tableaux détaillés (Nurse, 1986). On trouvera une analyse plus complète des résultats dans Brathwaite, 1985.
  11. Les données des recensements permettent d'identifier un sous-groupe de colporteurs/marchands ambulants dans la grande catégorie professionnelle "ventes". Mais elles ne permettent pas de savoir quelle proportion d'entre eux vend des produits agricoles.
  12. A l'origine, le mot "higgler" s'entendait à la Jamaïque des petits vendeurs de produits agricoles, mais à l'heure actuelle on désigne ainsi toutes les catégories de vendeurs. Ailleurs, dans la région, ils sont appelés "hucksters", "hawkers" (marchands ambulants, colporteurs) ou "traders" (marchands).
  13. Le gouvernement révolutionnaire de la Grenade a été le seul de la région à créer à l'époque un véritable Ministère de la condition féminine. Celui-ci a disparu lors de la chute du régime révolutionnaire pour être remplacé par une Division de la femme relevant du Ministère de la santé, du logement, des affaires concernant les femmes et du développement urbain.
  14. Ces six bureaux étaient situés dans les pays suivants : la Barbade, Belize, la République dominicaine, la Grenade, le Guyana et la Jamaïque. Des résumés des études de cas ont été présentés dans un rapport du Secrétariat du Commonwealth, 1985.

15. Il y a au moins trois pays dont on sait qu'ils ont adopté officiellement une déclaration de politique générale ; l'un a établi, il y a des années, un livre blanc sur l'égalité ; les autres en sont à des stades divers de l'élaboration de leur déclaration.
16. Le budget de cette étude analytique ne comprenant pas de frais de voyage, il n'a pas été possible de poursuivre l'analyse auprès des groupes pour lesquels on dispose de rapports de recherche.
17. Le verbe "travailler" est employé ici au sens où l'ont utilisé les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête du WICP : il désigne toute activité qui permet à la femme de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.
18. Pour une analyse de l'information disponible, voir appendice II ; pour les définitions des indicateurs utilisés dans le modèle, voir appendice III.
19. Si les enregistrements du recensement étaient disponibles, une classification croisée serait peut-être envisageable à ce niveau de détail mais les données publiées excluent toute analyse en fonction de l'activité individuelle.
20. Les auteurs de cette étude avaient conçu 20 indicateurs mesurant le bien-être des femmes dans cinq secteurs : santé, mariage et enfants, éducation, emploi et égalité sociale. Les données étaient converties en échelles de cinq points, avec un score maximal de 20 par secteur et de 100 pour l'ensemble complet des indicateurs.
21. Un Premier ministre a écrit dans l'avant-propos d'un magazine féminin publié au début de la Décennie des Nations Unies : "Le fait que 1975 ait été proclamé "Année internationale de la femme" par les Nations Unies est important dans certaines régions du monde. Il n'a guère de signification à la Barbade... Sur cette île, l'objectif de l'égalité entre les sexes a été réalisé pour elles par les hommes il y a longtemps." (The Barbadienne, 1975).
22. Cette distinction est très approximative car certaines zones de St. Michael peuvent être considérées comme rurales tandis que des zones de Christ Church et de St. James peuvent être considérées comme urbaines. Ces zones n'apparaissent pas, toutefois, dans les tableaux du recensement.
23. Pour le recensement de 1980, on a considéré "famille" comme synonyme de "ménage" et admis que la famille nucléaire comprend le chef de famille, le conjoint ou le concubin et leurs enfants ; la famille élargie comprend ces mêmes personnes plus d'autres parents du chef de famille ou de son conjoint, la famille complexe comprend des pensionnaires, des employés de maison ou d'autres personnes. Les ménages d'une personne font partie des familles nucléaires. C'est le premier recensement à avoir adopté cette approche.
24. Environ 90 % étaient exportés par la Trinité et Tobago et 2 % par la Jamaïque.
25. Pour une analyse détaillée de l'économie de la Barbade à partir des années 60, voir Worrell, 1987.
26. Cet indice est établi en fonction du niveau d'instruction et de formation requis dans chaque industrie.



27. Dans un cas au moins l'usine a fermé ses portes quand les ouvrières ont exigé une représentation syndicale.
28. Le gouvernement révolutionnaire de la Grenade a bien institué des procédures à cet effet, mais elles ont été abandonnées après sa chute.
29. Des conventions ou accords spécifiques ont été signés avec les Nations Unies et le Secrétariat du Commonwealth. Le rapport de la NSCW contenait 212 recommandations portant sur toute une série de domaines, parmi lesquels le droit, l'emploi, la santé, l'éducation, la famille et les médias. Pour plus de détails concernant la CARICOM, se reporter à la note 7. Le Conseil consultatif national a existé de 1984 à 1986.
30. Il s'agit de subventions modestes attribuées chaque année à un certain nombre d'ONG, dont la National Organisation of Women, l'Association féminine Corona, le Soroptimists Club, Women's Self Help, la YWCA et la Girl's Industrial Union. Des subventions du gouvernement peuvent également être obtenues au coup par coup pour des projets particuliers par le canal du Bureau.
31. Au cours de sa brève histoire, le Département a dû changer maintes fois de locaux et s'est trouvé placé sous la tutelle de quatre ministères, cinq ministres et six secrétaires permanents :
  - le Ministère de la justice de 1976 à 1979
  - le Ministère du travail et des services communautaires de 1979 à 1981
  - le Ministère des transports, des travaux et des services communautaires de 1981 à 1982
  - le Ministère de l'information et de la culture de 1982 à 1985
  - le Ministère du travail et des services communautaires de 1985 à ce jour.
32. Il serait naturellement possible de procéder à des évaluations d'impact pour chacun d'eux, mais un tel exercice déborderait le cadre du présent rapport.

## Appendice I

### Propositions pour le Bureau des affaires concernant les femmes contenues dans le Plan de développement de la Barbade 1983-1988

Le gouvernement considère que les questions intéressant les femmes doivent être replacées dans le contexte général du développement communautaire. Il se propose d'aider les femmes à s'organiser au niveau communautaire de façon qu'elles puissent participer plus activement à la vie communautaire dont bien des aspects ont une incidence directe sur leur bien-être, et de faire en sorte que les femmes soient aussi nombreuses que possible dans les secteurs productifs de l'économie.

La condition féminine et le développement communautaire relèvent de la même section du même ministère. Il est donc proposé que les agents principaux de développement communautaire, qui sont déjà directement en contact avec la collectivité, s'attachent à identifier les besoins, les aspirations et les projets des femmes, et rendent compte des résultats de leur enquête tout en diffusant, au sein de la collectivité, les informations émanant du ministère.

Le gouvernement se propose également de nouer des relations étroites avec les organismes gouvernementaux plus spécialement chargés des femmes afin que leurs préoccupations, dans la mesure où elles sont du ressort de ces organismes, puissent être examinées, et que leur point de vue puisse être pris en considération lorsque les décisions sont prises sur des questions qui intéressent les femmes.

Il a en outre l'intention de créer un organisme composé de différentes personnes représentatives d'un échantillon de la collectivité qui jouera un rôle consultatif auprès du ministre s'agissant de la défense des intérêts des femmes en général.

Le gouvernement continuera d'accorder son aide aux organisations féminines engagées dans la mise en oeuvre de programmes socialement bénéfiques.

Conscient du taux de chômage élevé enregistré chez les femmes, il s'emploie à faire en sorte qu'elles soient aussi nombreuses que possible dans les secteurs productifs de l'économie. Il s'efforcera d'identifier des projets potentiellement générateurs de revenus et servira d'intermédiaire pour leur financement s'ils sont réalisables et si un organisme de financement est disposé à fournir les capitaux nécessaires à leur mise en oeuvre (Barbade, 1983, p. 153-154).

## Appendice II

### Les données

Les données statistiques dont on dispose proviennent en grande partie d'organismes divers - régionaux, gouvernementaux et non gouvernementaux. En règle générale, la collecte officielle des données dans chaque pays est effectuée essentiellement par le Département de statistique, habituellement chargé de rassembler des statistiques concernant l'emploi, les revenus, les migrations, le tourisme et l'activité commerciale. S'y ajoutent les statistiques sociales recueillies par les différents ministères dans des domaines comme la santé, l'éducation, la criminalité, la sécurité sociale, etc. Il peut donc y avoir des variations considérables dans la portée et la qualité des statistiques recueillies, tant à l'intérieur d'un pays qu'entre les pays. Dans bien des cas, les données sont irrégulières, sans rapport les unes avec les autres, dispersées et, très souvent, insuffisantes. Leur qualité dépend en grande partie du stade de développement statistique atteint dans chaque pays qui est lui-même lié au stade de développement économique.

A l'échelon régional, ce sont les recensements de la population (faits sur une base régionale en 1946, 1960 et 1970, comme devait l'être celui de 1980) qui représentent l'effort le plus général et le plus cohérent pour rassembler, publier et analyser des données. Aucun autre ensemble de données statistiques n'est traité de cette manière à l'échelon régional. Des recueils généraux de statistiques régionales ont été publiés par le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et par l'Organisation des Etats Caraïbes orientales (OECO). Des recueils de statistiques régionales se rapportant à un domaine précis sont publiés de temps à autre par l'une ou l'autre des institutions régionales. C'est ainsi que la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a publié un répertoire des statistiques du commerce régional, ce que faisait autrefois l'ISER (Institut de recherches sociales et économiques) pour le compte des petits pays. L'Université des Antilles (UWI) a publié un condensé des statistiques éducatives pour la région à l'aide de données fournies par les différents ministères de l'éducation.

D'autres recueils sont publiés par des organisations internationales. Depuis de nombreuses années, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) publie un rapport annuel sur l'activité économique dans la région des Caraïbes à partir des données fournies par les divers bureaux et organismes statistiques nationaux ainsi que par les différentes organisations d'intégration régionale. La Banque mondiale a publié récemment un volume qui rend compte de l'expérience d'intégration menée dans la région. La moitié de cette publication est consacrée aux données statistiques régionales pertinentes. Chaque année, la Division britannique pour le développement (BDD) des Caraïbes publie un rapport économique concernant différents pays qui contient les statistiques pertinentes. Ces publications renferment surtout des statistiques économiques, ce qui reflète en partie les préoccupations de l'organisation concernée mais tient aussi à la pauvreté et à l'insuffisance des statistiques sociales. Mais que la portée de ces données soient régionale ou nationale, aucune application systématique de l'analyse des indicateurs ne semble avoir été tentée.

S'agissant du rôle des femmes dans le développement de la région, les données dont on dispose permettent de procéder à une évaluation quantitative des différences entre les hommes et les femmes eu égard à l'éducation, à la structure des ménages ainsi qu'à l'emploi, et de fournir un résumé statistique concernant les divers types d'union et les taux de fécondité. Mais un seul pays, les Bahamas, s'est servi de ces quelques données pour établir des statistiques sur les femmes.

## Appendice III

### Définition des indicateurs

#### Tableau IV.1

Taux brut de natalité :	nombre de naissances pour 1.000 habitants
Taux brut de mortalité :	nombre de décès pour 1.000 habitants
Rapport de masculinité :	nombre d'hommes pour 1.000 femmes
Proportion de jeunes à charge :	nombre de jeunes de moins de 15 ans pour 1.000 personnes faisant partie de la population active (15 à 64 ans)
Proportion de personnes âgées à charge :	nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 1.000 personnes faisant partie de la population active (15 à 64 ans)

#### Tableau IV.2

Taux d'inscription :	
- enseignement primaire :	pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans inscrite dans l'enseignement primaire
- enseignement secondaire :	pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans et plus inscrite dans l'enseignement secondaire

#### Tableau IV.3

Espérance de vie :	nombre moyen d'années qu'un individu peut escompter vivre à la naissance eu égard au taux de mortalité existant
Taux de mortalité infantile :	nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 enfants nés vivants
Taux de mortalité des jeunes enfants :	nombre de décès d'enfants âgés de 1 à 4 ans pour 100.000 habitants
Taux de mortalité liée à la maternité :	nombre de décès de femmes provoqués par des complications durant la grossesse ou l'accouchement pour 100.000 enfants nés vivants

#### Tableau IV.5

Produit national brut par habitant :	valeur de la production totale de biens et services aux prix courants du marché, par personne
Dette extérieure :	montant total de la dette due à des prêteurs étrangers

Indice des prix de détail : évolution en pourcentage des prix à la consommation

Tableau IV.6

Emploi : travail salarié ou activité lucrative

Indice de dissemblance : proportion de la population qui devrait changer d'emploi pour que les deux répartitions soient identiques

Chômage : ceux qui cherchent activement un emploi ou qui sont disponibles pour un emploi éventuel mais qui n'ont pas de travail (travail salarié ou activité lucrative)

Tableau IV.7

Union féconde : union entre un homme et une femme avec activité sexuelle et procréation

Mariage légal : partenaires légalement mariés et vivant sous le même toit

Concubinage : partenaires non mariés mais vivant sous le même toit

Union temporaire : partenaires qui ne sont pas légalement mariés et ne vivent pas sous le même toit

Satisfaction professionnelle : pourcentage de réponses dans lesquelles "le travail lui-même" figure comme source de satisfaction (Projet Femmes des Caraïbes)

Activités communautaires : pourcentage de réponses dans lesquelles "l'épanouissement personnel" est cité comme motif de l'importance de la participation à des activités communautaires (Projet Femmes des Caraïbes)

Tableau VI.8

Prise de décision : nombre de décisions où compte le plus l'avis des femmes uniquement, du partenaire uniquement ou des deux à la fois sur un maximum de dix (WICP)

Avoirs financiers : pourcentage des biens propres qui sont constitués par des avoirs financiers. Sont compris les terres, le logement, le matériel d'entreprise, le cheptel, l'assurance sur la vie (WICP)

## Bibliographie

Anderson, Patricia. "Informal Sector or Modern Labour Market ? Towards a Synthesis", Social and Economic Studies, 36(3), 1987, p. 149-176.

Antrobus, Peggy. "Women and Planning : the Need for an Alternative Analysis". Communication présentée au deuxième séminaire sur les femmes et le développement, UWI, Cave Hill, la Barbade, 3-7 avril 1989.

La Barbade. A Ten Year Development Plan for Barbados - Sketch Plan of Development, 1946-1956, la Barbade, Advocate Company Ltd., 194(6) ?

\_\_\_\_\_. Bureau des affaires concernant les personnes. Atelier sur le thème "Gérer pour le développement - Opérer le changement", projet de rapport, Ronéo, 1989b.

\_\_\_\_\_. Ministry of Finance and Planning. Barbados Development Plan 1983-1988 : Change Plus Growth, Bridgetown, Government Printing Department, (1983).

\_\_\_\_\_. Ministry of Finance and Economic Affairs. Government of Barbados Development Plan 1988-1993 : A Share for All, Bridgetown, Government Printing Department (1989a).

\_\_\_\_\_. National Commission on the Status of Women. Rapport, Bridgedown, Ministry of the Attorney General, 1978, 2 vol.

\_\_\_\_\_. Statistical Service. Labour Force Report, 1981-1986, Bridgetown, Government Printing Department, 1988.

\_\_\_\_\_. Statistical Service and Ministry of Agriculture, Food and Consumer Affairs. Barbados : Report on the Pilot Study on Socio-Economic Indicators, novembre 1981.

Barrow, Christine. "Male Images of Women in Barbados" dans Joycelin Massiah, 1986a, partie II, p. 51-64.

\_\_\_\_\_. "Autonomy, Equality and Women in Barbados". Communication présentée à la onzième Conférence annuelle de l'Association d'études des Caraïbes, Caracas, Venezuela, 1986b.

Boissière, Noel. "Survey of National Planning Systems in Latin America and the Caribbean - a Sub-Regional Report", dans CEPALC, 1980.

Bolles, Lynn. "Stuck in Second Gear : Women Trade Union Leaders in the Commonwealth Caribbean". Communication présentée au deuxième séminaire pour les femmes et le développement, UWI, Cave Hill, la Barbade, 3-7 avril 1989.

\_\_\_\_\_. "Women Leaders in the Caribbean Labour Movement". Communication présentée à la treizième Conférence annuelle de l'Association d'études des Caraïbes, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, mai 1988.

Boulding, Elise et al. Handbook of International Data on Women, New York, Wiley, 1976.

Bourne, C. Caribbean Development to the Year 2000 : Challenges, Prospects and Policies. Londres, Commonwealth Secretariat/Caribbean Community Secretariat, juin 1988.

Brathwaite, F. "The Elderly in Barbados - Problems and Policies". Communication présentée au treizième Congrès international de gérontologie, Rockefeller Center, New York, 12-17 juillet 1985.

\_\_\_\_\_. (dir. publ.). The Elderly in Barbados. Bridgetown, la Barbade, Carib Research and Publications Inc., 1986.

Brown, Adlith. "Planning as a Political Activity : some aspects of the Jamaican experience", Social and Economic Studies, 24(1), 1975, p. 1-14.

Buvinic, Mayra. "Introduction" de la publication Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement, Etudes socio-économiques 3, UNESCO, Paris, 1984.

Caribbean Association for Feminist Research and Action. Women in Caribbean Agriculture Research/Action Project. Rapport d'ensemble et résumé des principales conclusions, décembre 1988. Ronéo.

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes. Bureau des femmes. Séminaire sur le renforcement des mécanismes nationaux pour l'intégration des femmes dans le développement. Kingston, Jamaïque, 22-28 novembre 1981. Rapport, 1981. Ronéo.

\_\_\_\_\_. Bureau des femmes. Première réunion des ministres chargés de l'intégration des femmes dans le développement, Roseau, Dominique, 1981. Rapport, Georgetown, Secrétariat de la CARICOM, 1981. Ronéo.

\_\_\_\_\_. Deuxième réunion des ministres chargés de l'intégration des femmes dans le développement, Georgetown, Guyana, 17-18 mars 1983. Rapport. Georgetown, Secrétariat de la CARICOM, 1983. Ronéo.

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes. Troisième réunion des ministres chargés de l'intégration des femmes dans le développement, Dickerson Bay, Antigua, 16-17 mai 1985. Rapport, Georgetown, Secrétariat de la CARICOM, 1985.

\_\_\_\_\_. Bureau des femmes. Quatrième réunion des ministres chargés de l'intégration des femmes dans le développement, Basseterre, Saint-Christophe-et-Nevis, 28-29 avril 1988. Rapport, Georgetown, Secrétariat de la CARICOM, 1988.

\_\_\_\_\_. Réunion de statisticiens, de spécialistes et de chercheurs concernant la question des femmes dans le développement, St. Michael, la Barbade, 29-31 juillet 1986. Rapport, Georgetown, Secrétariat de la CARICOM, 1986. Ronéo.

\_\_\_\_\_. 1980-1981 Population Census of the Commonwealth Caribbean. La Barbade, 3 vol., Kingston, Statistical Unit of Jamaica, s.d.

Chaney, Elsa. Women of the World - Latin America and the Caribbean. Washington D.C. : US Department of Commerce/Bureau of the Census and USAID/Office of Women in Development, 1984.

Clarke, Roberta. "Women's Organizations, Women's Interests" dans Joycelin Massiah 1986a, partie II, p. 107-155.

Clarke, Roberta et Diane Cummins. Rapport sur les ateliers de St. Vincent, 1982. Communication établie à l'occasion de la Conférence sur le Projet Femmes des Caraïbes, la Barbade, 12-16 septembre 1982.

Secrétariat du Commonwealth. Programme concernant les femmes dans le développement. Atelier sur le thème "Nouvelle visite aux dames oubliées" Belize City, Belize, 11-15 novembre 1985. Actes, Londres, Secrétariat du Commonwealth, 1985. Ronéo.

\_\_\_\_\_. Engendering Adjustment for the 1990s. Rapport d'un groupe d'experts du Commonwealth sur les femmes et l'ajustement structurel. Londres, Secrétariat du Commonwealth, 1989.

Demas, W. Men, Women and Children in Development. Déclaration du Président de la Banque de développement des Caraïbes à la seizième réunion annuelle du Conseil d'administration, Caracas, Venezuela, 14-15 mai 1986. Ronéo.

Duncan, N. et O'Brien, K. Women and Politics in Barbados, 1948-1981. Cave Hill, la Barbade, ISER(EC), 1983.

Ellis, Patricia (dir. publ.) Women of the Caribbean. Londres et New Jersey, Zed Books, 1986a.

Ellis, Patricia. "From Silent Beneficiaries to Active Participants", 1986b dans Ellis 1986a.

\_\_\_\_\_. "Methodologies for Doing Research on Women and Development" CRDI, Rapport. Women in Development : Perspectives from the Nairobi Conference, Ottawa, CRDI, 1986c.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Caribbean Women in Agriculture. Santiago, Chili, FAO, 1988.

Ford Smith, Honor. Ring Ding in a Tight Corner : A Case Study of Funding and Organisational Democracy in SISTREN, 1977-1988. Toronto Women's Programme, ICAE, 1989.

Gillings, Scarlett. Review of the Barbados Women's Bureau. Etude préparée pour le Bureau sous-régional de l'OIT, Port-of-Spain, Trinité et Tobago, octobre 1987.

Gloudon, Barbara. "Caribbean Women and the Trade Union Movement" 1986 dans Ellis, 1986a.

Gordon, Shirley (dir. publ.) Ladies in Limbo : the Fate of Women's Bureaux - Case Studies from the Caribbean. Londres, Secrétariat du Commonwealth. Women and Development Programme, 1984.

Haniff, Nisha. Blaze a Fire - Significant Contributions of Caribbean Women. Toronto, Sister Vision, 1988.

Hart, K. (dir. publ.). Women and the Sexual Division of Labour in the Caribbean. Kingston, Jamaïque, Consortium Graduate School of Social Sciences, UWI, 1989.

Higman, B.W. "Domestic Service in Jamaica since 1750" dans B.W. Higman (dir. publ.) Trade, Government and Society in the Caribbean, 1700-1920. Kingston, Jamaïque, Heinemann, 1983.

Inter American Development Bank. Economic and Social Progress in Latin America. Rapport annuel 1972, 1980-1981, 1986, 1988. Washington, D.C., IADB (plusieurs années).



Organisation internationale du travail/Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Women in Economic Activity : A Global Statistical Survey 1950-2000, Saint-Domingue, République dominicaine, OIT/INSTRAW, 1985.

Jagdeo, T. Caribbean Contraceptive Prevalence Surveys, 4 - Barbados. IPPF/WHR. Ronéo 1989.

Joekes, Susan. Women in the World Economy. New York et Oxford, Oxford University Press, 1987.

Jordan, Merna. Physical Violence Against Women in Barbados, 1977-1985. Rapport préparé pour le Bureau des affaires concernant les femmes, la Barbade, 1986.

Knudson, Barbara et Barbara Yates. The Economic Role of Women in Small Scale Agriculture in the Eastern Caribbean - St. Lucia. La Barbade, UWI, WAND, 1981.

Le Franc, Elsie. "Petty Trading and Labour Mobility : higglers in the Kingston Metropolitan Area" dans K. Hart (dir. publ.) Women and the Sexual Division of Labour in the Caribbean, 1989, p. 99-132.

Lewis, G.L. et Heisler, D. The Barbados Male Family Planning Survey : Country Report 1982, Bridgetown : Barbados and Columbia, Maryland : Barbados Family Planning Association and Westinghouse Public Applied Systems, 1985.

Lewis, W.A. "On Assessing a Development Plan", Economic Bulletin for Ghana, 3 (6 and 7), 1959.

McKenzie, Hermione. "The Educational Experiences of Caribbean Women" dans Joycelin Massiah 1986a, partie II, p. 65-105.

Massiah, Joycelin. "Indicators of Women's Participation in Development : A Preliminary Methodological Framework for the Caribbean". Communication préparée à l'intention de la Réunion d'experts sur les indicateurs de la participation des femmes au développement socio-économique, Paris, 21-24 avril 1980. Version révisée dans UNESCO, 1981.

\_\_\_\_\_. "An Assessment of National Machinery for Women in the Caribbean. Two Case Studies : Barbados and Dominica". Communication préparée pour l'atelier conjoint Secrétariat du Commonwealth/Secrétariat de la CARICOM, la Barbade, 8-11 novembre 1983. Extraits dans Gordon, 1984.

\_\_\_\_\_. Report of the Conference on the Role of Women in the Caribbean, la Barbade, 12-16 septembre 1982. Barbade, UWI, ISER(EC), 1983.

\_\_\_\_\_ (dir. publ.). Women in the Caribbean. Numéro spécial. Social and Economic Studies, 35(2 and 3), juin et septembre 1986 (1986 (a)).

Massiah Joycelin. "WICP : an Overview" dans Joycelin Massiah 1986, partie I, p. 1-29 (1986 (b)).

\_\_\_\_\_. "Work in the Lives of Caribbean Women" dans Joycelin Massiah 1986, partie I, p. 177-239 (1986 (c)).

\_\_\_\_\_. "Postscript : The Utility of WICP Research in Social Policy Formulation" dans Joycelin Massiah 1986, partie II, p. 157-181 (1986 (d)).

Mohammed, Patricia. "Domestic Workers", 1986 dans Ellis, 1986a.

Molyneux, Maxime. "Mobilization Without Emancipation ? Women's Interests, State and Revolution in Nicaragua", Critical Social Policy, vol. 4, 1984-1985.

- Moser, Caroline. "Gender Planning in the Third World : Meeting Practical and Strategic Gender Needs", World Development, vol. 17 (11), 1989, 1799-1825.
- Nair, N.K. Fertility and Family Planning in Barbados - Findings from the Contraceptive Prevalence Survey 1980-1981. Bridgetown, Barbados and Columbia, Maryland : Barbados Family Planning Association and Westinghouse Health Systems, 1982.
- Nurse, J. "Epidemiological Survey of the Aged : Barbados", juillet 1986, 2 vol. Ronéo.
- Odi-Ali, Stella. "Women in Agriculture : the Case of Guyana" dans Joycelin Massiah, 1986a, partie I, p. 241-289.
- Overholt, Catherine et al. (dir. publ.) Gender Roles in Development Projects. Connecticut Kumarian Press, 1985.
- PACCA. "Alternative Visions of Development in the Caribbean". Projet de manuscrit, 1989.
- Pan American Health Organisation. Health Condition of the Americas, 1981-1984. Washington, D.C., PAHO, 1986.
- Population Crisis Committee. Country Rankings of the Status of Women : Poor, Powerless and Pregnant. Population Briefing, document n° 20, juin 1988.
- Powell, Dorian. "Caribbean Women and their Response to Familial Experiences", dans Joycelin Massiah, 1986a, partie I, p. 83-130.
- Rainford, R. "The Decision Making Process and the Institutional Fabric of CARICOM" dans IADB/CARICOM Ten Years of CARICOM, Washington, D.C., IADB, 1984.
- Rivera, Marcia. "Women in the Caribbean. Underground Economics" dans N. Girvan et G. Beckford (dir. publ.) Development in Suspense. Extrait des communications et des débats de la première Conférence des économistes des Caraïbes, Kingston, Jamaïque, Friedrich Ebert Stiftung et Association of Caribbean Economists, 1989.
- Séminaire sur l'intégration des femmes dans le développement aux Caraïbes. Rapport. (Social Welfare Training Centre, Department of Extra Mural Studies, UWI, Mona, Jamaïque, 6-10 juin 1977).
- Sen, Gita and Caren Grown. Development Issues and Alternative Visions. New Delhi, Institute of Social Studies Trust, 1985.
- Shiw Persad, Basmad. "Domestic Violence : A Study of Wife-Abuse among East Indians of Guyana". Communication présentée à la treizième Conférence annuelle de l'Association d'études des Caraïbes, la Guadeloupe, 25-27 mai 1988.
- SISTREN (avec le concours d'Honor Ford Smith). Lion Heart Gal : Life Stories of Jamaican Women. Londres, The Women's Press, 1986.
- Sivard, Ruth. Women... a World Survey. Washington, D.C., World Priorities, 1985.
- Springer, B.G.F. "The Role of Women in Agriculture in three Eastern Caribbean States - Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent". Communication établie pour la CEPALC, 1983.
- Stamp, Patricia. La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique. Etude technique 63. CRDI, Ottawa, 1989.

Saint-Vincent. "Development Planning in St. Vincent" dans CEPALC, 1980.

Saint-Vincent-et-les Grenadines. Development Plan 1986-1988 : Growth, Diversification, Redistribution. Saint-Vincent, Ministry of Finance and Planning, 1986.

Taylor, Alicia, Donna McFarlane et Elsie Le Franc. "The Higglers of Kingston" dans Marianne Schmink et al. (dir. publ.). Learning about Women and Urban Services in Latin America and the Caribbean. New York, Population Council 1986.

Taylor, Alicia. "Women Traders in Jamaica : the Informal Commercial Importers". Document établi pour la CEPALC, mars 1988.

The Barbadienne. Souvenir Magazine for International Women's Year. Barbados : Business and Professional Women's Club, 1975.

Tinker, Irene. "Street Foods : Testing Assumptions about Informal Sector Activity by Women and Men", Current Sociology, 35(3), 1987.

Organisation des Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales, Bureau de statistique et Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme, études statistiques, série F, n° 32, New York, Nations Unies, 1984a.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation de la femme, études statistiques, série F, n° 33, New York, Nations Unies, 1984b.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Meeting on Women in Development Planning, Christ Church, la Barbade, 12-14 mai 1980. Rapport. CEPALC, 1980. Ronéo. E/CEPAL/CDCC/63.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . Deuxième réunion des planificateurs des Caraïbes, Kingston, Jamaïque, 2 juin 1980. Rapport. CEPALC, 1980. Ronéo. CEPAL/CARIB 80/7.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . "Women in the Inter Island Trade in Agricultural Produce in the Eastern Caribbean". Communication présentée à la quatrième Conférence régionale sur l'intégration des femmes dans le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, Guatemala (Guatemala), 27-30 septembre 1988. Ronéo. LC/L.485/CRM.4/9.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . "Comparative Status of Women in Selected Caribbean Countries as indicated by selected social, economic, demographic and legal parameters", juillet 1989. Ronéo. LC/CAR/G.273.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Atelier sur les statistiques et les indicateurs de la situation économique et sociale des femmes, notamment dans le secteur informel, Colombo, Sri Lanka, 12-16 octobre 1987. Rapport. Ronéo.

UNESCO. Office des statistiques et Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Meeting of Expert Group on Improving Statistics, 1983a. Ronéo. ESA/STAT/AC.17/9 ; INSTRAW/AC.1/9.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_ . "A User's Perspective of Social Indicators on Women", préparé par le Service de la promotion de la femme, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, mars 1983b. Ronéo ; ESA/STAT/AC.17/6 ; INSTRAW/AC.1/6.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_. "The State of Statistics on Women in Agriculture in the Third World". Document établi par Constantina Safilios-Rothschild, avril 1983c. Ronéo. ESA/STAT/AC.17/7 INSTRAW/AC.1/7.

\_\_\_\_\_. Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix. "Statistiques et indicateurs choisis concernant la condition de la femme - Rapport du Secrétaire général". Nairobi, Kenya, 15-26 juillet 1985a, A/CONF.116/10.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_. "Stratégies perspectives d'action pour la promotion de la femme". Nairobi, Kenya, 15-26 juillet 1985b.

UNESCO. Division d'analyse socio-économique. Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement, UNESCO, Paris, 1981.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_. Approche méthodologique pour la prise en compte des préoccupations des femmes dans la planification locale, régionale et nationale, Paris, UNESCO, 1986.

UNESCO. Division des études pour le développement. The Results of a demonstration project in Thailand. Paris, UNESCO, 1987.

\_\_\_\_\_. \_\_\_\_\_. Colloque international sur les méthodes d'intégration des problèmes concernant les femmes dans la planification du développement, Paris, 5-9 octobre 1987, Rapport final, 1987. Ronéo. DEV 87/CONF.801/15.

Université des Antilles. Census Research Programme. 1970 Population Census of the Commonwealth Caribbean. Kingston, Jamaïque, UWI, 1976, 10 vol.

Université des Antilles. \_\_\_\_\_. Unité sur les femmes et le développement. Planning for Women in Rural Development - A Source Book for the Caribbean. La Barbade, WAND, 1983.

Williams, Gwendoline. "Women and Public Policy : Beyond the Rhetoric of Integration to a Focus on 'Mainstreaming' Gender Analysis in the Development Planning Process". Communication présentée au deuxième Séminaire sur les femmes et le développement, UWI, Cave Hill, la Barbade, 3-7 avril 1989.

Banque mondiale. La femme dans le développement : une inconnue que la Banque mondiale apprend à découvrir, Washington, D.C., Banque mondiale, 1979.

Worrell, D. The Economy of Barbados, 1946-1980. Bridgetown, la Barbade : Central Bank of Barbados, 1982.

Worrell, D. (dir. publ.) Small Island Economies - Structural Performance in the English-Speaking Caribbean since 1970. New York, Praeger, 1987.

Yudelman, Sally. Hopeful Openings : A Study of Five Women's Development Organizations in Latin America and the Caribbean. Connecticut, Kumarian Press, 1987.

Young, Kate. "Reflections on Meeting Women's Needs" dans Kate Young Women and Economic Development : Local Regional and National Planning Strategies. Oxford, Berg/UNESCO, 1988, p. 1-30.